L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

75e année — No 254 Tirage certifié par l'ABC QUEBEC, MERCREDI 18 MARS 1942 Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters UN NUMERO

Appels téléphoniques — Le jour ★ 7116
à 8 heures et de ... Samedi après-midi, dim... fête.
Rédacteur en chef de ... 6484
Nouvelliste ... 7116
Sport ... 6815
Abonnem... 3-4220

BIBLIOTHEQUE DU GOUVERNEMENT GRANDE ALLEE QUEBEC QUE

Combats navals dans la mer du Nord

Destroyer anglais coulé; cinq canots torpilleurs allemands sont détruits

Tel est le résultat d'une série de batailles livrées en fin de semaine dans la mer du Nord. — Au moins six engagements. — Toutes les canonnières anglaises reviennent indemnes à leur port. — L'activité de la R. A. F.

Londres, 18. — (PC) La perte d'un contre-torpilleur anglais et la destruction d'au moins cinq canots torpilleurs allemands ont été annoncées hier soir par l'Amirauté dans des comptes rendus d'une série de batailles livrées en fin de semaine dans la mer du Nord, dont un engagement entre trois E-boats nazis et une seule canonnière à moteur commandée par le sous-lieutenant P.-A.-R. Thompson, de la réserve navale volontaire du Canada.

Le destroyer perdu est le Vortigern, un 1,090 tonneaux. Deux vaisseaux allemands furent endommagés en plus des cinq détruits, et l'Amirauté dit que la Royal Air Force infligea de gros dommages à trois autres.

D'après les rapports de l'Amirauté, il y eut au moins six engagements. Cette série débuta dans la matinée du 14 mars, quand deux E-boats nazis furent détruits.

Cette nuit-là les rapides torpilleurs à moteur allemands attaquèrent un convoi anglais. Le convoi leur échappa, mais le destroyer Vortigern, d'un type de 1918, fut torpillé et coulé, cependant que les destroyers Holderness et Wallace coulaient un E-boat et en endommageaient un autre.

Se rapprochant pour participer à cette bataille, le sloop d'escorte anglais Guillemot coula un E-boat nazi et donna vainement la chasse à un second.

Dimanche, trois torpilleurs à moteur anglais interceptèrent un E-boat au large d'Ijmuiden, base allemande sur la côte hollandaise, et le laissèrent alors qu'il était en train de couler.

Un peu plus tard d'autres E-boats surgirent de l'est, et l'Amirauté dit à ce sujet : "L'une de nos canonnières à moteur commandée par le sous-lieutenant P.-A.-R. Thompson, R.C.N.V.R., se battit contre trois de ces E-boats jusqu'à l'épuisement de ses munitions. Elle se retira ensuite. Au cours de cet engagement, un E-boat fut sérieusement endommagé. Toutes nos canonnières revinrent indemnes".

Dans la suite des avions de la R. A. F. surprirent quatre E-boats, dont l'un avait déjà été sérieusement endommagé. Ils allumèrent l'incendie à bord de l'un d'eux et endommagèrent considérablement les trois autres. Dans la suite, une reconnaissance permit de constater qu'une épave flottait sur la mer et qu'il y avait des corps dans les environs.

Torpillage d'un cargo français en Méditerranée

Londres, 18 — (P.C.) — L'agence Reuters a annoncé hier soir que le gouvernement de Vichy avait annoncé que le cargo français Sainte-Marcelle avait été torpillé dans la Méditerranée le 14 mars, par un sous-marin inconnu. Deux des membres de l'équipage perdirent la vie.

Internement d'Anglais au Maroc

Londres, 18, (PC) — Le gouvernement de Vichy a ordonné hier l'internement de deux mille résidents anglais des côtes du Maroc français. Cela serait une mesure dictée par les Allemands dans le but apparent de servir de représailles aux raids de la Royal Air Force sur les usines de la banlieue de Paris et, dans les cercles diplomatiques bien informés, on ajoutait que les Nazis insisteraient également pour faire arrêter les ressortissants américains.

On s'attendait depuis quelque temps à cet ordre d'internement et il est à remarquer que ceux affectés sont d'âge militaire, entre 18 et 50 ans.

L'an dernier, il y avait 110 citoyens des Etats-Unis au Maroc français. Les Américains et les Anglais, au Maroc, se livrent au commerce. Quelques-uns, seulement, y vivent en retraite. La plupart vivent dans la région côtière.

La base navale améliorée de Casablanca est située dans le Maroc français et quelques-unes des unités de la flotte française en partie désarmée y attendent les ordres de l'amiral Darlan. La frontière extrême-sud du Maroc est à 1,100 milles de Dakar, la plus importante station navale de Vichy, au Sénégal, où les Anglais et les Français libres tentèrent un raid en 1940.

Le Maroc est aussi à proximité de Gibraltar et constituerait pour les Nazis une base sous-marine inestimable pour leurs raiders qui s'attaquent aux transports des Alliés dans l'Atlantique, si Vichy cédait davantage à Berlin. Le reste du continent africain est situé près le Maroc et la grande île de Madagascar que les Japonais auraient déjà demandé de "protéger". Mais des navires français pourraient être envoyés de Casablanca à Madagascar.

L'armée rouge est aux portes de deux importants bastions nazis

Attaquant sur terre, sur mer et dans l'air, les Soviets forcent les Allemands à battre en retraite dans le sud, coulant quatre navires dans la Baltique et abattant 47 avions ennemis en vingt-quatre heures. — Les chefs nazis aux abois.

(Dernière heure)

Moscou, 18. — (P.A. — Par Eddy Gilmore, de la Presse Associée) Attaquant sur terre, sur mer et dans l'air, les Russes annoncent aujourd'hui que leurs forces sont aux portes de deux des principaux bastions nazis sur les fronts nord et sud, qu'elles ont détruit quatre vaisseaux allemands, dont deux transports, dans l'Arctique, et abattu de nombreux avions ennemis.

Ils disent que dans un secteur du sud, les Allemands battent en retraite après avoir perdu une position défensive et laissé plus de mille morts sur le champ de bataille.

(Un rapport entendu à Londres et attribué à Radio-Moscou dit que la bataille progresse dans la banlieue de Kharkov, grand centre industriel du bassin du Donetz).

Quarante-sept avions allemands ont été descendus avant-hier, et les Soviets n'ont perdu que 15 appareils.

Dans la mer de Barentz, la flotte rouge a coulé deux transports allemands, un chalutier et un pétrolier, représentant un total de 16,000 tonneaux.

Moscou, 18. — (P. A.—Par Eddy Gilmore, de la Presse Associée) Un gigantesque conflit autour des approches d'une ville importante du sud-ouest et la reprise d'une hauteur dominante dans la zone de Staraya Roussa ont été annoncés hier soir par l'armée rouge.

(La ville du sud-ouest, identifiée seulement par la lettre "X", pourrait bien être Kharkov, centre industriel du bassin du Donetz, dont la libération approche, disent les Soviets).

Des dépêches du front mandent que le maréchal Timoshenko dans le sud-ouest a élargi la brèche pratiquée par ses forces dans les lignes allemandes, mais elles admettent que l'ennemi offre une vive résistance et que l'avantage passe d'un côté à l'autre.

Une importante jonction aux approches de la ville non identifiée ne fut emportée d'assaut qu'après trois heures d'une bataille désespérée livrée par une unité de la garde rouge qui dut se servir de tanks et d'artillerie lourde contre les tanks allemands et les réserves nazies, disent les rapports soviétiques.

(Une dépêche de Stockholm mande que les Allemands dans le bassin du Donetz ont établi "le plus terrible barrage d'artillerie jamais vu". Des informateurs de Londres prédisent que les deux ou trois semaines à venir devraient décider si les nazis pourront conserver leurs bases avancées dans toute cette zone).

Dans le nord du front central, où la 16e armée allemande est cernée à Staraya Roussa, les Russes insistent sur l'importance d'une ville reprise qu'ils désignent simplement par la lettre "N".

Les Allemands évaluaient telle-

(Suite à la page 11, 6e col.)

L'Australie ne doit pas s'attendre à ce que les E.-U. gagnent la guerre pour elle

Melbourne, 18. — (P. A.) M. H.-S. Wasserman, commissaire américain du prêt-location, a prévenu les Australiens hier qu'ils ne doivent pas s'attendre à ce que les Etats-Unis gagnent la guerre pour eux.

A son arrivée ici il a déclaré : — "L'Australie doit faire elle-même un effort total. C'est une guerre totale qui réclame un effort total, et non pas simplement un effort partiel de la part de l'Australie. Je ne dis pas que l'Australie renâcle à la tâche, mais il y a des gens qui ne semblent pas avoir encore réalisé la nécessité de plus grands sacrifices que ceux qu'ils ont consentis".

Les Japonais tenteront d'anéantir les troupes du nord de l'Australie

L'ennemi jette des bombes destinées à faire le plus grand nombre de victimes possible parmi les troupes. — Pas de bataille entre forces australiennes et japonaises, en Nouvelle-Guinée.

Melbourne, 18. — (P. C.) La possibilité de gros raids ennemis visant principalement à anéantir les troupes qui défendent le nord de l'Australie semblait se preciser hier soir, à la suite de l'examen de fragments de bombes lâchées sur la zone de Darwin dans la journée.

Des enquêteurs ont déclaré que les bombes tombées de 14 bombardiers japonais firent un véritable travail de tondeuse de gazon. Autrement dit, explosant au premier contact, elles lancent à l'affleurement du sol et dans toutes les directions des fragments brûlants d'acier. Deux personnes ont été tuées et une douzaine d'autres blessées au cours du raid d'hier.

Ces bombes sont destinées à faire le plus grand nombre possible de victimes parmi les troupes, au lieu des puissantes explosions destinées surtout à démolir les immeubles, les ouvrages militaires et les maisons.

Près de l'aérodrome de Darwin, où les constructions ne furent que légerement endommagées, on a trouvé des lames de rasoir chauffées à blanc, apparemment répandues à travers un vaste rayon par l'explosion d'une telle bombe.

Le gouvernement australien attend avec anxiété de nouveaux rapports concernant les plans que les Japonais peuvent entretenir, étant donné leur dernière attaque contre Darwin.

Des porte-parole officiels ont démenti la rumeur lancée par la radio axiste d'une bataille entre des forces japonaises et australiennes en Nouvelle-Guinée, et le premier ministre John Curtin a déclaré que les Japonais n'avaient pas effectué de nouveaux débarquements dans les zones de la Nouvelle-Guinée et de Papua.

(Suite à la page 11, 4e col.)

Les nazis ferment tous les ports de Norvège pour mieux dissimuler leurs mouvements

Londres, 18. — (P.A. — Par Robert Bunnelle, de la Presse Associée) Tous les ports de la Norvège depuis le cap Nord jusqu'à Aalesund ont été fermés par les Allemands, hier, vraisemblablement pour mieux cacher aux yeux des Norvégiens opprimés, mais toujours rétifs, une mobilisation formidable de forces militaires et navales nazies qui laisse prévoir que les eaux nordiques ne devraient pas tarder à devenir un nouveau théâtre de guerre fort actif.

Parlant peu de temps après qu'il eut été révélé que le cuirassé allemand Tirpitz "semble avoir échappé" à une récente attaque d'avions-torpilles anglais au large de Narvik, et qu'il est probablement à errer actuellement en haute mer, un informateur responsable de Londres a déclaré que, selon lui, les Allemands doivent être occupés à préparer quelque chose pour tenter d'isoler les ports arctiques de la Russie, bloquer ses routes de ravitaillement par lesquelles l'aide alliée lui parvient, ou bien tenter un coup contre les forces anglaises et américaines en garnison en Islande.

Un autre informateur qui se tient constamment en contact avec les Norvégiens croit devoir envisager les choses sous un autre angle, et pour lui les nazis sont perturbés par la possibilité que les Alliés répondent avant longtemps à l'appel de la Russie réclamant l'ouverture d'un second front.

Il a ajouté que d'après ses renseignements, la Norvège est remplie aujourd'hui de conquérants allemands.

Au nombre des incidents alarmants qui se sont accumulés hier pour laisser entrevoir une grande action dans le nord, le plus inquiétant et le plus précis aux yeux des

(Suite à la page 11, 5e col.)

Les Anglais de nouveau rationnés

Londres, 18 — (P.C.) — Le gouvernement anglais a averti hier les britanniques qu'ils verraient leur ration de combustible et d'habillement diminuée de nouveau.

Les nouvelles restrictions furent annoncées par Hugh Dalton, président de la Chambre de Commerce, qui déclara que, à compter du 1er juin, les rations d'habillements seront réduites d'environ un quart. Le rationnement du charbon, du gaz et de l'électricité entrera en vigueur immédiatement.

Le nombre de coupons alloués pour l'habillement sera diminué de 66 à un peu plus de 51. Le plan qui permettait l'émission de coupons supplémentaires pour les enfants et les ouvriers entrant dans une classe spéciale sera encore en vigueur.

Avec 66 coupons, les Anglais pouvaient acheter un habit, un imperméable, un pyjama, une paire de chaussures, une paire de chaussettes, une chemise et deux mouchoirs.

M. Dalton a déclaré aux Communes que le rationnement du combustible sera institué parce qu'"un problème très sérieux confronte la nation."

"Notre production de charbon a été insuffisante et notre consommation excessive."

McArthur commandant suprême des forces alliées en Australie

Un premier pas vers l'offensive dans le Pacifique, dit-on à Washington. — Il aura autorité sur toutes les forces militaires, navales et aériennes de toute la zone de ce côté-ci de Singapour. — Arrivé hier en Australie.

Washington, 18 — (P.C. — Par J.-F. Sanderson, de la Presse Canadienne) — Le dramatique transfert du général Douglas MacArthur de la péninsule de Batan, Philippines, au commandement suprême des forces des nations unies en Australie, est considéré ici comme un premier pas vers une offensive contre les Japonais dans le Pacifique.

Le héros de Bâtan — comme aussi des Etats-Unis et du monde entier — MacArthur, est arrivé hier en Australie à bord d'un avion, dit le département de la Guerre des Etats-Unis. Ce transfert s'est fait sur l'ordre du président Roosevelt et à la demande du gouvernement australien.

Il est entendu que l'arrivée de MacArthur en Australie ne peut que réconforter grandement le moral allié. "Il est le chef le plus qualifié pour accomplir la besogne," disent les Australiens. Ici, les membres du Congrès sont dans la jubilation.

Au cours de sa conférence de la presse hier après-midi, le président Roosevelt a expliqué qu'il avait ordonné à MacArthur de quitter les Philippines parce que le général pourrait mieux servir son pays dans ses nouvelles attributions.

Venant à la suite du communiqué du département de la Guerre révélant l'arrivée de forces américaines considérables en Australie, la nomination du général MacArthur au commandement suprême là-bas raviva l'espoir grandissant d'une offensive de premier plan contre les Japonais qui ont hésité jusqu'ici à risquer une attaque directe contre l'Australie.

On a entrepris ici une vigoureuse campagne pour conserver l'Australie comme un tremplin pour des opérations offensives éventuelles visant à balayer les Nippons du sud-ouest du Pacifique.

Pour soutenir l'idée que les nations unies ont la volonté d'attaquer, M. Roosevelt a annoncé hier qu'il soumettra au Congrès aujourd'hui un estimé budgétaire additionnel de $17,579,311,253 — chaque dollar de cette somme devant être dépensé pour des avions.

Ce crédit paiera une grande partie du programme du département de la Guerre sous le rapport de l'aviation pour 1942 et 1943, lequel prévoit la production de 60,000 avions cette année et de 125,000 l'an prochain.

Au cours de sa conférence de la

(Suite à la page 11, 7e col.)

Manifestations au Chili

Santiago, 18 — (P.C.) — Malgré les efforts du gouvernement pour calmer l'opinion publique, des groupes de jeunes Chiliens, dans une série de raids, ont fait voler en éclats les montres des magasins appartenant aux sujets de l'Axe ou à ses supposés partisans, hier soir, en guise de protestations contre le torpillage, à sa sortie du port de New-York, du fréteur chilien Tolten, vendredi dernier.

Alexander tiendra jusqu'à ce qu'il ait des renforts

On travaille actuellement avec célérité à construire une route de l'Inde pour remplacer les anciens sentiers de mulets qui aboutissent à la Birmanie. — Le besoin d'un grand nombre d'avions se fait sentir.

New Delhi, Inde, 18. — (P. C.) Des bataillons chinois chargés de défendre la partie est du centre de la Birmanie ont tué un tiers d'une force de 300 soldats siamois dirigés par des Japonais et mis le reste en déroute au cours d'une violente mêlée près de la frontière des Etats Shan, annonçaient hier soir des dépêches officielles.

Cette rencontre — ou série de rencontres—eut lieu au sud-est de Mong Toung, a environ 70 milles de Chienghai, Thailande, qui a été attaquée à diverses reprises par l'aviation des nations unies comme étant un point de concentration des Japonais et des Siamois qu'ils font marcher.

Il semble que l'ennemi utilise des forces thaïlandaises dans cette zone, à environ 200 milles au sud-est de Mandalay, dans l'espoir de détourner les forces chinoises qui tiennent l'extrémité est de la ligne alliée dans le centre de la Birmanie, cependant que des unités japonaises se dirigent de Rangoun vers le nord, en direction des puits de pétrole de la Birmanie, et exercent une pression sur les forces anglaises presentement au milieu des jungles de Tharrawaddy et au sud de Toung - Gou.

On admet que la situation est difficile, mais d'après certains indices, l'état-major impérial est sous l'impression que le général Harold Alexander peut tenir tête en Birmanie centrale même à une violente attaque japonaise jusqu'à ce que la mousson vienne paralyser les opérations, ou que des renforts lui arrive de l'Inde par l'intérieur des terres.

(Suite à la page 11, 4e col.)

Conscrits pour l'armée et le travail de guerre

C'est le secrétaire de la Guerre Stimson qui tire le premier numéro de la loterie de conscription, le No 3485. — Les conscrits seront versés dans le service qui conviendra le mieux à leurs aptitudes.

Washington, 18. — (P.A.) — Le numéro 3485 a été choisi hier soir comme premier numéro à la première loterie de conscription pour l'armée des Etats-Unis de la seconde grande guerre. Le brigadier-général Lewis-B. Hershey, directeur du service sélectif, a déclaré que cette loterie avait pour but d'ajouter des "millions d'hommes au groupe qui se tient prêt à être choisi pour les tâches nécessaires, quelles qu'elles puissent être".

Le brigadier-général Hershey a laissé entendre que plusieurs parmi les 9,000,000 d'hommes impliqués dans la loterie pourraient être conscrits pour travailler dans les usines, tandis que leurs camarades manoeuvreront des canons.

Le premier numéro a été choisi par le secrétaire d'Etat à la Guerre, M. Henry Stimson, parmi 7,000 billets enroulés dans des capsules de couleur verte, en l'honneur de la St-Patrice. Parmi les hommes qui se sont enregistrés le 16 février ceux qui détiennent ce numéro de série seront les premiers appelés dans leurs districts pour être utilisés dans le service qui conviendra le mieux à leurs aptitudes.

Le secrétaire d'Etat à la Marine, M. Frank Knox, a choisi le second numéro, 2850, et le troisième numéro, 4301, fut choisi par le représentant Andrew May, du comité militaire de la Chambre des Représentants.

Les capsules furent d'abord jetées dans un cylindre de verre organisé de telle façon que, en étant tourné, les capsules se mélangeaient les unes aux autres. Quinze minutes avant le choix des numéros, un officier de l'armée a commencé de tourner le cylindre.

C'est la guerre !

Le transfert d'un héros, le général Douglas MacArthur, des Philippines à l'Australie, où il assume le commandement suprême des forces de terre, de mer et d'air des nations unies, a redonné du coeur au ventre à ceux qui seront appelés à défendre ce dominion du sud du Pacifique contre les conquérants du Mikado. Déjà de puissantes forces américaines sont rendues en Australie, et l'on entrevoit le jour prochain où le général choisi par Roosevelt prendra l'offensive contre les Nippons.

La mer du Nord a àtà le théâtre d'une série d'engagements entre de petites unités navales anglaises et allemandes depuis trois ou quatre jours. Les Anglais ont laissé là un vieux contre-torpilleur, mais les nazis ont perdu de leur côté quatre torpilleurs à moteurs, leurs fameux E-boats. La route par laquelle les Alliés ravitaillent la Russie menace de devenir un nouveau champ d'action de premier plan.

Les tempêtes sévissent de nouveau sur le front soviétique et des soldats allemands gèlent debout, cependant que les Russes, habitués à ces dures températures, profitent du désarroi des nazis pour leur porter de terribles coups. Hier soir, ils disaient qu'une importante position allemande était sur le point de tomber entre leurs mains. Ils en ont suffisamment enlevé à l'ennemi depuis le début de leur offensive d'hiver pour nous permettre de croire que cette ville occupée suivra les autres et redeviendra la propriété de l'U. R. S. S.

Wainwright succède à MacArthur

Washington, 18, (PC) — Le major-général Jonathan M. Wainwright a remplacé le général Douglas MacArthur comme commandant des forces américaines qui continuent de se battre, avec l'appui de troupes philippines, dans la péninsule de Batan, comme conséquence du transfert de MacArthur en Australie.

Un communiqué publié hier soir par le département de la Guerre dit que les forces japonaises dans Batan, après une inaction de plusieurs jours, ont repris leurs assauts contre les forces défensives, mais sans aucun succès.

Un raid subit contre les lignes de Wainwright fut "facilement repoussé", dit le communiqué. L'artillerie nippone arrosa durant plusieurs heures les défenses du port dans la baie de Manille, mais sans causer de dommages appréciables.

Manifestations contre les pays de l'Axe en Uruguay

Les citoyens de Montevideo, la capitale, protestent contre le torpillage du navire marchand Montevideo, au large de la côte de Haïti. — Le navire allemand interné Tacoma, est confisqué.

Montevideo, Uruguay, 18. — (P. A.) Une foule composée d'étudiants furieux a lancé des pierres sur un magasin possédé par un particulier soupçonné d'entretenir des sympathies axistes, hier soir, pour protester contre le torpillage du navire marchand uruguayen Montevideo au large de la côte de Haïti.

Après qu'environ 200 étudiants eurent attaqué le magasin de jouets dirigé par un Espagnol appartenant, croit-on, à la phalange profasciste, la foule alla se masser devant les bureaux du journal nationaliste El Debate.

Montevideo, 18. — (P. A. L'Uruguay a été ajouté hier sur la liste des républiques américaines devenues les victimes de la campagne sous-marine de l'Axe dans l'ouest de l'Atlantique, avec le torpillage du navire marchand Montevideo. Le gouvernement a riposté en confisquant le navire allemand interné Tacoma.

Après avoir annoncé la perte du Montevideo, navire de 5,785 tonneaux, et la mort de 17 hommes de son équipage, le gouvernement ordonna à tous les navires uruguayens de rester à quai tant que des mesures n'auront pas été prises pour assurer leur protection. On croit savoir que ces navires seront armés.

Usant promptement de représailles, le gouvernement confisqua immédiatement le Tacoma, navire allemand de 8,268 tonneaux, qui avait servi à ravitailler le cuirassé de poche nazi Amiral Graf Spee jusqu'au moment du sabordage de ce dernier par son équipage au large de Montevideo, en décembre 1939, à la suite de sa défaite aux mains des Anglais.

L'équipage allemand du Tacoma, ici depuis cette bataille navale, dut évacuer le navire sous la garde de la police maritime.

Le Montevideo, autrefois l'Adamello italien, fut coulé au large de Jérémie, Haïti, et la nouvelle de son torpillage provoqua une violente indignation populaire ici. Comme mesure de précaution, les autorités firent garder les immeubles des ressortissants de l'Axe.

L'Uruguay et le Brésil ont rompu leurs relations diplomatiques avec l'Axe, mais le Chili et l'Argentine ne l'ont pas fait.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante $1.25, avec douche $1.50 ; avec bain $1.75, en montant ; prix spéciaux à la semaine.
Repas table d'hôte $0.75

Le Canada dépensera trois milliards pour la guerre cette année, dit M. Ilsley

Pour l'année fiscale 1942-43, le budget comprendra des dépenses de deux milliards, plus un milliard supplémentaire pour fournir le cadeau proposé de munitions, matériaux et vivres à l'Angleterre. — Les subsides supplémentaires.

Ottawa, 18. — (P. C.) Le ministre des Finances, l'hon. J.-L. Ilsley, a déclaré à la Chambre des Communes hier soir que les dépenses de guerre du Canada pour 1942-43 étaient estimées à $3,000,000,000.

M. Ilsley parlait alors sur une résolution pourvoyant à la présentation d'un bill de subsides de guerre fixés à $2,000,000,000. En plus de ce chiffre, il faudra voter un milliard supplémentaire pour fournir le cadeau proposé de vastes quantités de munitions, matériaux et vivres au Royaume-Uni. Cette dernière appropriation sera soumise dans un bill spécial. La nouvelle année fiscale commence le premier avril.

Le ministre des Finances a déclaré qu'il espérait que le bill relatif au cadeau de un milliard de dollars serait adopté rapidement pour permettre de le mettre à exécution au cours de la présente année fiscale. Il a ajouté qu'il expliquerait plus tard comment le milliard serait divisé entre la présente année fiscale et la suivante.

(Suite à la page 11, 4e col.)

Promotion

Londres, 18 (P.C.) — Le lieutenant de section Paddy Finucane, 21 ans, un Irlandais, D.S.O. et trois fois D.F.C., a été promu au grade de chef d'escadrille et commandera la fameuse escadrille 602 de la R.A.F.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

★ ★ ★

Un jubilé d'or

Le Conseil législatif honorera aujourd'hui publiquement son doyen d'âge et d'ancienneté à l'occasion du cinquantième anniversaire de sont entrée, en 1892, dans cet aéropage du Canada français. Comme sir Thomas Chapais n'avait alors que trente-trois ans, on pourrait croire que ce demi-siècle de vie parlementaire représente toute sa carrière politique. Sans doute, qu'en élevant un jeune homme à cette fonction enviable, le parti conservateur avait l'intention d'utiliser à ses fins une compétence qui s'affirmait de bonne heure. Cependant, le futur historien canadien-français comptait déjà onze années d'états de service dans la politique, le journalisme, et le mouvement intellectuel. C'était à la fois l'une des voix éloquentes, la plume la plus alerte, le causeur et le conférencier à la mode, bref, un homme d'élite dans une société aussi brillante pour le moins que celle d'à présent. D'ailleurs, qu'on juge de ce que fut la jeunesse enthousiaste et laborieuse de M. Thomas Chapais, non seulement par ce qu'il a su accomplir depuis, mais encore par la vivacité d'esprit, la fraîcheur de sentiment, les qualités généreuses d'un cerveau et d'un coeur qui n'ont rien perdu de leurs dons naturels, au cours d'une vie véritablement admirable. Le plus vieux quotidien français de l'Amérique a eu autrefois M. Chapais pour président, directeur et collaborateur. C'est un honneur qu'il revendique toujours avec fierté. Aussi est-ce avec un affectueux respect que son personnel présente aujourd'hui ce faible témoignage au jubilaire du Conseil législatif, qui est en même temps le patron du journalisme canadien - français. Honneur, santé et longue vie à sir Thomas Chapais, le prototype du citoyen exemplaire !

Gazette rimée

Mal de bloc

Le genre humain et la terre
En vérité ne font qu'un :
Ils ont même caractère
Et des malheurs en commun.

Ainsi quand la maladie
Eprouve trop l'un des deux,
La mère en est affadie
Et les enfants souffreteux.

En ce moment notre globe
A le rhume de cerveau :
Tout le monde est xénophobe,
Nasillard ou idiot.

Cette vilaine occurrence,
Avec un fort mal de bloc
Aggrave les flatulences
Et les bacilles de Koch.

Il faudra que la commère
Pour sa douleur soulager
Prenne médecine amère —
Comme on dit, faut se purger !

A ce moment de l'année
Salutaire est ce moyen,
Pour éviter la saignée
A laquelle nul ne tient.

Le rimailleur.

L'intérêt national

Quand la province de Québec s'exprime unanimement contre la conscription pour le service outremer et qu'il y a lieu de croire que son sentiment est partagé par une forte proportion de l'opinion anglo-canadienne, l'intérêt national exige qu'en traitant de cette question en public on évite toute manifestation qui pourrait nuire à l'objet pratique qu'on tient à voir triompher. Devant un jury mixte, dans une cause apparemment gagnée d'avance, un avocat prudent se garde bien de toute intrusion dans un domaine qui pourrait indisposer les juges dont il attend un jugement impartial. De même un peuple sagement dirigé se garde-t-il, en pareille occurrence, de manifester violemment contre une minorité qui ne pense pas comme la majorité. Il devrait en être ainsi dans la discussion prochaine de la question posée par plébiscite à l'électorat canadien, puisqu'elle a un rapport évident avec le problème du service militaire. L'électorat canadien-français a le droit et le devoir de répondre consciencieusement à la demande du gouvernement fédéral. Il est peu probable qu'il se divise en un pareil moment. Pour les mêmes raisons et le même sentiment, sa réaction sera quasi unanime. Les arguments qui influeront sur la décision des électeurs de Montréal produiront le même effet sur les électeurs de Québec. Le même mouvement animera les cultivateurs de la région métropolitaine et les paysans de la région québecoise ou des autres districts ruraux de la province. Le moins qu'on puisse dire à ce sujet c'est que cette unanimité est pressentie partout, parce que logique, naturelle, et parfaitement compréhensible. Dès lors, à moins de ne rechercher un autre objet que l'intérêt national, personne ne doit profiter de l'occasion pour donner libre cours à ses phobies, au risque d'indisposer d'autres groupements canadiens dont on attend un vote motivé par les mêmes arguments qui impressionnent déjà les électeurs du Canada français.

Lévis
ET LA RIVE SUD

Pas de séance du conseil

Les membres du conseil municipal de Lévis n'auront pas de séance cette semaine. Une séance sera probablement tenue mercredi prochain.

Séance de bridge

Demain soir, aux salles des Chevaliers de Colomb de Lévis, aura lieu la troisième séance d'un concours de bridge contrat pour les membres. Ces séances de bridge pendant le temps du carême sont très populaires.

Mort d'un ancien Lévisien

Nous apprenons avec regret la mort du Révd Père Léon Shaienks, des Pères du St-Sacrement, survenue le 27 février dernier, à Melbourne, après une longue maladie. Le défunt, âgé de 62 ans, était natif de Lévis. Il entra chez les Pères du St-Sacrement à Montréal en 1901 et fut ordonné prêtre à Rome en 1907. Il revint à Montréal la même année et en 1911 partit pour New-York. En 1931 il alla à Melbourne comme missionnaire. Il était le frère de MM. les abbés Philippe et Gédéon Shaienks, décédés.

Des cours de secourisme aux employés

Une séance du conseil municipal de Lauzon a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire J.-Ernest Bolduc. Tous les échevins étaient présents:

Le manque de logements commence à se faire sentir dans la ville et augmentera encore à l'approche du mois de mai prochain. Il va falloir songer à construire des logements et les autorités municipales sont à étudier la question et ont décidé de demander au gouvernement fédéral le privilège de pouvoir se procurer les matériaux de construction nécessaires. Le Wartime Housing Co qui s'occupe de construire des logements ouvriers au pays a envoyé son représentant à Lauzon pour discuter la question et doit revenir prochainement. On dit aussi qu'un syndicat doit se former pour construire des logements, si le conseil peut obtenir d'Ottawa le privilège de se procurer les matériaux nécessaires. Le conseil va continuer ses démarches commencées à ce sujet afin que la construction de logements ouvriers soit commencée le plus tôt possible.

Le conseil a décidé de vendre plusieurs terrains situés dans la partie du faubourg Caron à des personnes qui désirent se construire des maisons. Il y aura plusieurs constructions nouvelles cet été dans ce quartier de la ville.

Le bureau du service provincial d'inspection des édifices publics informe le conseil qu'une visite a été faite dernièrement de la patinoire municipale et soumet certaines recommandations. Le conseil décide d'étudier en comité général ces recommandations.

Le conseil a accepté l'offre de M. le Dr A. Bélanger, M.H., de donner des cours de secourisme aux employés de la ville de Lauzon. Les membres du conseil reconnaissent la nécessité et l'utilité de ces cours. M. le Dr Bélanger pourra commencer ces cours immédiatement.

Le conseil a reçu plusieurs plaintes sur le fait que le département des travaux publics d'Ottawa enlève la lumière vers onze heures le soir dans la rue Davie conduisant aux chantiers maritimes. On considère qu'il est nécessaire que la lumière reste allumée pour les ouvriers qui ont à voyager dans cette rue la nuit. Le greffier a été chargé d'écrire en ce sens au département des travaux publics.

Il a été proposé par M. l'échevin Adélard Lamontagne, secondé par M. l'échevin Télesphore Langlois, que le conseil désire protester énergiquement auprès des autorités du gouvernement fédéral au sujet de la loi du service militaire outremer, que copie de cette résolution soit transmise à l'honorable premier ministre King, ainsi qu'à M. le député Maurice Bourget, que demande soit faite aux contribuables de Lauzon de répondre négativement au plébiscite du 27 avril et aux conseils municipaux de la rive sud de protester dans le même sens. MM. Lamontagne et Langlois ont félicité M. le député Bourget pour le solide discours qu'il a prononcé dernièrement au Parlement d'Ottawa au sujet du prochain plébiscite.

La séance fut ensuite levée et ajournée au 30 mars et une séance de comité a été tenue.

Pour le débat mixte

Avez-vous réservé vos cartes pour le débat mixte de la J. I. C. de Lévis? Si non, hâtez-vous, car elles sont en vente depuis samedi dernier et s'enlèvent bien rapidement. Ne risquez pas de vous priver d'un plaisir légitime... et permis en carême.

Au profit des oeuvres paroissiales

Vendredi soir prochain, à 8 h. 15, à la salle du collège de Lauzon, sera présenté le plus grand spectacle de magie et d'illusions par Antoni et sa troupe, reconnu comme le plus célèbre magicien du Canada. Les recettes seront pour les oeuvres paroissiales. Il y aura une représentation spéciale pour les enfants, vendredi après-midi, à 4 h. On peut se procurer des cartes aux endroit ordinaires de Lauzon.

La fête de saint Joseph

Demain sera célébrée la grande fête de saint Joseph, patron du Canada et patron de la paroisse St-Joseph de Lévis.

A Lévis, une grand'messe solennelle sera célébrée à 9 h., et tous les élèves des classes de la paroisse y assisteront. Le chant sera fait par les élèves et il y aura sermon de circonstance. Les élèves auront leur congé samedi, à cette occasion, et aussi en commémoration du nom de Mgr Déziel, fondateur de Lévis.

A Lauzon, fête patronale de la paroisse, une grand'messe solennelle sera chantée le matin, à 8 h., avec programme spécial de chant. Le soir, à 7 h. 30, il y aura une cérémonie religieuse en l'honneur du grand patriarche, avec sermon de circonstance. Tous les paroissiens sont invités d'y assister.

Au Christ-Roi, on distribuera la sainte communion à 5 h. 30 du matin, ainsi qu'aux messes de 6 h et 6 h. 45.

Au collège de Lévis, une grand'messe solennelle sera chantée à 9 h. 30 pour tous les élèves, qui auront grand congé à l'occasion de la fête de saint Joseph.

Retraite fermée pour hommes et jeunes gens

Une retraite fermée pour les hommes et jeunes gens de Lévis commencera demain soir, en la Villa Manrèse, chemin Ste-Foy, à Québec. Elle se terminera dimanche.

Réunion du Conseil des Dames de Ste-Anne

Une réunion des membres du Conseil des Dames de Ste-Anne de Lévis sera tenue ce soir, après la prière du carême, au lieu habituel. On demande que toutes soient présentes à cette réunion importante.

Clinique à Bienville et Lauzon

Il y aura clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie, demain après-midi, à 2 h. 30, en la salle St-Antoine, à Bienville; à 3 h. 30, à l'école de la rue St-Joseph, à Lauzon, et à 4 h., à l'hôtel de ville de Lauzon.

Clinique dentaire

Demain matin, à 9 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, à Lévis, il y aura clinique dentaire par M. le docteur Paul Goulet, chirurgien-dentiste.

Des chants du bon vieux temps

Vendredi soir, à 8 heures 30, à la salle St-François-Xavier, à Lévis, des amateurs bien connus interpréteront des chants du bon vieux temps au cours d'une séance de variétés et vaudeville, donnée sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul de Bienville. Le programme comprendra aussi du piano, du violon, de la magie et de la danse.

Roger et Madeleine se feront entendre dans des chants populaires. On entendra aussi M. Jacques Bernier, siffleur qui imitera les chants des oiseaux, ainsi que M. Maurice Beaupré et le professeur Yamel. Comme le nombre des billets est limité, on voudra bien ne pas attendre à vendredi, car il sera peut-être trop tard. Tout en venant en aide aux pauvres, on passera une agréable soirée.

Appel des pompiers

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 2 heures 10, hier après-midi, pour un feu de tuyau sans gravité, rue Fréchette.

Convalescent

M. Louis Carrier, de Pintendre, transporté d'urgence à l'hôpital de Lévis le 3 mars, est maintenant en bonne voie de rétablissement.

Plongés dans le deuil

M. le Dr Georges Lepage, chirurgien dentiste, et Mme Lepage, née Henriette Belzile, de Lévis, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune enfant, Jacques, survenue hier après-midi, à leur résidence, rue St-Maurice, à l'âge de deux mois. Les funérailles auront lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église de Bienville et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie, à Lévis. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Supplique et heure de garde

Demain après-midi, à 2 heures 30, en l'église de Bienville, aura lieu une supplique ou heure de prières spéciales en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Demain après-midi, à 2 heures, en l'église du Christ-Roi, aura lieu une heure de garde et de prières spéciales en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Le jeudi à sainte Thérèse

Demain sera pour les paroissiens de Lévis et spécialement pour les jeunes gens de la paroisse le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. La messe de 6 heures 45, demain matin, en l'église Notre-Dame, sera chantée à son autel et demain soir, à 7 heures 30, aura lieu la réunion habituelle.

Funérailles de Mme veuve Louis Dorval

Ce matin, à 9 heures, en l'église de Bienville, auront lieu les funérailles de dame Délia Rancourt, épouse de feu M. Louis Dorval, décédée dimanche soir dernier, à la résidence de son gendre et de sa fille, M. et Mme Albert Barras, rue Fafard, à l'âge de 87 ans et 3 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière de Lauzon et inhumés dans le terrain de la famille.

Epidémie de vols de lait à Londres

Londres, 18 (P.C.) — Maintenant que le lait est rationné, les vols de lait aux portes des maisons sont plus nombreux que jamais dans plusieurs parties du pays.

Des bombardiers plus gros seront construits

Londres, 18 (P.C.) — Le bombardier Stirling, qui transporte huit tonnes de bombes et est le plus lourd avion au monde, n'est pas le dernier mot en fait de bombardiers, déclare J.-L. Parker, fameux pilote d'épreuves, qui prédit que des "bombardiers encore plus gros seront construits".

Votre estomac se rebelle à la suite de vos repas?

La sensation de lourdeur, de gonflement apres les repas; le vide, l'affaissement, le tiraillement avant les repas; l'éructation de gaz et la flatulence entre les repas; les rapports et le surissement des aliments, tout cela, et plus encore, sont le partage de ceux qui souffrent de troubles d'estomac.

Les Burdock Blood Bitters (Amers de Bardane pour le sang) aident a stimuler l'action paresseuse du système digestif et intestinal en favorisant le flot des sucs gastriques importants si nécessaires à la bonne digestion de la nourriture.

Lorsque vous prendrez des B. B. B. vous constaterez que leur usage améliore considerablement la digestion, l'assimilation et l'élimination.

Demandez les B. B. B. à n'importe quel comptoir d'articles de pharmacie. Prix $1.00 le flaçon.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

LE
SUCRE
...et votre épicier

Votre épicier préférerait vous vendre autant de sucre que vous désirez. Il a bâti son commerce en donnant satisfaction à ses clients.

Cependant, il a maintenant un devoir patriotique à accomplir. Le Canada doit économiser le sucre. Aussi, le Canada demande-t-il à votre épicier de surveiller les achats de sucre.

Songez que votre épicier n'a rien à gagner et beaucoup à perdre, car il doit s'assurer que vos achats de sucre ne dépassent pas ¾ de livre par personne et par semaine. N'oubliez pas qu'il a aussi le droit de refuser les commandes des personnes qui, à son avis, tentent d'enfreindre la loi, et qu'il conservera dans un livre les noms et adresses de celles dont les achats semblent exagérés.

VOUS DEVEZ OBSERVER LA LOI

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, OTTAWA.

SN-2F

IL Y A TOUJOURS
LA PAIX
À LA MAISON
QUAND LES ALIMENTS
SONT ASSAISONNÉS
AVEC H.P.
QUI
VOUS
COÛTE
MOINS

ACHETEZ CETTE
FAMEUSE SAUCE CONCENTRÉE
GENRE ANGLAIS
EMPLOYEZ PLUS DE
SAUCE
H.P.

MÉDICAMENT À 3 FINS
Attaque Rapidement Les Souffrances Du CATARRHE!

Quand le catarrhe aigu rend la respiration difficile—cause de l'enchifrènement, du larmoiement, de l'irritation du nez, et de la douleur, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du soulagement que cela vous apporte.

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait trois choses très importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il dissipe la congestion, cause de la gêne, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!

VICKS VA-TRO-NOL

FEMMES ENTRE DEUX AGES (38-52 ans)

SUIVEZ CE CONSEIL:

Si vous êtes irritables, agitées et NERVEUSES — si vous souffrez de bouffées de chaleur, d'étourdissement — causés par cette période de la vie d'une femme — essayez le Composé Végétal de Lydia-E Pinkham. Préparé **spécialement pour les femmes.** Il a fait un bien remarquable à des centaines de milliers. Suivre les instructions qu'il y a sur l'étiquette. Fabrication canadienne

Tarif d'Abonnement

	Québec et Lévis	Campagne
12 mois. . . .	$6.00	$5.00
6 mois. . . .	3.00	2.50
3 mois. . . .	1.50	1.25
Au numéro. .	0.03	0.03

PETITS OISEAUX BLEUS AU SIMPLE POINT

Par LAURA WHEELER

No 289

Nous apportons beaucoup de bonheur à votre maison vous disent ces adorables petits oiseaux bleus que vous pouvez broder en quantité sur vos toiles en peu de temps. Pourquoi ne pas en envoyer comme cadeau à vos amies? Le patron contient un calque de dix motifs variant de 2 1-4 à 2 3-4 à 5 x 11 pouces; matériel requis: illustration des points.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix du patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car l'Evénement-Journal ne se tient pas responsable des lettres non-reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

ROBERT, LE MECANO — La catastrophe — *Par Beaumont Fairbank*

L'OMBRE — A quoi veut-il en venir ? — *Par Maxwell Grant*

Episode F-49

Registered U. S. Patent Office

MOTS CROISÉS

No 309

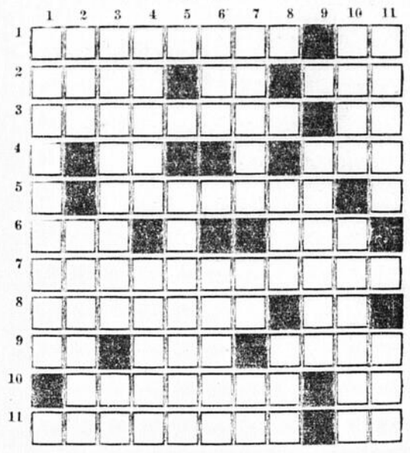

HORIZONTALEMENT

1.—Grand malheur — Symbole du Beryllium.
2.—Mis en faisceau, en gerbe — Note de la gamme — Action de voler.
3.—Lames de cuivre minces et polies — Négation.
4.—Préfixe, deux — Longue pièce de bois.
5.—Vainquis, anéantis.
6.—Air, en grec — Préfixe, égal.
7.—Communiquèrent une maladie contagieuse par inoculation.
8.—Qui a renié sa foi — Symbole du sodium.
9.—Terminaison d'infinitif — Les tiens — Fleuve d'Espagne.
10.—Ouvrage qui a subi les injures du temps — Petit ruisseau.
11.—Mettront en terre — En les.

VERTICALEMENT

1.—Fils de Clovis.
2.—Apparence — Tape sur les nerfs.
3.—Personne laide — Symbole de l'Emanation.
4.—Serpent venimeux — Démonstratif.
5.—Couleur rouge.
6.—Montagne de Grèce — Instrument du gaucho.
7.—Ville de France — Conjonction — Tonalité, abréviation.
8.—Ce qui compose l'atmosphère—Tesson.
9.—Donna un coup.
10.—Gratification en plus du salaire régulier — Ane sauvage.
11.—Prénom féminin — Obtenus.

Solution du problème d'hier

C	E	N	O	B	I	T	I	S	M	E	
E	M	A	N	A	T	I	O	N	■	N	
L	I	C	T	■	E	T	■	■	S	A	
L	E	R	O	T	■	R	O	D	E	S	
U	R	E	S	■	P	E	R	I	E	E	
L	E	■	■	S	E	E	■	M	I	R	
O	N	D	E	E	S	■	I	E	N	A	
I	T	E	R	A	T	I	F	■	C	■	
D	■	R	E	N	E	■	S	I	E	D	
E	M	B	■	T	R	A	■	C	■	U	
■	T	Y	R	■	A	S	P.	I	R	E	

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Les pieds qui dansent dans l'air!

Paul van der Mitt

No 10

Mais aux mots: "... de vous être ainsi rendue coupable de meurtre!" elle laissa tomber son mouchoir sur le tapis. Elle échappa à ses gardiens étonnés, s'élança vers le bureau du juge en criant précipitamment, en bégayant plutôt, toujours les mêmes mots: "C'est pas vrai! C'est pas vrai!"

Toujours criant, ayant visiblement perdu la tête, elle profita de la surprise qu'elle avait causée à tout le monde et, apercevant soudain la sortie, elle s'élança comme une folle pour fuir. Elle n'eut même pas le temps d'ouvrir la porte, déjà les deux gendarmes l'avaient empoignée chacun par un bras et la ramenaient se débattant et criant sans cesse: "C'est pas vrai! c'est pas vrai!"

Il est certain qu'elle n'entendit absolument rien lorsque le juge ajourna, selon l'usage, la date de l'enquête préliminaire à la huitaine. Elle n'eut peut-être pas conscience d'être entraînée par les gendarmes, qui la sortirent malgré ses vaines et faibles résistances pour la conduire, cette fois, aux cellules.

La porte du bureau du juge d'instruction s'était fermée sur elle, que, malgré tout, les personnes présentes à la comparution et toujours silencieuses entendaient encore les cris de la malheureuse que l'on entraînait dans le corridor. Personne n'avait retrouvé son sang-froid suffisamment pour engager la conversation. Paul partit précipitamment dans le silence pour être témoin de la scène.

Il vit Jeanne arriver au bout du corridor, à l'escalier conduisant aux cellules et se trouver en face de Madeleine. La présence de Madeleine sembla lui faire prendre conscience de son hystérie. Elle cessa de crier et s'élança en sanglotant dans les bras de son amie.

Paul eut honte de lui. Il partit en courant rejoindre Madeleine pour essayer avec elle de réconforter Jeanne Bouthier. Une sorte de bonheur et de fierté l'envahit en voyant le sourire que lui fit Madeleine pour le remercier.

CHAPITRE SIX

Paul avait assisté, embarrassé et maladroit, au départ de Jeanne Bouthier pour la prison.

Les gendarmes s'étaient approchés discrètement du groupe qu'ils formaient dans la cellule du Palais de Justice, où Jeanne avait été reconduite après sa comparution dramatique et où Madeleine et Paul l'avaient accompagnée. L'un d'eux avait reconnu Paul et était venu lui dire à voix basse qu'ils devaient se séparer pour leur permettre de ramener Jeanne à la maison de détention du Bois Gomin.

Jeanne frissonnait comme une bête malade. Madeleine lui parlait avec une douceur et un tact que Paul admirait sans pouvoir les imiter; il se sentait l'immense gaucherie de l'homme devant la douleur, son impuissance à trouver les paroles capables de l'assoupir et de la rassurer.

Allait-il lui suggérer de plaider folie, aliénation momentanée? — Autant eut valu l'accuser ouvertement du meurtre qu'elle se défendait d'avoir commis!

Il n'osait parler de ce qui l'avait conduite là et laissait Madeleine la bercer de ce qu'il ne pouvait s'empêcher de qualifier d'illusions sur la liberté qui lui serait bientôt rendue. Mais il se hâtait de manifester son approbation lorsque Madeleine terminait ses propos rassurants en le questionnant: "N'est-ce pas, Paul?"

Pour le reste, son rôle avait été celui de l'homme du monde empressé, qui ramasse le mouchoir tombé sur le plancher, qui avance une chaise pour la jeune fille. Il se sentait extraordinairement mal à l'aise.

Il avait toujours remarqué avec quelle merveilleuse aisance les femmes se tirent de ces devoirs difficiles, pour exprimer, par exemple, les sympathies d'usage aux parents d'un ami décédé. Comme les hommes sont gauches et maladroits dans ces circonstances, se disait-il avec dépit.

Cette scène pénible avait enfin pris fin. Il était environ midi lorsque les gendarmes firent sortir Jeanne de la cellule et la conduisirent à la sortie qui donne sur la Pla ced'Armes, où l'attendait dans toute sa laideur noire et carrée la voiture cellulaire. Jeanne y était montée sans un mot, toute résistance brisée ou épuisée.

Paul, cependant, avait dû se joindre aux gendarmes pour convaincre Madeleine qu'elle ne pouvait accompagner son amie dans le panier à salade jusqu'à la prison du Bois Gomin.

Dans la lumière éblouissante de ce midi de printemps, ils regardèrent la voiture s'éloigner et disparaître dans la rue Beaudet.

Machinalement, Paul regarda l'heure au cadran du Bureau de Poste. Il était midi et quart. Il retrouva son sang-froid. Prenant Madeleine par le bras, il l'entraîna sans explication vers le restaurant Rossin, près de l'hôtel de ville. Il avait d'abord hésité à conduire à conduire Madeleine à cet endroit, qui évoquait tant de souvenirs dont il voudrait la distraire. Mais où qu'ils se rendissent, pourraient-ils échapper à l'emprise que le drame avait sur eux?

Arrivés au restaurant Rossin, Paul commanda un dîner pour lui et sa compagne et fit venir la bouteille de vin traditionnelle.

"Ecoute, Madeleine!" C'est ainsi qu'il voulut commencer, lorsqu'on eut apporté le premier service.

"C'est chic ce que tu as fait pour Jeanne Bouthier", l'interrompit Madeleine, sans paraître voir qu'il avait lui-même voulu lui dire quelque chose. "Je savais bien que tu te rendrais compte en la voyant qu'elle n'est pas coupable!"

Paul sursauta. Il voulut protester que c'était à cause d'elle, Madeleine, qu'il était allé la rejoindre auprès de Jeanne Bouthier. Il n'avait jamais songé qu'elle pût interpréter son geste comme la preuve qu'il reconnaissait que Jeanne était innocente. Il ne s'était pas un moment arrêté à cette hypothèse.

Comment l'aurait-il pu? A la vérité, il revenait de la comparution encore plus convaincu de la culpabilité matérielle de Jeanne Bouthier qu'il ne l'était auparavant. Jeanne Bouthier ne venait-elle pas de faire une véritable crise d'hystérie? N'avait-elle pas perdu la tête en présence du juge d'instruction? La seule raison qui pût faire douter de sa culpabilité, c'est-à-dire qu'elle était incapable de tuer dans un accès de jalousie hystérique, cette raison, ne venait-elle pas de l'infirmer?

Paul n'avait aucune admiration pour les tempéraments capables de crises nerveuses et d'échapper au contrôle de la raison. C'était donc plus par sympathie pour Madeleine que pour son amie qu'il voulait lui conseiller comment elle pouvait être d'une réelle utilité pour son amie. Il avait bien pensé en parler directement à Jeanne, tout à l'heure, dans la cellule, mais il avait cru préférable de ne pas interrompre et anéantir le travail de Madeleine en obligeant la prisonnière à regarder en face la situation dans laquelle elle se trouvait.

Lorsque Madeleine le félicita d'avoir reconnu l'innocence de Jeanne, il pensa d'abord à protester, puis résolut de laisser passer sans y apporter de corrections l'équivoque compliment. Pourquoi engager une discussion oiseuse? Il voulait lui exposer son projet.

"Qu'elle soit innocente, mois, je veux bien", lui dit-il. "Mais ce n'est pas moi, malheureusement, qu'il faut convaincre de cette innocence, mais la Justice.

"Jeanne va commencer à subir son enquête préliminaire dans huit jours. Or, à l'enquête préliminaire, la présomption est contre l'accusée. Si le juge considère qu'un doute plane sur l'innocence de Jeanne, il va la renvoyer subir son procès devant la Cour d'Assises criminelles, devant les jurés.

"Il ne s'agit pas d'envisager l'affaire comme nous voudrions qu'elle se déroule, mais bien comme elle se présente aux yeux de la Justice et de ses fonctionnaires. Ainsi j'aime autant te dire tout de suite qu'il y a mille chances contre une que Jeanne soit renvoyée devant la Cour d'assises!" (à suivre)

Agit à l'INSTANT pour calmer les ACCÈS de
Toux de Nuit

Vu que des milliers de prescriptions pour Pertussin ont été exécutées par des pharmaciens pour calmer ces accès de toux — il DOIT être bon! Pertussin—fameux remède d'herbes médicinales contre la toux — soulage votre accès de toux et favorise l'expectoration facile du flegme. Sûr et très efficace pour enfants comme pour adultes. Peu coûteux! -PERTUSSIN-

La Cire Mercolisée est une crème de beauté de réputation mondiale

Faites usage de la Crème Cire Mercolisée; elle sert à plus d'un objet dans le soin de la peau. Elle nettoie, assouplit, adoucit, lubrifie et éclaircit. Quels que soient le climat, la saison ou l'endroit, la Crème Cire Mercolisée répond exactement aux besoins du moment. Son utilité générale est merveilleuse. Depuis plus de 30 ans la Crème Cire Mercolisée est la préparation favorite pour embellir davantage des millions de jolies femmes. Employez la Crème Cire Mercolisée pour faire ressortir la beauté cachée de votre peau.

La Saxolite Astringente rafraichit la peau. Employez cette réconfortante préparation, astringente tous les jours pour faire prendre à votre peau une apparence de vie, de propreté et de fraicheur. La Saxolite se dissout dans une demi-chopine d'hamamélis et s'applique sur le cou et sur le visage.

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

75e année — No 254 QUEBEC, MERCREDI 18 MARS 1942 DOUZE PAGES

Chaque soir à CHRC

notre reporter vous donne, à 11 heures, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans

"L'EVENEMENT-JOURNAL"

Accusé d'avoir donné des piqûres à des soldats, les rendant inaptes au service

Le militaire que l'on croit être l'auteur de piqûres administrées dans le but de libérer des soldats de l'armée est arrêté à l'hôpital militaire et conduit à la Cour des sessions. — Il plaide non coupable. — Cause remise au 24 mars.

Un militaire, que l'on croit être l'auteur des piqûres à plusieurs soldats de la région, administrées dans le but de les rendre inaptes au service et les faire libérer de l'armée, a comparu, hier après-midi, vers 4 h. 30, devant l'hon. juge Thomas Tremblay, de la cour des sessions de la paix. Il avait été arrêté quelques minutes plus tôt par le constable J.-M. Bidégaré, à l'hôpital militaire, où il était traité depuis une quinzaine de jours, à la suite d'une piqûre qu'il s'est administrée lui-même, dans le but précité.

Au moment de sa comparution, le soldat paraissait encore souffrant, et se portait difficilement sur ses jambes. C'est, dit-on, un très jeune soldat, ne connaissant rien en médecine.

Il a palidé non coupable à l'accusation portée contre lui et sa cause a été remise au 24 mars prochain. Le texte de l'accusation, rédigé par Me Eugène Marquis, procureur de la Couronne dans cette cause, se lit comme suit : "Accusé d'avoir administré une substance délétère de nature à causer des lésions corporelles". Cette offense est passible d'une condamnation à 14 années de pénitencier.

L'accusation ne précise pas le nombre de personnes qui ont été piquées d'après le procédé. D'après le dossier de l'affaire, qui est actuellement entre les mains de Me Eugène Marquis, il semble cependant que le soldat, qui n'est âgé que d'une vingtaine d'années, n'a pas administré de piqûres dans le but de faire de l'argent. Il ne s'agirait pas d'un racket, comme il a été dit précédemment.

L'affaire se serait baclée entre amis. Le soldat, qui ne connait ni A ni B en médecine, s'est tout simplement avisé de se piquer lui-même à la térébenthine, pour se faire libérer de l'armée, qu'il voulait quitter

(Suite à la page 10, 4e col.)

Maire de Baie-Comeau

Rimouski, 18. (DNC) — M. H.-E. Sewell a été réélu à la mairie de Baie-Comeau, la semaine dernière. M. Sewell a toujours été maire de Baie-Comeau depuis la fondation de cette municipalité.

Réélection de M. Laliberté à Saint-Pascal

Les citoyens de St-Pascal-Baylon procèdent à leurs élections annuelles. — L'ouverture de la 18e rue dans la Canardière.

M. Gérard Laliberté a été réélu à la présidence de la ligue des Citoyens de Saint-Pascal Baylon, au cours d'une réunion, tenue sous sa présidence, hier soir. M. Laliberté commencera un deuxième terme.

Les autres membres de l'exécutif ont été élus comme suit : 1er vice-président, Joseph Sénéchal ; 2e vice-président, P.-M. Bergeron ; secrétaire, Léo Poitras ; trésorier, Emmanuel Bidégaré. Directeurs : MM. Arthur Gauthier, Jules Giguère, Harry Bell, Alph. Chamberland, Emile Simard et Emmanuel Bidégaré.

L'échevin Albéric Noreau, qui assistait à la réunion de même que l'échevin Hubert Simard, a mis la ligue au courant d'un projet d'ouverture de la 18e rue dans la Canardière, par-dessus la voie du C. N. R. Il a déjà été question de construire un autre tunnel à cet endroit, pour éviter la construction d'un passage à niveau. La guerre retardera l'exécution de ce projet. Si elle est ouverte, la 18e rue sera coupée d'un passage à niveau muni d'un système de barrières de sécurité.

La question de la réfection de la Canardière a été également touchée. Les membres ont déploré que cette voie très importante ne soit pas encore recouverte d'une couche d'asphalte. Le béton s'est déjà désagrégé beaucoup, et, si l'on n'intervient pas, elle sera dans un état pire qu'il y a trois ans, avant sa réfection.

Les membres ont aussi discuté du service des autobus, qu'ils trouvent d'une lenteur excessive.

Délégations au conseil du Travail

Le conseil, présidé par M. Gérard Tremblay, reçoit deux délégations relativement à la grève des boulangers de Montréal.

Le Conseil régional du Travail, qui siégeait hier sous la présidence de M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, a reçu deux délégations relativement à la grève des boulangeries de Montréal.

Les deux délégations ont été reçues séparément. Dans la matinée, le Conseil régional a conféré avec les représentants de l'Association des maitres-boulangers et de la Ligue patronale des boulangers de Montréal.

Hier après-midi, ce fut au tour des représentants de l'Union Internationale des ouvriers boulangers de rencontrer le Conseil régional.

Les deux groupes ont exposé chacun leurs points de vue sur le différend. Il a été décidé, ensuite, que l'officier de conciliation du Conseil régional du Travail convoquera une réunion conjointe de tous les intéressés, à Montréal, pour discuter la question de la reconnaissance syndicale.

Pour ce qui est de la question des salaires et du boni de vie chère, les employés ont résolu de soumettre à chaque employeur un mémoire exposant leurs demandes.

Parmi les délégués, on remarquait M. Harrison, président de l'Association des boulangers, M. Bois, le secrétaire, MM. Cardinal, Dussault, etc. Les représentants des ouvriers comprenaient M. Gaucher, président de l'Union, accompagné du conseiller juridique de l'Union, Me J. Rodier, M. Fournier, président du Conseil des Métiers et du Travail, etc.

Nos Diamants

sont en vérité plus brillants, plus beaux à tout point de vue;

. . etant diamantaires d'expérience nous sommes à même de vous satisfaire pleinement.

Birks

Diamantaire 16 de la Fabrique

Deux ouvriers écrasés à mort par une pierre

Chicoutimi, 18. — (DNC) James-Edwin Miner, 26 ans, marié, père de deux enfants, de Sturgeon-Falls, Ontario, et William Pushkar, 23 ans, célibataire, de Teulon, Manitoba, ont perdu la vie vers 10 heures, hier matin, à la suite d'un accident survenu à Shipshaw, où des milliers d'hommes sont employés présentement.

Une pierre de 2 pieds d'épaisseur et mesurant 5 pieds par 6 pieds s'est détachée d'elle-même et a fait une chute de 16 pieds dans le puits C, causant ainsi la mort de deux hommes travaillant pour le compte de Harrison, entrepreneur.

Les patients de l'hôpital Laval suivent des cours

Le département de l'Instruction publique les organise. — Anglais, français, sténographie, dactylographie, comptabilité, économie domestique, etc. — Aviseur technique à la disposition des élèves. — Inauguration par M. B.-O. Filteau.

Depuis lundi soir, une nouvelle atmosphère règne à l'hôpital Laval, transformé en immense école. 155 patients se sont inscrits pour les premiers cours : français, anglais, mathématiques, comptabilité, sténographie, dactylographie, économie domestique. Enseignement libre, chacun choisissant la branche qui lui convient ; gratuité des livres : autant d'utopies qui se réalisent dans la joie commune.

Il s'agit de cours par correspondance. Ceux-ci, récemment, ont acquis beaucoup de vogue. Chez les soldats d'abord, où ils remplissent le vide de certaines heures et préparent la réadaptation civile. Le conflit, en effet, ne durera pas toujours, et il importe que l'on soit prêt à gagner la paix. Les malades sont dans la même situation. Pour triompher plus sûrement de leur ennemi le bacille, ils ont besoin d'un entrainement continu. Repos, traitement ne suffisent pas si "l'esprit est inquiet, déroute, sceptique, prisonnier de la monotonie d'une cure longue et pénible". Une occupation intellectuelle bien appropriée à leurs forces, et voilà que la vie sanatoriale prend un autre sens : les efforts tendent à un but déterminé, la guérison n'apparait plus comme un mirage mais devient une réalité que l'on touchera bientôt : "Dans un an, deux ans, j'aurai des moyens de subsistance nouveaux ; aucune de ces minutes de cure n'aura donc été perdue puisque je me serai tracé une situation plus enviable que celle qui m'a conduit ici".

Cours par correspondance, mais organisés sur un plan admirable. Qui en prend l'initiative ? Le département même de l'Instruction Publique. Le secrétaire provincial, l'honorable M. Perrier, le surintendant, M. Victor Doré, le secrétaire, M. B.-O. Filteau, en font leur chose. Hier, le Lac-Edouard : aujourd'hui, Laval. Non seulement des éducateurs sont chargés de la correction des devoirs, mais un aviseur technique sera tous les jours à la disposition des élèves qu'il visitera salle par salle, qu'il dirigera, encouragera. Cette tâche délicate a été confiée à M. Roger Brault, professeur d'anglais au High School St. Patrick. Et l'on conviendra que M. Brault était éminemment qualifié pour l'assumer. Naturellement, il y aura des examens oraux et écrits et des certificats et diplômes seront décernés. L'institution de cours spéciaux est même prévue, au fur et à mesure des besoins et des demandes.

M. Filteau, en particulier, s'est donné de tout coeur au mouvement et les patients de Laval, lorsqu'il leur a été présenté lundi soir, ont manifesté par leurs applaudissements comment il apprécient la générosité du département de l'Instruction Publique. Dans une brève allocution, M. le Dr Roland Desmeules, a interprété magnifiquement les sentiments de tous. Le Dr Desmeules, comme le Dr Louis Rousseau, comme la Révérende Mère Saint-Déodat, supérieure, et la Révérende Mère Saint-Georges, assistante-supérieure, tiennent énormément à cette réussite. L'inauguration des cours a été le résultat de leurs actives démarches.

155 inscriptions, disons-nous plus haut. Mais des élèves ont réclamé deux ou trois cours puisque l'on débute avec 282. Et, comme l'exemple entraine, l'hôpital aura tôt fait de se transformer en une véritable ruche d'où les abeilles ne sortiront que pour former de nouveaux essaims, capables de tirer des fleurs de leur propre jardin, momentanément délaissé, un miel dont la société saura apprécier toute la saveur.

36,182 ouvriers ont profité du programme de formation pour l'industrie de guerre

Des représentants de toutes les provinces se sont réunis à Ottawa, pour une conférence de trois jours. — M. P. Méthé, de Québec, présent. — 106 classes au pays, et 1,275 instructeurs.

Ottawa, 18. — Les représentants provinciaux du comité national qui assure l'exécution du programme de formation d'ouvriers pour l'industrie de guerre, se sont réunis à Ottawa lundi, pour une conférence de trois jours. Le directeur général, M. R.-F. Thompson, a dit aux délégués, à la séance d'ouverture, qu'il fallait accorder plus d'attention à la formation des ouvrières.

Le lieutenant-colonel F.-T. Fairey, directeur régional pour la Colombie canadienne, a révélé que les écoles de cette province ont commencé à former des ouvrières en grand nombre, pour l'avionnerie, et cela à la demande des patrons eux-mêmes. Le colonel Fairey a exprimé la certitude que l'on n'aura pas de difficultés à trouver des élèves.

C'est M. Bryce-M. Stewart, sous-ministre du Travail, qui a souhaité la bienvenue aux 31 délégués. M. Stewart a entendu les rapports et a donné des directives et des conseils à la lumière de chacun.

M. Thompson, dans son rapport, s'est réjoui de l'intérêt agissant que montrent les industriels pour cette initiative du gouvernement. Ils avaient commencé par se montrer indifférents ou sceptiques, mais au cours de l'année dernière on a assisté à un changement radical d'attitude chez la plupart et plusieurs classes furent ouvertes à leur suggestion. Dans plusieurs cas, les patrons eux-mêmes ont institué des cours d'apprentisage avec la coopération du comité.

L'une des parties les plus intéressantes du programme est celle qui

(Suite à la page 10, 4e col.)

TEL.: 2-1060
DENTISTE
Dr J.-E. LaForest
Chirurgien-Dentiste
16, rue ST-JOSEPH Québec

Pendant que les Chambres délibèrent...

La St-Patrice à la Chambre

L'esprit de la Saint-Patrice avait envahi la Chambre basse, hier après-midi. Plusieurs députés portaient, au revers de leur veston, les couleurs de la Verte Erin, et sur le pupitre du député libéral de Pontiac, M. E.-C. Lawn, on pouvait apercevoir un joli bouquet de shamrocks. Autant de signes sensibles de l'hommage que l'on voulait rendre à nos compatriotes irlandais.

A la fin de la séance, le premier ministre s'est levé pour saluer "ce groupe de citoyens particulièrement intelligents et laborieux" de la minorité irlandaise.

"Saint Patrice, dit M. Godbout, fut un grand bienfaiteur de l'humanité. Son action spirituelle et les directives temporelles qu'il a données à son peuple en ont fait une grande figure de l'histoire et un héros de la légende. Aux fils de saint Patrice, je souhaite une bonne fête au nom de la Chambre".

Le chef de l'Opposition associa ses souhaits à ceux du premier ministre et évoqua les persécutions dont furent victimes les Irlandais, dans le passé. Il nota, ensuite, que l'Irlande a fourni de grands parlementaires dans tous les pays anglo-saxons.

M. Lawn remercia enfin la Chambre de ses bons sentiments au nom de tous les citoyens irlandais.

Les pêcheries dans Matane

M. Rochette, ministre des Pêcheries maritimes, a appris au chef de l'Opposition que depuis le 1er janvier 1941 au 12 mars 1942, dans le comté de Matane, des sommes d'argent ont été dépensées par le département des Pêcheries pour l'entretien des bâtisses, le remplissage des neigères, les salaires, les gages et les déboursés des employés et, en particulier, pour les sinistrés de Méchins. En outre, les pêcheurs qui font partie de la coopérative de Matane ont profité de l'octroi de $17,000 accordé aux pêcheurs unis de Québec, pour le transport du poisson et pour l'administration du bureau-chef. Ils ont aussi l'avantage de profiter de l'octroi de $25,000 accordé à l'Ecole des Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière.

Aux Iles-de-la-Madeleine

M. Rochette a également appris à M. Hormisdas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, que la construction d'un entrepôt frigorifique, à la Grande-Entrée Iles-de-la-Madeleine, a été abandonnée par le gouvernement de la province, parce que les pêcheries maritimes, dans ce lointain comté, tombent entièrement sous la juridiction du fédéral. Il a ajouté que le montant du contrat initial pour la machinerie était de $9,988, et pour la construction, de $11,355. Le montant payé à l'entrepreneur a été de $6,200. Les matériaux de construction et la machinerie achetés ont été transportés ailleurs, et une somme de $408.45 a été payée à la Clarke Steamship et aux manoeuvres des Iles à cette fin.

Trois motions adoptées

La Chambre a adopté à l'unanimité trois motions de l'Opposition. L'une (M. Delpha Sauvé, Beauharnois), demandait la production de tous les arrêtés ministériels, du 1er janvier 1940 au 10 mars 1942, relativement à la taxe imposée sur les corporations. Une autre (M. T. Labbé, Mégantic), demandait copie des arrêtés ministériels concernant les développements de pouvoirs d'eau ou constructions de barrages en vue de la production d'énergie électrique. Enfin, M. Labbé avait une autre motion dans laquelle il demandait copie des arrêtés ministériels, du 1er janvier 1941 au 10 mars 1942, se rapportant aux seigneuries.

Un député à l'honneur

Un certain nombre de députés à l'Assemblée législative se font un point d'orgueil d'avoir des foyers bien garnis et de n'avoir pas assez de leurs dix doigts pour compter leurs enfants. Tel est le cas, par exemple de M. Paul-O. Goulet, député libéral du Témiscamingue, qui est l'heureux père de deux jumeaux depuis hier matin. M. Goulet avait déjà douze enfants. Son collègue, M. Félix Allard, député du comté voisin, l'Abitibi, lui a offert publiquement des félicitations, hier après-midi, en Chambre. M. Goulet a un digne émule, à l'Assemblée législative, en la personne de M. H.-L. Gagnon, député de Frontenac, qui a également une famille de 14 enfants.

La St-Patrice

Une messe solennelle a été célébrée, en l'honneur du patron national de l'Irlande, Saint-Patrice, à l'église Saint-Patrice de la rue McMahon, hier matin. S. E. le cardinal Villeneuve y assistait au trône, accompagné des RR. PP. McCormick et Doyle, C. SS. R. Un grand nombre de membres du clergé régulier et séculier ont pris part à cette célébration liturgique de la Saint-Patrice, de même qu'un nombre de fidèles.

Réponse négative

Des citoyens de Drummondville se sont réunis dimanche dernier et ont formé un comité qui a recommandé de voter "NON" au prochain plébiscite, qui doit être tenu le 27 avril prochain, au sujet de la conscription.

Les locataires

Le comité de la Ligue des locataires se réunira vendredi soir prochain, le 20 mars, à 280, 8e avenue. Cette réunion est convoquée pour huit heures précises.

Modifications à la loi des pensions présentées par J.-A. Mathewson

Le trésorier provincial explique le projet, qui a pour objet principal d'étendre aux fonctionnaires du service extérieur les bénéfices du fonds de pension. — Plusieurs autres bills étudiés.

L'hon. J.-A. Mathewson, Trésorier de la province, a présenté à l'Assemblée législative, hier après-midi, son projet de loi qui modifie la Loi des pensions. Ce projet, l'un des plus importants que les Chambres auront à étudier, cette année, et quelques autres ont été adoptés en première lecture.

Le bill de M. Mathewson a pour objet principal d'étendre aux fonctionnaires du service extérieur et aux employés des diverses commissions provinciales les bénéfices du fonds de pension, bénéfices qui étaient jusqu'ici réservés aux fonctionnaires du service intérieur.

Le nouveau système s'applique à tous les fonctionnaires et employés du gouvernement, recevant un traitement annuel d'au moins $600 à l'exception des juges à qui la loi accorde des pensions spéciales. La contribution est fixée à 5 pour cent du traitement. Les fonctionnaires ont le droit de faire compter leurs années de service antérieures à l'adoption de la loi, dans la mesure où ils le jugent à propos, en payant une contribution proportionnée à la durée de leurs services, mais sans intérêt. Le remboursement peut se faire en plusieurs versements.

Les conditions de la pension

Pour retirer une pension, il faut avoir au moins 10 ans de service, être âgé de 65 ans ou être devenu infirme corporellement ou mentalement. La pension est basée sur le traitement moyen des fonctionnaires pour les dix dernières années de ses services et elle est fixée à autant de cinquantièmes de son traitement qu'il aura d'années de services. Toutefois, les agents généraux de la province et les membres des commissions provinciales permanentes ont le droit, de leurs fonctions, d'ajouter automatiquement 10 ans de services à la durée réelle de leur emploi. Dans le calcul de la pension, on ne tient pas compte de plus de 35 ans de services ; et il faudra avoir contribué au fonds de pension pendant 15 ans pour avoir droit au plein montant de la pension.

Si un fonctionnaire, marié pendant l'exercice de ses fonctions et avant l'âge de 60 ans, vient à mourir, sa veuve continue de toucher la moitié de la pension, tant qu'elle reste veuve.

En cas de démission ou de destitution, les sommes versées pour le fonds de pension sont remboursées sans intérêt. La loi entrera en vigueur le 1er avril 1942.

Parmi les autres bills votés hier en première lecture, mentionnons un projet de loi présenté par l'hon

(Suite à la page 10, 4e col.)

Emilio Normand acquitté par M. le juge Tremblay

M. Normand avait été accusé de recel pour avoir acheté des marchandises du camp de Valcartier. — Il fournit une explication plausible à ses transactions. — Le soldat Georges Costello et le soldat Wallace Hanson condamnés.

Emilio Normand, épicier de notre ville, a été acquitté, hier, de l'accusation d'avoir recelé pour $200 de marchandises du camp de Valcartier.

M. Normand s'était expliqué lui-même sur les circonstances des transactions pour lesquelles il avait été accusé de recel. Jamais, avait-il dit, il n'avait cru faire de transaction irrégulière en achetant de J.-Antonio Morissette, ancien livreur de la Canada Packers Ltd., les marchandises que celui-ci lui disait être des 'surplus" du camp de Valcartier qu'il avait achetés pour qu'ils ne soient pas jetés.

Dans son jugement, M. le juge Thomas Tremblay a déclaré qu'il était d'avis que M. Normand avait fourni une explication plausible de la présence de ces marchandises dans son magasin. M. Normand avait en effet fait remarquer au tribunal que près de la moitié de ses affaires consistait en aubaines de tout genre, marchandises achetées à prix d'occasion. Pour lui, Morissette, qu'il connaissait bien comme livreur, n'avait fait que lui fournir une nouvelle aubaine dans laquelle il navait pu voir rien de suspect.

En fournissant une telle explication, a déclaré M. le juge Tremblay en citant la jurisprudence, M. Normand a déplacé le fardeau de la preuve sur les épaules de la poursuite, qui devait prouver que M. Normand n'avait pu ne pas savoir que ces marchandises étaient volées.

Quoique imprudent, M. Normand a toujours été d'une entière bonne foi et n'eut jamais l'idée qu'il achetait des marchandises volées en acceptant les "surplus" de Morissette.

M. le juge Thomas Tremblay a donc acquitté honorablement M. Emilio Normand. Celui-ci était défendu par Me Antoine Rivard, C. R.

GEORGES COSTELLO

Le soldat Georges Costello, "le plus coupable de tous ceux qui ont été accusés dans l'affaire de fraude à Valcartier", disait le juge, hier, a été condamné à 15 mois d'emprisonnement pour avoir conspiré pour frauder le gouvernement fédéral de quelque $25,000 par un trafic malhonnête des denrées du camp.

Costello travaillait au dépôt central de provisions du camp. Il avait transformé en cachette pour les denrées qu'il enlevait au magasin militaire, le chalet qu'il habitait sur les bords de la rivière Jacques-Cartier.

A cause de ses fonctions, Costello avait pu organiser plusieurs "rackets" dont on peut juger de l'im-

(Suite à la page 10, 4e col.)

Anciens de St-Laurent et de l'université St-Joseph

Les anciens élèves du collège St-Laurent et de l'université St-Joseph du Nouveau-Brunswick, sont invités à assister à un dîner, au Old Homestead, dimanche soir, le 22 mars. A la suite le ce dîner, il y aura veillée intime, laquelle fournira l'occasion de rappeler des souvenirs du collège et renouer des relations profitables. Les RR. PP. Legault et Lavallée, du collège St-Laurent ainsi que les RR. PP. Morin et Lapalme seront du nombre.

Le prix du couvert est de 60 cents. Pour tous renseignements, communiquer avec le R. P. Hotte, C.S.C., 144, Claire-Fontaine, tél. 3-2334.

Quelle Vie!

Faire seule ses randonnées
Ce n'est pas toujours très gai!
Transpirer est pardonnable
Mais blesser est détestable!

Baignez-vous au LIFEBUOY ce soir

Le SEUL savon fabriqué spécialement pour enrayer la "B.O." (la Blessante Odeur)

Une soirée pour la Colonisation

M. Léo Brown préside une réunion, à St-Coeur-de-Marie. — Présentation de films. — De courtes causeries prononcées.

Il y avait séance de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Coeur de Marie, hier soir, à la salle paroissiale de St-Coeur de Marie. La soirée, présidée par le sous-ministre de la Colonisation, M. Léo Brown, était consacrée à la colonisation.

Des films sur la colonisation de l'Abitibi furent montrés, et de courtes causeries furent prononcées par M. J.-Alfred Morisset, président de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Coeur de Marie; par M. l'abbé Morel, aumônier de la Société diocésaine de Colonisation, et par le sous-ministre de la Colonisation, M. Léo Brown.

Ce dernier, après avoir loué le travail magnifique que réalisaient les Pères Eudistes sur la Côte Nord, affirma que la colonisation était le meilleur moyen pour nous de remédier au chômage et à ses tristes effets et de lutter contre le communisme.

Il félicita la Société St-Jean-Baptiste pour le rôle digne de mention qu'elle jouait dans le support et l'aide apportés à nos colons, et en profita pour féliciter particulièrement un des plus dévoués apôtres de la colonisation, M. Louis Lachance, président de la Société d'Aide aux Colons de St-Jean-Baptiste. Il demanda aussi aux propagandistes de la colonisation de ne pas faire voir que les côtés noirs de la colonisation. Il demanda qu'on veuille bien, tout en insistant sur les difficultés présentes, parler des grandes possibilités de succès inhérentes aux essais de colonisation.

Il fit aussi un appel pour les jeunes mères de l'Abitibi qui seraient satisfaites de recevoir tout le vieux linge et les vieux meubles dont les paroissiens n'auraient plus besoin.

LE CAUCUS LIBERAL

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a présidé un caucus de la députation libérale à l'Assemblée législative, hier soir. Les délibérations ont commencé vers neuf heures et se sont terminées vers minuit et un quart.

Ce caucus, à ce qu'on disait, avait été convoqué pour permettre aux députés de discuter à coeur ouvert la motion Chaloult relative à la tenue du plébiscite, qui doit être rappelée pour discussion, cet après-midi, à la Chambre Basse.

Toutefois, on ignore si cette question a été discutée vu que, une fois le caucus terminé, le premier ministre s'est contenté de dire aux chroniqueurs parlementaires, en sortant de la salle du comité des bills privés, où la réunion fut tenue, que "le caucus avait été très intéressant".

Activités nombreuses des forestiers l'an dernier

Le but de l'association est de faire l'éducation du public sur la conservation des forêts, de la flore et de la faune, des sites touristiques, etc. — Rapport du secrétaire.

L'Association forestière québecoise a tenu, hier soir, son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Omer Lussier, ingénieur forestier et avocat, président de la Corporation des mesureurs de bois et président réélu de l'Association forestière.

La réunion avait lieu au Château Frontenac.

La plupart des directeurs, qui ont tous été réélus, et des membres du conseil d'administration, étaient présents. On remarquait en effet, en outre du président, le vice-président, M. François Faure; le secrétaire, M. Jos.-W. Michaud, le trésorier, M. J.-Eric Hudon.

L'allocution présidentielle a ouvert l'assemblée, suivie de la présentation des rapports par le secrétaire et le trésorier.

Au delà de 100 congressistes ont pris part aux délibérations.

Le président a d'abord expliqué que le but de l'association, qui est de faire l'éducation du public sur la conservation des forêts, de la flore et de la faune, des sites touristiques, etc., avait été atteint et que l'association, elle-même et seule, avait mené à bonne fin quantité d'activités qui n'ont rien coûté à l'Etat. L'association, évidemment, entend bien poursuivre cette politique, si ses ressources le lui permettent.

Le but que poursuivent les forestiers est encore de faire travailler chaque région de la province à trouver ses problèmes particuliers, problèmes dans le domaine de la conservation des lots boisés, de la faune, de la flore, de l'amélioration si possible de la flore et de la faune, du tourisme, et de faire suggérer par chaque région les moyens de résoudre chacun d'eux.

L'association veut intéresser la population de chaque comté à la conservation des forêts. C'est pourquoi elle organise des sortes de cellules locales, des cercles forestiers.

On a fondé au Canada, depuis l'établissement de l'Association forestière québecoise, une association de conservation. Cette dernière s'est développée dans notre province et M. Lussier, considérant ses bonnes intentions, déclarait hier que les membres de l'association provinciale le pouvaient donner leur adhésion au mouvement de conservation, qui ne veut absolument pas nuire aux autres organisations qui travaillent dans le même sens que lui.

Notre association, ajoutait le président, M. Lussier, a pour fondement la bonne volonté de ses membres. Si elle a si bien progressé jusqu'ici, c'est précisément dû à cette confiance mutuelle et au support que lui ont donnés les membres. Et il demandait de plus l'encouragement moral de tous les membres et de tous ceux qui veulent le bien de l'association, sans lequel cette dernière ne peut vivre.

Le rapport du secrétaire montre les activités de l'association durant l'année écoulée. Elle a organisé, avec la collaboration du service forestier du Dominion, un concours radiophonique forestier qui a remporté un grand succès. Ce concours, par l'attribution des prix, lui a valu 130 inscriptions de membres pour un an.

Et aussi un programme d'hiver

(Suite à la page 5, 6e col.)

M. Omer Lussier réélu, à l'Association forestière

Tous les membres du conseil d'administration sortant de charge ont été réélus en bloc. — MM. François Faure et C.-E. Dansereau vice-présidents. — M. Jos.-W. Michaud secrétaire. — Liste des directeurs.

M. Omer Lussier, de Québec, ingénieur forestier et avocat, président de la Corporation des mesureurs de bois, a été réélu hier soir président de l'Association forestière québecoise, à l'assemblée générale annuelle que tenait cette organisation, au Château Frontenac.

Les membres, constatant le travail gigantesque accompli par le conseil d'administration qui veillait aux intrêts de l'association l'an dernier, l'ont réélu en bloc.

Les vice-présidents seront MM. François Faure, vice-président de la Consolidated Paper Corp., et l'hon. C.-E. Dansereau, industriel et ministre dans le Cabinet provincial. Le secrétaire sera M. Jos.-W. Michaud, publiciste du ministère des Terres et Forêts, et le trésorier, M. J.-Eric Hudon, ingénieur forestier, directeur de l'Ecole des gardes forestiers.

Des industriels, des chefs de services, des gérants de compagnies de pulpe, des ingénieurs, des hommes d'affaires, des personnages de l'instruction publique, etc., ont pris part aux délibérations de la réunion d'hier. L'assemblée comprenait aussi des délégués de toutes les parties de la province, représentant les différentes cellules de l'association.

Voici la liste des directeurs réélus pour le prochain terme :

Fernand Boutin, I.F., chef du Service forestier, président de la Société de Sylviculture; John-O. Wilson, I.F., Gérant forestier, Anglo Can. Pulp & Paper Co.; W.-A.-E. Pepler, I.F., Gérant, Quebec Forest Industries; Avila Bédard, M.F., sous-ministre des Terres et Forêts, directeur de l'Ecole d'Arpentage et de Génie forestier; L.-Z. Rousseau, I.F., professeur et secrétaire adjoint de la Faculté des Sciences, université Laval; G.-C. Piché, M.F., Ex-chef du Service forestier, ingénieur forestier conseil; Lucien Dufour, secrétaire de la Corporation des Mesureurs de bois; Henri Kieffer, I.C., I.F., chef du Service de la Protection; R. Bellefeuille, I.F., Technicien en charge de la section de Météorologie (Service de la Protection des Forêts) président de l'Association des Ingénieurs forestiers de la province de Québec; J.-D. Brûlé, I.F., Gérant, The Southern St. Lawrence Forest Prot. Association; Théo.

(Suite à la page 5, 3e col.)

W. Bélanger a permuté dans l'Armée

De capitaine-instructeur de la brigade des incendies il devient major en charge de la prévention des incendies du district militaire No 5.

Le capitaine instructeur Wellie Bélanger, du service des Incendies de Québec, vient d'être nommé officier en charge de la prévention des incendies pour le district militaire no 5, avec le grade de major dans l'armée active.

Le capitaine instructeur Wellie Belanger était très estimé de ses chefs dans la brigade des Incendies. Encore récemment, il était l'objet d'une belle promotion. Avec sa nomination, l'armée s'assure les services d'un homme très compétent, mais le service des Incendies perd l'un de ses meilleurs hommes.

La nomination du major Bélanger a été annoncée officiellement par la brigadier G.-P. Vanier, commandant du district militaire de Québec.

PROTEGEZ-VOUS

L'huile combustible est rationnée. Mais vous pouvez avoir du charbon. Protégez-vous. Achetez tout de suite le charbon dur marqué commercialement de points ROUGES!

FAMOUS READING ANTHRACITE

VOLEZ à MONTREAL
(80 MINUTES)
Service Aérien Quotidien*
MONTRÉAL — TROIS-RIVIÈRES
QUÉBEC
Beechcraft Bi-Moteur, Tout en Métal
CÉDULE QUOTIDIENNE (dimanches exceptés*)

De Haut en Bas	De Bas en Haut
9.00 A.M. Dép. Montréal (Dorval)	Arr. 6.20 P.M.
9.40 A.M. Arr. Trois-Rivières	Dép. 5.40 P.M.
(Cap de la Madeleine)	
9.50 A.M. Dép. Cap de la Madeleine	Arr. 5.30 P.M.
10.20 A.M. Arr. Québec (Ancienne Lorette)	Dép. 5.00 P.M.

Taxis Spéciaux aller-retour des Aéroports
POUR LIVRAISON RAPIDE EMPLOYEZ LA POSTE AÉRIENNE
QUEBEC AIRWAYS
1010 Ed. Confédération
Montréal
MArquette 4231,
ou Bureau de voyage le plus rapproché ou C.P.R.

La session provinciale

Le trésorier de la province annonce que le discours sur le budget sera prononcé la semaine prochaine; budget équilibré

M. Mathewson déclare que des économies dans divers services et l'augmentation des revenus permettent au cabinet de payer toutes ses dépenses à même ses revenus ordinaires. — Quatre projets de loi votés en troisième lecture.

(Par Maurice Bernier)

L'Assemblée législative a fait du bon travail hier. Elle a adopté en troisième lecture quatre projets de loi du gouvernement et commencé l'étude du budget supplémentaire pour l'année financière qui expirera le 31 mars prochain.

Au cours du débat qui s'est engagé sur le budget supplémentaire du ministère des Terres et Forêts, l'hon. J.-A. Mathewson, trésorier de la province, a annoncé qu'il prononcerait le discours du budget la semaine prochaine. On peut dire que c'est la principale nouvelle de la journée sur la colline parlementaire.

Les estimés budgétaires pour l'année 1942-43 sont à l'impression, à ce que nous avons appris.

Suivant nos informations, le trésorier annoncera que le budget de l'année financière 1941-42, celle qui se terminera le 31 mars, est équilibré sur tous les comptes, ainsi qu'il l'avait déjà laissé entendre. Le budget de 1942-43 sera également équilibré, en dépit des dépenses nouvelles auxquelles le gouvernement doit faire face. Des économies dans divers services et l'augmentation des revenus permettent au cabinet de faire face à la situation et de payer toutes ses dépenses à même ses revenus ordinaires.

En un mot, le gouvernement actuel veut rester fidèle à la politique du "pay as you go", ainsi que le soulignait le trésorier dans un débat, hier.

Parmi les dépenses additionnelles auxquelles l'administration devra faire face cette année il y a celle du boni des fonctionnaires provinciaux, qui coûtera à la province un montant approximatif de $1,250,000 annuellement. Le gouvernement veut aussi augmenter dans des proportions notables le budget du département de l'Instruction publique. Le premier ministre et ses collègues, comme le disait la semaine dernière l'hon. Hector Perrier, veulent se porter au secours des commissions d'écoles qui éprouvent de sérieux embarras financiers et, d'une façon générale, promouvoir la cause de l'éducation.

Au chapitre des revenus, le trésorier apprendra à la Chambre qu'en vertu de l'entente que la province a signée avec Ottawa relativement au transfert de certains droits fiscaux au pouvoir central, le gouvernement fédéral garantira à la province les revenus les plus considérables qu'elle ait perçus jusqu'ici, du moins en ce qui concerne la taxe sur l'essence et l'impôt sur le revenu des compagnies.

Mais n'anticipons pas davantage sur le prochain exposé budgétaire de notre grand argentier. Et revenons tout de suite à la séance d'hier.

4 projets votés en 3e lecture

Au début, la Chambre a voté en 3e lecture, sur division, les quatre projets de loi ministériels qui avaient déjà été discutés vendredi. L'un abroge une loi de l'U.N. qui stijulait que les départements n'étaient pas tenus de faire imprimer leurs rapports à moins d'en être forcés par le lieutenant-gouverneur en conseil; un deuxième abrogeait une autre loi de l'U.N. qui décrétait la réduction à 3 p.c. du taux d'intérêt en matières provinciales; un troisième concernait les droits sur les successions et le quatrième modifiait la loi de l'Instruction publique pour donner le droit de vote et d'éligibilité aux femmes dans les commissions d'écoles.

Un nouveau débat s'est engagé sur chacun de ces projets.

Un crédit supplémentaire de $25,000 pour le ministère des Terres et Forêts a soulevé ensuite une longue discussion. Il a été longuement question des incendies forestiers de l'été dernier, dans les comtés du lac St-Jean et de Chicoutimi. Le chef de l'Opposition (l'hon. O. Gagnon) a soumis que les dépenses couvertes par les mandats spéciaux devaient être incluses dans le budget supplémentaire et ratifiées par la Chambre.

Au cours de ce débat sur les feux de forêts, l'hon. P.-E. Côté (Terres et Forêts, Chasse et Pêche) a annoncé à la Chambre qu'il présentera probablement la semaine prochaine deux projets de loi qui auront pour objet de rendre plus efficace la protection de nos forêts.

La Chambre n'a pas siégé hier soir. Elle s'est ajournée à 4 heures 30 cet après-midi, afin de permettre aux députés d'assister à la manifestation qui se déroulera au Conseil législatif en l'honneur de sir Thomas Chapais.

Séance

Après l'adoption en première lecture de plusieurs nouveaux projets de loi, le Trésorier, M. Mathewson, propose que la Chambre se forme en comité des subsides pour étudier le budget supplémentaire de l'année financière se terminant le 31 mars courant.

Le chef de l'Opposition fait remarquer que ces estimés budgétaires n'ont été distribués que vendredi et prétend que les députés n'ont pas eu le temps de les examiner. Il demande qu'on attende à plus tard pour les discuter.

M. Mathewson fait observer que c'est l'un des plus petits budgets supplémentaires jamais soumis à la Chambre. Il demande qu'on se hâte de l'adopter afin de permettre aux fonctionnaires de son département de terminer la préparation des estimés budgétaires de la prochaine année. Ceux-ci seront probablement prêts la semaine prochaine.

Le premier ministre consent à ce que l'étude du budget supplémentaire soit suspendue, et la Chambre passe aux quatre projets de loi ministériels qui attendent leur 3e lecture.

L'impression des rapports

Le bill no 3 (M. Godbout) abroge une loi de l'U. N., qui décrétait que "nul rapport ou compte rendu de l'administration publique ne sera présenté à la Législature".

M. Antonio Talbot (U. N., Chicoutimi) dit que cette loi a été passée par mesure d'économie. En la rappelant, ajoute-t-il, le gouvernement veut-il accorder des contrats à des amis?

Le premier ministre, qui était absent lorsque le projet a été adopté en 2e lecture, vendredi dernier, en explique l'objet.

M. Godbout. — "La loi a pour but de rendre aux députés le droit qu'ils ont de consulter les rapports que le gouvernement doit soumettre à la Chambre. Nous redonnons aux députés les prérogatives qu'ils avaient perdues et qui sont à la base du Parlement démocratique".

Le chef de l'Opposition défie le chef du gouvernement de lui citer un rapport du gouvernement qui n'a pas été soumis à la Chambre, du temps de l'U. N. Ces rapports étaient miméographiés pour sauver des dépenses inutiles. Il ajoute que le gouvernement actuel a ignoré cette loi en faisant imprimer les rapports.

M. Mathewson.—"La loi de l'U. N. donnait au cabinet le contrôle de l'information qui doit aller à la Chambre. Elle empêchait l'impression et la production des rapports sans un arrêté ministériel. Nous croyons que c'est intolérable parce que cela comporte une perte de temps pour le cabinet".

Le projet de loi est adopté en 3e lecture sur division.

Le secret dans les successions

Le second projet de loi permet de conclure avec le fédéral et les provinces-soeurs des arrangements réciproques pour l'échange de renseignements relatifs à la perception des droits sur les successions.

M. Mathewson. — "Nous voulons permettre au fédéral et aux autres provinces d'obtenir ces informations sans être obligés de s'adresser aux tribunaux pour avoir la permission. Cette loi est dans l'intérêt de la bonne entente".

M. Gagnon résume ses arguments de vendredi dernier contre le projet en disant qu'il s'inspire d'un principe mauvais et dangereux.

M. Talbot souscrit à cet avancé et ajoute que les fonctionnaires des autres provinces seront dans une position plus avantageuse que les Québecois pour obtenir les renseignements. Dans notre province, il faudra obtenir une ordonnance de la Cour pour avoir les renseignements désirés. Le secret qui entoure les successions n'existera plus.

Le projet est voté en 3e lecture sur division.

Autre loi de l'U. N. abrogée

Un autre projet de loi du gouvernement abroge une nouvelle loi de l'U. N., qui décrétait la réduction à 3 pour cent le taux d'intérêt en matière provinciale.

Le chef de l'Opposition dit que la loi de l'U. N. était une bonne loi, que la province a donné un sage exemple en l'insérant dans les statuts. Puis, il reproche au gouvernement actuel d'avoir, au mépris de cette loi, imposé un taux d'intérêt de 5 pour cent, à ceux qui avaient des dettes envers la province.

M. Gagnon. — "En justice pour le contribuable, on devrait lui rembourser le surplus d'intérêt qu'il a dû payer depuis 1939".

M. Mathewson répète que la loi de l'U. N. était inconstitutionnelle et qu'elle n'était pas applicable.

Le projet de loi du gouvernement est adopté en 3e lecture sur division. Il en est de même pour le projet de loi du Secrétaire de la province, modifiant la Loi de l'Instruction publique aux fins d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes en matière scolaire. Celui-ci est adopté sans discussion.

Comité des subsides

En comité des subsides (M. Perrault Casgrain au fauteuil) la Chambre aborde alors l'étude du budget supplémentaire. Elle s'attaque d'abord à l'item 13 : $25,000 pour la protection des forêts.

Le chef de l'Opposition affirme que si le budget supplémentaire est si petit, c'est parce qu'il ne reflete pas la situation exacte. C'est un budget falsifié, soumet-t-il. M. Gagnon rappelle que les mandats spéciaux votés par le cabinet s'élèvent à la somme de $2,442,749.43 et qu'on a dépensé, là-dessus, $1,432,395.76.

M. Gagnon : — "Pour que tous ces montants soient considérés valablement dépensés, il faut qu'ils aient été ratifiés par la Chambre et inclus dans le budget supplémentaire qui est soumis aux députés. C'est un principe élémentaire de droit constitutionnel".

Pour ce qui est des Terres et Forêts, M. Gagnon affirme qu'on a déjà voté un mandat spécial de $30 à l'hon. P.-E. Côté et il regrette que le budget supplémentaire ne fasse mention que de cet item additionnel de $25,000.

M. Côté : — "Cet item de $25,000 représente des dépenses que nous avons dû faire après le vote des mandats spéciaux. Au lieu de me voter un nouveau mandat spécial de $25,000, le cabinet a décidé d'inclure cet item dans le budget supplémentaire".

Ces dépenses supplémentaires sont survenues à l'occasion des incendies forestiers de l'été dernier.

Les feux de forêts

M. Talbot aiguille, alors, le débat sur ces feux de forêts. Il prétend que dans son comté, on n'a pas inquiété les amis du gouvernement mais qu'on a causé des ennuis à ses adversaires, en les accusant de ne pas avoir éteint les feux d'abatis. Toutes les procédures ont été prises contre des adversaires du gouvernement, dit-il.

M. Côté : — "Je repousse cette accusation avec indignation. Si le député de Chicoutimi peut me donner, sous sa signature, des noms et des dates je m'engage sur mon honneur à destituer les fonctionnaires qui se seraient rendus coupables de partisannerie. Tant que le ministère des Terres et Forets sera dirigé avec bonne foi, je repousserai des insinuations comme celle-là. Si le député peut prouver que nous avons exonéré des amis du parti libéral et que nous avons poursuivi de pauvres martyrs, je m'engage à sévir contre les coupables".

Le débat roule un moment, sur le cas d'un colon du canton Boileau, comté de Chicoutimi, Louis Otis, qui a été condamné par les tribunaux parce qu'il n'avait pas de permis pour allumer un feu d'abatis.

Meilleure protection aux forêts

Le chef de l'Opposition demande alors au ministre quelles mesures il entend prendre pour améliorer le système de protection des forêts.

M. Côté rappelle son voyage au Lac Saint-Jean et dans Chicoutimi, lors des feux de forêts de l'été, les entrevues qu'il a eues avec le représentant de la compagnie Price et ses suggestions qui ont abouti à l'organisation du congrès de Duchesnay. Les ministères des Terres et Forêts et de la Colonisation et tous ceux qui sont intéressés à la protection des forêts étaient représentés au congrès. Celui-ci soumit des recommandations que le ministre a étudiées attentivement.

Le ministre annonce qu'il aura le plaisir, probablement la semaine prochaine ,de soumettre à la Chambre des amendements à la Loi des Terres et Forêts pour rendre plus adéquate la protection de nos forêts. En outre, il soumettra un autre projet pour amender les règlements des Terres et Forêts de façon, encore, à rendre plus efficace la protection des forêts.

M. Côté — "Nous voulons sauver ce beau capital qu'est notre domaine forestier".

M. Talbot demande si les libéraux, seulement, ont été jugés dignes de combattre les feux de forêts.

M. Côté — "A mon arrivée à Chicoutimi, j'ai lancé un appel à la radio, demandant le concours de tous ceux qui pouvaient prêter main-forte à l'extinction des feux. Dès le lendemain, nous avions suffisamment de volontaires".

M. Gagnon suggère qu'on donne un uniforme aux gardes forestiers et que la police des forêts soit composée de gens à l'abri de toute influence politique.

M. Côté — "C'est là l'une des suggestions du congrès".

Le chef de l'Opposition ayant affirmé que le gouvernement actuel a destitué le col. P.-A. Piuze, comme chef de la sûreté provinciale, le premier ministre nie catégoriquement cette affirmation.

M. Godbout — "Nous avons promu le col. Piuze comme surintendant des prisons parce que nous voulions réorganiser tout le système en séparant les divers groupes de prisonniers. Nous avions une absolue confiance en son honnêteté, son savoir-faire et sa loyauté pour exécuter cette importante réforme".

M. Gagnon — "On a enlevé au col. Piuze un poste important pour lui donner une sinécure. C'était une façon déguisée de le destituer. Et on l'a remplacé par Jargailles".

M. Godbout — "Nous avons remplacé le col. Piuze par Me Marcel Gabourg et le poste que nous lui avons donné n'était pas une sinécure. Il nous a remis des rapports très intéressants".

L'item de $25,000 pour la protection des forêts est finalement adopté.

$30,000 pour le service forestier

La Chambre passe alors à un autre item: $30,000 pour le service forestier. M. Côté en profite pour rendre hommage au travail de la Commission Renault, qui enquête sur le prix payé pour le bois de pulpe, et dit qu'elle soumettra bientôt un rapport définitif.

M. Talbot demande certains renseignements et consent à ce que l'item soit voté si on les lui donne. M. Côté le promet.

A 6h. 15, la Chambre s'ajourne à 4h. 30, cet après-midi, après avoir rendu hommage aux Irlandais.

Vous vous sentez vieux...

C'est parce que le peu de sang que vous avez est pauvre, vicié et manque d'hémoglobine, le véhicule qui apporte à vos tissus l'oxygène, l'énergie, la vie. Vous êtes anémique. L'anémie diminue votre potentiel vital, vous affaiblit physiquement et intellectuellement. Alors—fournissez aux organes qui produisent les globules rouges, les matières nécessaires à la reconstitution de l'hémoglobine.

Le GLOBEOL vous fournit ces matières — le fer allié au manganèse, et associé au protoplasme glanduiaire et au sérum sanguin — C'est là le secret du succès de GLOBEOL, succès constant qui ne s'est jamais démenti.

GLOBEOL

Se vend en boites de 120 pilules dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station N., Montréal, pour recevoir brochure, "Connaissez-vous".

C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE LURDODNAL

L'Internationale est à l'honneur en Angleterre

Londres, 18. (PC) — Le dernier succès musical en Angleterre est une nouvelle transcription de l'Internationale, hymne national de l'U.R.S.S., par sir Granville Bantock, compositeur anglais âgé de 73 ans. Les paroles et la musique ont été approuvées par l'ambassade soviétique.

Informations du régisseur des huiles

M. Henri Duclos nous communique les règlements que tous les automobilistes doivent connaître.

M. Henri Duclos, représentant régional du régisseur des huiles, transmet à la presse les informations suivantes :

A) Après le 1er avril, aucun automobiliste ne pourra se procurer de gazoline s'il n'est pas muni d'un livret de coupons.

B) Les automobilistes qui auront présenté leur demande d'inscription dans une catégorie privilégiée (autre que catégorie "A") après le 21 mars ne pourront recevoir leur livret de coupons pour le 1er avril.

C) Les automobilistes qui n'ont pas absolument besoin de leur voiture le 1er avril feraient bien de retarder leur demande afin d'éviter tous retards à ceux qui doivent avoir leur automobile pour cette date.

D) Pour éviter les retards et le renvoi des plaintes, il est important de bien remplir la formule, répondant à toutes les questions et inscrivant le numéro de la licence de 1942. La demande de permis devra aussi être certifiée tel que demandé par la loi.

E) Toutes les déclarations doivent être véridiques. Des sanctions sont prévues pour ceux qui ne disent pas la vérité. Des enquêteurs seront au travail sous peu.

F) Il ne faut pas envoyer d'argent au bureau du représentant du régisseur des huiles. Le montant d'un dollar pour le livret de coupons doit être versé au bureau des licences provinciales sur présentation du permis émis par le bureau du régisseur des huiles.

G) Les automobilistes qui n'ont pas droit à une classe privilégiée (ceux de la catégorie "A") doivent s'adresser directement au bureau provincial d'émission des licences. Ils n'ont pas à s'adresser au bureau du régisseur des huiles.

H) Très rares seront les automobilistes classés dans la catégorie "E". Cette catégorie ne groupera que quelques cas spéciaux. On comptera aussi peu d'automobilistes dans la catégorie "D".

I) Les demandes peuvent être adressées à: Bureau du régisseur des huiles, 11 Dorchester, Québec.

Un militaire est accusé de désordre

Il plaide non coupable, et le recorder remet son procès à aujourd'hui. — Deux autres comparutions.

L'un des soldats arrêtés à la suite d'une rixe, dans un restaurant de la rue Lacroix, lundi après-midi, a comparu hier en cour du recorder, sur une accusation de désordre. Il a plaidé non coupable devant le recorder-adjoint Emile Morin, qui a remis son procès à aujourd'hui.

Ce soldat devait comparaitre en cour des Sessions de la paix, sous une accusation d'assaut grave sur la personne d'un autre soldat, actuellement à l'hôpital, souffrant de déchirures nombreuses à la figure et au cuir chevelu. Après étude du dossier, l'accusation a été changée, et le prévenu a été conduit en cour du recorder.

Un autre soldat a été arrêté en rapport avec la même chicane. Il doit comparaître aujourd'hui en cour du recorder, sous une accusation analogue, de même que celui qui a été conduit à l'hôpital. On croit que ce dernier sera assez remis de ses blessures pour pouvoir comparaitre.

Au cours de leur bataille, les trois militaires ont causé des dommages assez sérieux au restaurant. Ils ont brisé plusieurs chaises et des tables, et ont brisé la vitre de la porte d'entrée.

Décès de Mme Eugène Beaulieu

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Eugène Beaulieu, née Alice Emond, survenu lundi soir. Mme Beaulieu était âgée de 61 ans.

Madame Beaulieu laisse le souvenir d'une femme de bien, dévouée et très estimée.

Lui survivent, outre son époux, M. Eugène Beaulieu, maitre-boucher ; deux filles et un fils, Mme Maurice Giguère (Jeannette), Madeleine et Paul, de Shawinigan-Falls ; son petit-fils, Pierre Giguère ; son gendre, Maurice Giguere, ainsi que cinq soeurs et deux frères : Mmes Alexandre Frenette et Honoré Poulin, Mlles Albertine, Marie et Lumina Emond. Elle comptait en plus plusieurs belles-soeurs et beaux-frères, dont Mmes M. Lapointe, J. Pépin, J. Paquet, M. Paquet, MM. Alfred et Edmond Beaulieu, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service sera chanté vendredi matin, à 9 heures, en l'église paroissiale de N.-D.-de-Jacques-Cartier, et non jeudi tel qu'annoncé hier.

Le départ du cortège funèbre se fera à 8 heures 45, le 20 mars, du No 391, rue St-Joseph, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Nous prions M. Beaulieu, de même que toute sa famille, d'accepter nos sincères sympathies à l'occasion de cette très lourde épreuve.

Pressant appel en faveur de l'élevage du mouton

Il est nécessaire d'élever plus de moutons, afin de suffire aux besoins du marché de la laine et de la viande d'agneau. — Déclaration de M. Adrien Morin. — L'aide du ministère de l'Agriculture.

Au cours d'une conférence de presse, hier matin, M. Adrien Morin, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, a retenu l'attention des journalistes sur l'impérieuse nécessité qu'il y a d'élever plus de moutons afin de suffire aux besoins du marché de la laine et de la viande d'agneau.

"La laine, a déclaré M. Morin, est une des productions agricoles de guerre très importantes pour fins militaires et civiles. Actuellement, a-t-il fait observer le Canada consomme annuellement 109 millions de livres de laine, chiffre à mettre en regard d'une production atteignant à peine 19 millions de livres, production inférieure au cinquième de la consommation."

Actuellement, 80 pour cent de la laine employée au pays nous vient de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Or, quelle serait notre situation si telles sources d'approvisionnement nous étaient coupées ? Cela donne à réfléchir.

Le ministère de l'Agriculture, a dit encore le sous-ministre suppléant, fournit aux éleveurs toute l'aide possible en vue d'accroitre la production et protéger les propriétaires de troupeaux de moutons. L'an dernier, les agronomes ont récupéré plus de 4,000 agnelles expédiées aux marchands d'animaux afin de les retourner aux cultivateurs désireux d'accroitre leur élevage. De concert avec le ministère de la Colonisation, il a été payé jusqu'au 1er février dernier $11,785 en primes pour 2,357 ours abattus. Ces fauves causent de graves dégâts aux troupeaux Ils peuvent être abattus par toute personne les apercevant à quelque endroit où ils peuvent causer des dommages au cheptel.

Par ailleurs, la loi de protection contre les chiens maraudeurs votée à la dernière législature assure une protection efficace aux cultivateurs; elle est aussi de nature à favoriser l'élevage. En fait, on constate une augmentation appréciable de la population ovine l'an dernier par rapport à 1940.

Compte tenu des débouchés existants pour la viande d'agneau et la laine et des cours satisfaisants des marchés, l'élevage des moutons se recommande au premier degré en vue d'un effort de guerre total.

Les voyages non-essentiels devront bientôt disparaître

Les promenades d'excursion par autobus, pour touristes, et les promenades commanditées non identifiées à l'effort de guerre sont prohibées. — Disette de commodités de transport public envisagée à Ottawa.

Ottawa, 18. (PC) — Toutes les promenades d'excursion par les autobus pour touristes et les promenades commanditées qui ne sont pas "clairement identifiées à l'effort de guerre" sont prohibées en vertu d'un décret émis par le contrôleur du transport, M. W. J. Lynch, selon ce que le département des Munitions et des Approvisionnements a annoncé hier soir.

"Nous envisageons une disette sérieuse de commodités de transport public", fait-on dire à M. Lynch dans le communiqué. "Dans plusieurs villes, le point de saturation a déjà été atteint.

"La solution de nos problèmes de transport réside dans la prohibition des voyages non essentiels et des pertes de temps. Nous devons tout simplement utiliser complètement toutes les commodités de transport à notre disposition.

"Déjà, plusieurs compagnies d'autobus du Canada ont réalisé cela et ont volontairement décidé de coopérer de façon à ce que la duplication des commodités de transport puisse être réduite à un minimum".

Ce nouveau règlement, qui constitue le premier décret officiel émis par M. Lynch, a été approuvé par M. R. C. Berkinshaw, de l'Office de contrôle des industries en temps de guerre.

Le Sénat honore la mémoire de Dandurand et Rhodes

Les deux leaders intérimaires au Sénat, les sénateurs King et Ballantyne, rendent hommage à la mémoire de ces deux regrettés disparus. — Plusieurs autres membres du Sénat font l'éloge de MM. Dandurand et Rhodes.

Ottawa, 18. — (P. C.) Le Sénat a rendu hommage hier soir à deux de ses membres qui sont décédés depuis la dernière séance de ce corps législatif, la semaine dernière, le très honorable Raoul Dandurand, leader du gouvernement, et l'hon. E. N. Rhodes, conservateur, représentant une division de la Nouvelle-Ecosse au Sénat.

Le sénateur J. H. Kink (libéral, Colombie canadienne), leader intérimaire du gouvernement, a rappelé la perte subie par la Chambre, quand les affaires de routine eurent été liquidées, au début de la séance d'hier soir.

Le sénateur King a rappelé que lorsque la Chambre Haute s'est réunie pour la dernière fois, le sénateur Dandurand était absent, mais qu'il avait demandé que tout fonctionne comme à l'ordinaire en son absence.

"Cette demande était bien typique de notre leader", dit le sénateur King en ne cachant pas son émotion. Le sénateur Dandurand a fait beaucoup pour enseigner aux membres du gouvernement au Senat une véritable compréhension de leur devoir d'apporter un soin judicieux dans la révision d'une manière non politique des législations adoptées par la Chambre des Communes.

La mort du sénateur Dandurand est une perte pour le Sénat et pour tout le Canada, dit M. King. Dans les cercles d'affaires et d'éducation, aussi bien qu'à la Société des Nations et dans la vie parlementaire, le sénateur Dandurand a apporté une grande contribution.

Faisant allusion à la mort du sénateur Rhodes, qui est survenue dimanche, le leader intérimaire du gouvernement a rappelé la carrière de ce disparu comme membre de la Chambre des Communes et du Sénat. Dans les deux Chambres et dans le monde des affaires, M. Rhodes s'était distingué et ses services à la nation, particulièrement comme ministre des Finances durant la période de dépression, avaient nécessité de lui un grand sacrifice qui a sans doute laissé sa marque sur sa santé par la suite.

Le sénateur C.-C. Ballantyne (cons., Québec), leader intérimaire de l'Oppositoin, a parlé du sénateur Dandurand comme d'un gentilhomme de la vieille école qui se tenait à la page avec les changements au cours des années. Parlant du sénateur Rhodes, il a déclaré que plusieurs hommes politiques distingués sont venus de la Nouvelle-Ecosse et que le nom du sénateur Rhodes méritait une place parmi eux. M. Ballantyne a donné comme exemple à la jeunesse le fait que M. Rhodes commença sa carrière politique à 31 ans.

Le sénateur G.-P. Graham (libéral, Ontario) a également rendu hommage à la mémoire de feu M. Dandurand. Le sénateur C.-P. Beaubien (conservateur, Québec), a rappelé son amitié vieille de cinquante ans avec le sénateur Dandurand, qu'il avait d'abord connu comme adversaire politique. Leader intelligent et travailleur consciencieux, M. Dandurand n'était pas l'esclave de son parti, dit M. Beaubien, qui a également signalé les services rendus par le regretté disparu dans les relations de la France avec le Canada.

Les sénateurs F.-P. Quinn (conservateur, Nouvelle-Ecosse), D. Raymond (libéral, Québec), C.-B. Howard (libéral, Québec), Léon-Mercier Gouin (libéral, Québec), Arthur Marcotte (conservateur, Québec) et Athanase David (libéral, Québec) louèrent également les mérites des deux disparus. M. David parla en français.

A moitié mort! Tant de maux! Sauvé grâce au TONIQUE: LAXATIF & AMERS

Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation, ayez confiance, prenez les Herbes indigènes de Bliss. Tonique: LAXATIF ET AMERS. Neuf ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS—(1) irrigue: reins, intestins, (2) tonifie: appétit, estomac, (3) stimule: flux biliaire, aide à la digestion, (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c, 25c. Pharmacies. (TABLETTES) HERBES INDIGENES DE BLISS

Amendement de la CCF battu à Ottawa

Ottawa, 18. (PC) — La Chambre des Communes a rejeté hier soir par un vote de 125 voix contre 44 un amendement de la CCF à la deuxième lecture du bill du prix du blé. Après que cette mesure eut été adoptée en deuxième lecture, la Chambre se mit à étudier une résolution soumise par l'hon. M Ilsley, ministre des Finances, pourvoyant à un crédit de $2,000,000,000 pour la guerre.

Beau succès de l'Emprunt au Lac Saint-Jean

St-Joseph d'Alma, 18. (DNC) — Le deuxième emprunt de la Victoire a remporté un brillant succès dans la région du Lac Saint-Jean. L'objectif du comté au total de $100,000 a été souscrit près de trois fois, puisque le chiffre des souscriptions recueillies atteignit la jolie somme de $290,000. Le nombre des souscriptions a été de 763, ce qui représente une moyenne très intéressante.

La population de la région du Lac Saint-Jean, en grande partie adonnée à l'agriculture, a donné encore une fois un bel exemple. En souscrivant avec autant de patriotisme et de générosité à l'emprunt, elle a démontré qu'elle en comprenait la nécessité et qu'elle était prête à s'imposer les sacrifices nécessaires. Le mérite du succès du deuxième emprunt dans le Lac Saint-Jean revient en grande partie à l'organisateur, M. Gabriel Barry, de Québec.

Deux records

Londres, 18. — (P. C.) Le chef d'escadrille Martin Stephen, 41 ans, journaliste de Londres, à qui on disait au début de la guerre qu'il était trop vieux pour voler, a abattu deux records de la R. A. F., étant le premier officier à gagner la D. F. C. pour son travail comme instructeur et le premier mitrailleur à détenir cette décoration.

L'école de la marine de Québec

Licenciement d'une trentaine de Canadiens français. — L'enseignement ne peut être fait, actuellement, qu'en anglais.

Une trentaine de Canadiens français, membres de l'école de la marine canadienne de notre ville, ont été licenciés, ces jours derniers, parce qu'ils ne possédaient pas suffisamment la langue anglaise, en laquelle sont donnés tous les cours de l'école.

Il semble que la raison de ces licenciements soit que tous les officiers qui font partie de l'école et y enseignent ne parlent que l'anglais, ayant suivi leurs cours aux écoles de la marine royale anglaise. Contrairement à la politique de l'armée, il n'existe pas d'école de marine où les nôtres peuvent recevoir l'enseignement dans leur langue.

Il se trouve évidemment des officiers bilingues dans la marine canadienne, mais l'inexistence de manuels français empêche d'instruire les recrues de langue française dans leur langue maternelle. Les relations étroites de la marine royale, celle des Etats-Unis et notre marine semblent les causes principales de cet état de choses.

L'urgence d'organiser la marine canadienne dans le plus bref délai possible n'a pas encore permis au ministère de la Marine d'organiser des écoles françaises, où les recrues de cette langue pourraient recevoir leur formation. D'ici à ce que cette lacune soit comblée, les recrues devront s'instruire dans la langue anglaise, si elles veulent s'engager dans la marine.

Des professeurs donnent des cours d'anglais aux recrues de langue française qui entrent à l'école de la marine canadienne à Québec, mais il faut que ces recrues aient d'avance une certaine connaissance de cette langue, avant de s'engager.

Les Français n'étaient pas prêts, disent deux généraux

Les généraux Besson et Blanchard déclarent que l'équipement ne pouvait en aucune façon faire face à la machine de guerre allemande. — Les jeunes ne voulaient pas la guerre.

Riom, France non occupée, 18. — (PA) Deux des plus hauts généraux de France ont déclaré hier au procès de Riom que la France n'était pas de tout coeur en guerre avec l'Allemagne, et que même si elle l'avait été, l'équipement de l'armée française ne pouvait en aucune façon se mesurer avec la machine de guerre allemande.

Ils furent les deux premiers appelés, sur plusieurs centaines de témoins, à donner leur version de la défaite de la France.

Le général Antoine Besson, ancien commandant de la 3e armée (Centrale), dont les troupes eurent à subir le gros de l'attaque des Allemands qui passèrent à travers le secteur de la rivière Aisne, déclara : Les jeunes s'étaient tournés contre nous. Il y avait bien peu de matériel pour former des écoles d'officiers. Des campagnes pacifistes et anti-militaristes étaient en cours. La presse n'était pas du tout amicale. Et puis, il y avait cette opinion générale qui prévalait à l'effet que l'armée était quelque chose qui coûtait énormément cher et servait à pas grand'chose.

Besson, qui était visiblement ému et fort ébranlé, répondit aux questions que lui posèrent et les avocats de la Cour et deux défendeurs, Edouard Daladier et l'ancien ministre de l'Air, Guy La Chambre, en tremblant.

Il affirma ne pouvoir se rappeler que quelques faits isolés de la terrible attaque que lancèrent les Allemands pour forcer ses armées à

(Suite à la page 11, 7e col.)

Avez toujours de la Gelée de Pétrole "Vaseline". Idéale comme premier secours. La marque "Vaseline" assure une qualité supérieure. Pots 10c, 15c, 25c. Tubes 20c.

Vaseline MARQUE DÉPOSÉE GELÉE DE PÉTROLE

Les ouvriers protestent contre M. J.-D. Bégin

Le député U. N. de Dorchester est critiqué pour ses paroles contre les ouvriers employés dans nos arsenaux. — Le train de Valcartier.

Le Conseil général des syndicats nationaux a tenu hier soir une assemblée régulière. L'assemblée fut appelée à résoudre des questions très importantes, et plusieurs motions ont été adoptées.

Les conditions de transport, pour les employés de l'arsenal de Valcartier, demeurant dans le quartier Limoilou, feront l'objet d'une lettre que le Conseil enverra au col. Corbay et au col. Thériault. En effet, depuis quelque temps, le train transportant les employés de l'arsenal n'arrête plus à Limoilou. Les employés demeurant dans ce quartier sont donc obligés de débarquer à la gare du Palais, d'où ils doivent revenir ensuite par autobus, situation qui exige des quelque 500 ouvriers qui demeurent dans ce quartier des déboursés supplémentaires. Le conseil écrira donc aux personnes en question, les priant d'intervenir afin que l'on rétablisse l'ancien service en vertu duquel le train venant de Valcartier arrêtait à Limoilou.

Le conseil général a ensuite référé au bureau confédéral de la C. T. C. C., une motion de protestation contre les paroles, prononcées en Chambre, par le député provincial de Dorchester. M. Bégin aurait prétendu que les ouvriers, dans nos arsenaux, flânaient ou dormaient sur l'ouvrage, volant ainsi le temps du gouvernement. Une résolution protestant vigoureusement contre ces avancés sera soumise à la C. T. C. C.

Le Comité d'organisation a annoncé la tenue à Québec, au mois de mai prochain, de deux journées d'études où l'on discutera de questions de la plus haute importance, entre autres des finances de la C. T. C. C.

Une assemblée du comité de la Fête du Travail sera convoquée pour le 10 avril prochain.

LE QUARTIER LATIN

LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Les membres de la Société de Geographie se réuniront vendredi prochain, à 8 heures 15, en la salle de la Société du Parler français au Canada, à l'université Laval. M. Paul Joncas, I. F., présidera la séance.

CHEZ LES CHIMISTES

Mercredi, le 18 mars, à 8 heures du soir, à l'amphithéâtre de Chimie de la Faculté des Sciences, boulevard de l'Entente, il y aura une réunion conjointe des membres de la Société de Chimie de Québec et de l'Institut de Chimie de Québec.

Le conferencier sera le Dr Elphège Bois, professeur titulaire de Bactériologie et de Biochimie à la Faculté des Sciences de Laval. Le sujet de la conférence est "Séchage du tabac".

L'entrée est libre et les amis des membres sont les bienvenus.

CONCERT DE LA MAITRISE NOTRE-DAME

Voici le programme du concert qui sera donné en la chapelle du Séminaire, le jeudi, 19 mars, à 8 heures 30 du soir, par la Maitrise Notre-Dame, dirigée par l'abbé J. de Smet, et par M. Jean-Marie Bussières, organiste à Saint-Sacrement.

1—Chant :
- a) Venite Exultemus (J. S. Bach)
- b) Ubi caritas (L. Haudebert)

2—Orgue :
- a) Basse et dessus de trompette (Dandrieu)
- b) Récit de nazard (Dandrieu)
- c) Fugue (à la gigue) (J. S. Bach)

3—Chant :
- a) Adoro Te (J. S. Bach)
- b) Audi Benigne (Mgr Perruchot) (a capella)
- c) Quis dabit . . . (Viadane) (a cappella)

PAUSE

4—Orgue :
- a) Passacaille et fugue en do mineur (J. S. Bach)
- b) Choral "Réjouissez-vous" (J. S. Bach)

5—Chant : "Hymne du soir" (J. S. Bach)

6—Orgue :
- a) Choral en trio (op. 65, no 19) (Karg-Elert)
- b) "La Nativité" (Jean Langlais)
- c) Toccate (F. de la Tombelle)

MM. Gravel, Roy, Lebeau, Latulippe, Lesage et Faguy, jr, ont bien voulu se joindre à la Maitrise pour l'exécution des pièces à voix mixtes.

EN SCIENCES SOCIALES

Ce soir, à huit heures, à l'Ecole des Sciences sociales, deuxième session des examens pour les élèves en Publicité.

Soulagez Promptement vos Yeux Fatigués

FAITES CET ESSAI AUJOURD'HUI

Yeux Surmenés ? Mettez simplement deux gouttes de Murine dans chaque oeil. Murine commence instantanément à nettoyer et à soulager. Vous obtenez un— Prompt Soulagement ! Tous les 7 ingrédients supplémentaires que contient Murine éliminent l'irritation. Vos yeux sont rafraichis. Des milliers de gens emploient Murine.

MURINE POUR LES YEUX CALME · NETTOIE · RAFRAICHIT

Carnet Mondain

Son Altesse Royale la princesse Alice, commandante honoraire de la division féminine du C.A.R.C., visitera aujourd'hui le centre de recrutement de Québec. Elle sera reçue par le commandant local, le lieutenant de section L. Gingras, et l'officière assistante du recrutement local féminin, mademoiselle S.-M. Simard.

L'honorable et madame Alexandre Taschereau ont reçu, dimanche, en l'honneur de l'honorable et madame Louis-S. Saint-Laurent, à leur résidence de la Grande-Allée.

Madame Aimé Marchand, des Trois-Rivières, passe quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame Henri Bélanger.

Madame Maurice Turcotte a reçu, hier, à l'heure du thé, à la résidence de sa mère, madame Victor Châteauvert, en l'honneur de mademoiselle Suzanne Langlais, à l'occasion de son prochain mariage.

L'honorable sénateur Georges Parent est de retour de Montréal, où il a assisté aux funérailles de l'honorable sénateur Dandurand.

Son Honneur le maire et madame Lucien Borne, ainsi que le brigadier et madame G.-P. Vanier, ont accordé leur distingué patronage à la soirée artistique organisée par les étudiants de l'Ecole des Sciences sociales et qui aura lieu le 23 mars, au Palais Montcalm. Le Trio Lyrique et M. Robert Choquette sont au programme de cette soirée.

Mademoiselle Madeleine Saint-Laurent est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours dans notre ville, chez ses parents, l'honorable et madame Louis-S. Saint-Laurent.

Mademoiselle Madeleine Boily, qui a passé quelques jours dans la métropole, est revenue à Québec.

Madame J. Cauchon, ses jeunes filles, mesdemoiselles Marthe et Simonne, ainsi que madame J. Gravel, passent quelque temps à Montréal et ont pris leurs appartements à l'hôtel Windsor.

Lors de la dernière réunion du Chapitre municipal de l'I.O.D.E., les officières dont les noms suivent ont été élues: présidente, mademoiselle Rosetta Joseph; 1ère vice-présidente, madame H.-H. Gibaut; 2ème vice-présidente, madame Walter Henderson; secrétaire honoraire, mademoiselle Ivy Gibson; assistante-secrétaire, madame C.-R. Stein; secrétaire, organisatrice, madame Donald-Hector McLane; secrétaire-éducatrice, madame Philip Carrington; chroniqueuse, madame E.-C. Woodley; porte-drapeau, madame W.-Q. Stobo.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à L'Evénement-Journal avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant : 3-1212 ou 7116.

Mesdames Guy Paquet, Victor Fortier, Hector Roberge, mesdemoiselles Marguerite Jobin et Monique Morency recevront, mardi, le 24, à un shower d'ustensiles de cuisine et à l'heure du thé, au Claridge, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline McNichol à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Angéline Morency est partie pour un voyage d'études à New-York.

Madame Sydney Williams, qui a passé quelque temps à Montréal et à Shawinigan, est de retour à Québec.

Mademoiselle Marthe Lebrun recevra, aujourd'hui, son cercle de tricot pour les pauvres, à sa résidence de la rue Saint-Jean.

Madame Alexandre Laurie est partie pour Kénogami, où elle passera quelque temps chez son beau-fils et sa fille, M. et madame L.-J. Johnson.

Mademoiselle Pauline Scott passe quelques jours à Kénogami, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame Gilbert Scott.

Les dames dont les noms suivent ont reçu à des "Vanishing Teas" : mesdames H.-G. Carrell, Louis Larue, Noël Belleau, Louis Granbois, René Dupuis, C. de Laterrière, Jules Légaré, Victor Livernois, Chs Bélanger, Luc Letellier, W. Légaré, J.-F. Derouin, J.-B. Giroux, E. Côté, mesdemoiselles Laure Braun, Marguerite Taschereau, Cécile Bélanger, Berthe Bourbonnais, Simone Dumontier, Gabrielle Anctil, Simonne Leduc, J. Derouin et Cannon.

Madame L.-P. Turgeon est partie hier pour Montréal où elle passera quelques jours, l'invitée de son beau-fils et de sa fille, M. et madame Georges Reid.

Le lieutenant de section Hardley Lynch Aubin et madame Aubin, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de M. et madame Reny Pettigrew.

Madame Clifford Fréchette est de retour de Montréal, où elle a passé plus d'un mois, l'invitée de M. et madame Alcide Thibodeau.

M. et madame Paul Auclair (Jeanne Bugeaud) ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Ginette, née le 6 mars.

Montréal et ailleurs

Le gouverneur général et la princesse Alice, accompagnée de madame H. Willis O'Connor et du capitaine T.-R.-C. Goff, ont dîné avec le haut-commissaire de l'Eire et madame J.-J. Hearne, samedi.

Madame Herbert Carter est retournée à Burlington, Ont., après un séjour à Breakeyville, l'invitée de madame Collin Breakey.

Mademoiselle Thérèse Bourgouin, de Montréal, est l'invitée de madame Eugène Coderre, à Sherbrooke.

Madame Urbain Turcotte, de Montréal, passe quelque temps à Sherbrooke.

Dorothy Gray

Crèmes Nettoyantes
Economisez $1.35

REG. $2.50

MAINTENANT $1.15 OFFRE DE DURÉE LIMITÉE

VOICI un spécial de beauté Dorothy Gray : trois crèmes nettoyantes pour peau sèche, peau normale et peau grasse. Toutes en pots de 8 onces. Régulier $2.50 chacun. Spécial $1.15.

Commandez-en plusieurs

PHARMACIES
JOLICOEUR
338 rue St-Jean. Tél : 2-8181
29 rue Buade. Tél. : 2-1961

Geneviève Morel
Experte corsetière diplômée
CORSETS
"Le Gant" et "Nature's Rival"
Brassières
A'lure
Alphabet
BAS et LINGERIE

273½ rue St-Joseph
Tél.: 2-3590

BILLET DU MATIN

Ville modèle

La petite ville de Spencer, dans l'Etat de Tennessee, est complètement administrée par des femmes, depuis le maire jusqu'au chef de police. Quand le dernier maire masculin, M. J.-F. Kell, mourut, il y a quelques années, on eût dit que la ville devait s'ensevelir avec lui, tellement aucun homme ne paraissait vouloir se mêler d'administration municipale, mais un certain groupe féminin pensait autrement et prit par surprise la conduite de la ville, en octobre 1940.

La première chose que décidèrent ces édiles en jupes fut de rendre le monde heureux, et pour cela elles abolirent toutes les taxes. Afin de se faire des revenus, elles organisèrent des représentations théâtrales, des banquets, des danses, des réceptions où chacun se faisait un devoir et un plaisir d'assister et dont le profit devait aller à la caisse municipale.

On dit que ces femmes ne déçoivent personne, leur administration est absolument légale et même elles ont donné une chance aux hommes de briguer les suffrages, mais ils ont refusé. La seule mesure sévère qu'elles ont adoptée a été d'abolir la vente de la bière et de l'alcool.

Voilà tous les détails que je possède sur ce fait unique dans l'Amérique, mais je m'imagine bien que si la question d'un égout collecteur arrivait devant le conseil de cette petite ville, elle ne s'éterniserait pas. Ces femmes ont su se rendre populaires par une administration consciencieuse et n'ont pas besoin de capital politique pour se faire élire.

EVE.

Conférence du R. P. Schelpe à St-Fidèle

Une conférence intitulée "Fleurs et Enfants" sera donnée demain soir, à la salle paroissiale de Saint-Fidèle. Le Père Schelpe sera le conférencier.

En plus de la conférence, il y aura un magnifique programme de musique et de chant, ainsi que tirage de prix de présence.

Les enfants de moins de 16 ans ne seront pas admis.

Des noms russes

Manchester, 18 (P.C.) — Les animaux anglais portent de plus en plus des noms russes. Une société vient d'annoncer que la plupart des chiens et chats nouveau-nés sont nommés Joe, Tovarich ou Timo.

Gravité de la malaria

Lucknow, 18 (P.C.) — Les fièvres, spécialement la malaria, ont été la cause de plus de 77 pour cent de toutes les morts dans les provinces unies de l'Inde, l'an dernier, d'après des rapports officiels.

M. Omer Lussier réélu à l'Association forestière

(Suite de la page 3)

Mercier, I.F., Chef du Service des Terres, (Ministère de la Colonisation); L.-A. Richard, sous-ministre de la Chasse et de la Pêche; Ernest Ménard, I.F., Inspecteur général, Service forestier; B.-O. Filteau, secrétaire français. Dépt. de l'Instruction publique; Lt.-Col. Henri Gagnon, Président et directeur du "Soleil"; Abel Marion, Président de l'Union catholique des Cultivateurs, section des Bûcherons; Victor Doré, Surintendant de l'Instruction publique; Hon. J.-Fern. Fafard, A. G. Sénateur; L'abbé F.-X. Jean, directeur du Collège d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Rév. Fr. Adrien, C.S.C., directeur général des Cercles des Jeunes Naturalistes; col. Art. Gaboury, gérant de la Ligue de Sécurité de la province; Mgr J.-A. Boulet, P.D., directeur général de la Fédération des Sociétés Diocésaines de Colonisation; l'abbé Albert Tessier, séminaire des Trois-Rivières ; Jacques Rousseau, sous-directeur du Jardin botanique de Montréal ; J.-E. Guay, I.F., chef du service des Inventaires et de l'Aménagement ; Adrien Bilodeau, inspecteur général du mesurage (ministère des Terres et Forêts); Esdras Minville, conseiller technique du ministère du commerce et de l'Industrie, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales ; J.-M. Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble de Montréal; Chs Frémont, surintendant du Service de la Chasse et de la Pêche; Harold Crabtree, président Howard Smith Paper Mills; col. C.-H.-L. Jones, président Price Bros & Co., Ltd; P.-B. Bourget, gérant Singer Manufacturing Co; Robson Black, secrétaire The Canadian Forestry Ass..; P.-W. McKay, gérant The Laurentian Fire Prot. Ass.; J.-A. Hanrahan, gérant Gulf Pulp & Paper Co.; Paul Provencher, I. F., Quebec North Shore Paper Co. ; Henri Renault, député de la Beauce ; Vernon - E. Johnson, forestier en charge, Can. International Paper Co.; S. Jensen, gérant St-Maurice Forest Protective Ass.; W. Abyberg, Forestier, Can. International Paper Co., Noranda; W.-R. Kane, gérant, dépt. du bois, Price Bros & Co., Chicoutimi; W.-I.-S. Knutbrown, trésorier de la Fédération des Chambres de Commerce des Cantons de l'Est; Hon. L.-Mercier Gouin, sénateur, Grand-Maître des Scouts catholiques; G. Gibeault, président, Cercle régional du Nord de Montréal; Chs Gagné, agronome, président du Cercle régional de la rive sud; Roland Bock, président, comité des Bois du Québec; J.-A. Prouix, B.S.A., président de la Corporation des Agronomes (section de Québec), chef des services, ministère de l'Agriculture; Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du commerce.

LA BONNE CUISINE

POTAGE AUX POIREAUX

Ciselez 1-4 lv. de poireaux; faites-les fondre dans du beurre chaud, ajoutez-y 11-2 lv. de pommes de terre coupées en dés, arrosez avec 3 pintes d'eau, laissez cuire 3-4 d'heure. Mettez 1 tasse de macaroni coupé en morceaux dans le bouillon, redonnez 20 minutes de cuisson, puis versez dans la soupière sur des tranches de pain saupoudrées de gruyère râpé et gratinées au four.

5 oeufs.
B.—Crème.
1-2 livre de beurre.
1-2 livre de sucre glacé ou poudre très fin.
4 jaunes d'oeufs.
4 à 5 cuillerées à café d'essence de café selon la force du café employé.

1o Dans un récipient, travailler ensemble le sucre et les jaunes d'oeufs pour obtenir une pâte assez blanche.

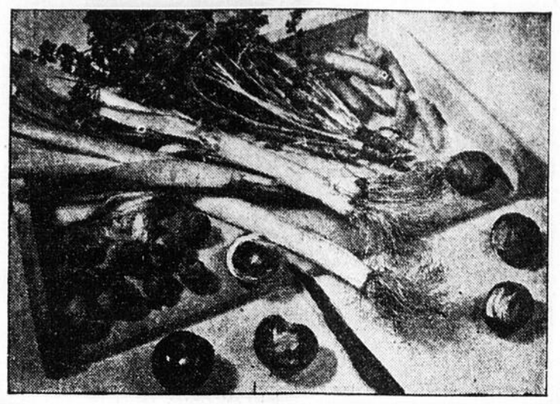

Le potage aux poireaux fait les délices des gourmets; la recette que nous donnons dans la cuisine du jour est facile à réussir. Si vous le désirez, vous pouvez ajouter à cette recette d'autres légumes de votre choix.

CROQUETTES NAPOLITAINES

Hachez 1-2 livre de jambon, râpez 1-2 livre de fromage, cuisez 1-2 livre de macaroni à l'eau salée, mélangez le tout, salez, poivrez, épicez. Faites des boules, passez-les dans l'oeuf battu en neige, puis dans la chapelure. Faites-les dorer dans la graisse très chaude.

MOKA

Pour huit à dix personnes.
A.—Biscuit.
1-2 livre de sucre en poudre.

2o Ajouter ensuite la fécule, petit à petit, en tournant toujours dans le même sens, puis le parfum choisi.

3o Battre les blancs en neige, les ajouter au mélange avec précaution.

4o Beurrer un moule à charlotte, y verser le mélange et mettre de suite cuire au four modéré pendant 40 à 45 minutes. Démouler chaud et, quand le biscuit est tout à fait refroidi, le couper en travers en quatre, faites alors.

Votre Horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

JEUDI, 19 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Contenez un peu votre jugement et ne prenez pas de décision avant d'avoir tous les faits devant vous. Les affaires importantes demandent de la considération, surtout celles qui exigent un grand effort physique.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Les événements qui se dérouleront aujourd'hui pourraient bien exercer votre patience. Apprenez à continuer votre travail même quand tout semble vouloir aller au contraire de vos désirs, c'est là un exercice profitable à tous les points de vue.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Les ouvrages faits avec préparation réussiront mieux que ceux accomplis soudainement au hasard des circonstances. Ce n'est pas le temps pour vous de défricher de nouvelles routes, marchez donc sagement dans celles qui sont toutes tracées.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — L'achèvement de votre oeuvre est entre vos mains, vous réussirez, suivant que vous le voudrez ou non et suivant que vous poursuivrez vos efforts vers le but qui vous est cher. Les ouvrages difficiles sont sous de bons aspects.

24 juillet au 22 août (Lion) — Il y a des affaires intrigantes autour de vous. Cessez d'être un peu bonasse et ouvrez-vous les yeux. Vous êtes bon et jugez les autres à votre mesure, sachez qu'il y a deux sortes de gens dans le monde, des bons et des mauvais.

23 août au 23 septembre (Vierge) Soyez très minutieux dans les détails ces jours-ci, car vous n'aurez rien de grande importance à accomplir. Il y a quelquefois du mérite à bien faire les petites choses.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — La patience et la persistance sont les deux facteurs en évidence aujourd'hui. Travaillez avec courage car vous êtes appelé à servir d'exemple à plusieurs, si vous faites votre devoir.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — L'attitude que vous prendrez vis-à-vis les événements qui vous attendent devra décider de votre avenir. Réfléchissez bien avant d'agir afin de ne pas tout gâter par précipitation.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Les ouvrages de routine et les affaires de famille sont les seuls intérêts qui doivent prendre votre temps aujourd'hui. Il ne faut pas s'attendre à ce que tous les jours nous apportent des événements extraordinaires.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Vous aussi, comme les Sagittariens, devez plutôt vous occuper de vos affaires personnelles que de vous mêler dans des domaines éloignés de vous. Laissez à d'autres le plaisir des oeuvres d'intérêt commun.

22 janvier au 20 février (Verseau) Voilà une période de vingt-quatre heures qui ne s'annonce pas magnifique, mais ne perdez pas votre temps à cause de cela. Il y a une chose qui n'est jamais perdue, c'est de faire son devoir même quand il nous semble monotone.

21 février au 21 mars (Poissons)— En écoutant votre conscience vous trouverez quel chemin vous devez suivre, car d'après les astres en force, l'inspiration ne doit pas manquer ces jours-ci. N'hésitez pas quand vous savez très bien ce que vous devez faire.

L'enfant né le 19 mars 1942 sera calme, gentil et reposera par sa douceur ceux qui l'approcheront. Il demandera d'être encouragé dans ses entreprises afin de réaliser le succès que ses talents lui réservent. La musique sera une de ses occupations favorites, s'il veut bien cultiver cet art.

SIROP GRAY
gomme d'épinette rouge

Etait employé par vos grands-parents pour gorge et poitrine. Ils connaissaient l'efficacité de cette préparation et en avaient toujours une bouteille à la maison. Ce sirop est aujourd'hui tout aussi populaire.
LES EMPLATRES LARIVIERE aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exigez-les chez votre pharmacien.

UNE VIEILLE DAME échappe au mal de dos

Nombre de gens croient que le mal de dos est inévitable avec la vieillesse, mais cette septuagénaire prouve que tel n'est pas le cas. Elle nous écrit:—

"Longtemps j'ai souffert du mal de dos, mais je croyais que c'était dû à mon âge — j'ai 71 ans. Ayant un jour lu une de vos annonces, j'ai voulu essayer les Sels Kruschen. Je tiens à vous dire qu'ils m'ont procuré un grand soulagement, qu'ils m'ont fait un bien immense".

—Mme E.R.

Quand le mal de dos est causé par l'inactivité du rein et l'inaptitude du système digestif à éliminer les impuretés toxiques, les Sels Kruschen peuvent faire beaucoup pour rétablir la situation. Produisant un effet diurétique, Kruschen aide à nettoyer le rein et le foie. Vous éprouverez grâce à Kruschen un bienfaisant soulagement. Profitez de l'occasion que vous offre

KRUSCHEN
EMPAQUETAGE GÉANT

Récemment arrivé d'Angleterre: une grosse bouteille avec un petit flacon en plus, le tout 75c.

Activités nombreuses des forestiers

(Suite de la page 3)

de propagande par le film dans les camps d'exploitation forestière. Deux conférenciers ont donné en tout 97 représentations dans les camps du Lac St-Jean du Bas St-Laurent et du St-Maurice.

Les fêtes des arbres ont connu également une grande vogue. Le cercle du Bas St-Laurent, à lui seul, en a organisé dans 43 paroisses. A l'Association forestière québecoise revient le mérite d'avoir fait revivre cette coutume qui menaçait de disparaître.

Trois nouveaux cercles ont été fondés l'an dernier, celui de la côte nord du St-Laurent, celui de la rive sud et celui du nord de Montréal.

Le comité de recrutement a fait une campagne fructueuse.

L'association a fait imprimer au cours de l'année 6,000 pancartes-affiches qui ont été distribuées dans les écoles rurales.

Et finalement, la revue, organe de l'association, a connu une bonne vie. Dans le cours de l'hiver seulement, elle a été distribuée chez 35,000 bûcherons, dans les camps d'exploitation. Cela faisait partie de la campagne d'éducation. A ce sujet, M. Georges Maheux félicitait le président et le trésorier d'avoir réussi à maintenir la revue de l'association, qui "est pleine de vitalité", disait-il. L'esprit de continuité qu'on y remarque, est tout à l'honneur de ses auteurs. Et elle reçoit une collaboration étonnante, d'ajouter M. Maheux.

On sait sans doute que pour la somme de $1 n'importe qui peut s'abonner à cette revue et avoir droit par le fait même à être membre de l'association.

Le président a invité deux délégués, MM. Brûlé et Legendre, à donner des explications sur la marche de leur cercle respectif.

Le ministre des Terres et Forêts, l'hon. Pierre-Emile Côté, retenu par une séance de l'assemblée législative, n'a pu assister à la réunion, mais il était représenté par M. Avila Bédard, sous-ministre. L'industrie forestière était représentée par MM. W.-J. Wright et M.-R. Kane, de la Price Brothers Co.; Geo Donohue, de la Donohue Brothers Co., et D.-E. Early, de la Brompton Pulp & Paper Co.

A l'issue de la séance, les délégués ont pu assister à une représentation cinématographique, grâce à la courtoisie de M Henri Kieffer, directeur du service de la conservation. Les documentaires étaient intitulés: "Pêche au Saumon", "I'A. B. C. forestier", "Arbres à planter" et "Feux de Forêts".

La mode, chez Pollack

La maison Maurice Pollack présentait, hier après-midi et hier soir, sur la scène du cinéma Capitol, sa revue de modes annuelle. Plusieurs centaines de Québécoises, soucieuses de soigner leur apparence, ont assisté à l'une ou l'autre de ces manifestations de l'élégance printanière. Un magnifique programme de chant, de danse et de musique d'orchestre avait été préparé pour la circonstance.

Voici un court aperçu des modes printanières de cette année.

Les costumes trois pièces, cette année, sont très populaires; ils ont cet avantage de varier la toilette en étant portés séparément. Les genres deu pièces sont aussi portés, ainsi que les tailleurs, qui sont de toutes les saisons. Quelques-uns sont garnis de fourrure, même ce printemps, et les dames rivalisent d'élégance quand elles les portent dans les boulevards des grandes villes ou pour les visites de l'après-midi. Beaucoup de ces costumes sont faits de tricotine de laine bleu marine, attachant au cou et à la taille.

Les manteaux de toilette sont faits de fin lainage garni de renard plaine et de lynx. Ils sont beiges, gris ou bleu marine; quelques-uns ont des manches, très larges du bas.

Les manteaux de sport sont en plaid; ils sont très chics pour les voyageuses et les étudiantes; ils se portent avec des chapeaux de feutre Stetson, que l'on ajuste de différentes manières. Ces modèles se sont révélés les plus pratiques pour l'époque que nous traversons, parce qu'ils peuvent être portés presque à l'année.

Les manteaux sports, en tweed pâle, mouchetés de brun, font un joli effet avec des accessoires bruns et sont assez en vogue.

Avec les costumes on voit encore beaucoup d'accessoires rouges, comme l'année dernière.

Les robes du soir sont très habillées; elles sont en tulle ou en point, quelques-unes sont de couleur pâle garnies de soutache, mais le noir et le blanc dominent encore cette année. D'autres sont en marquisette de soie blanche imprimée de bleu; certains corsages sont en dentelle et quelques robes sont entièrement faites de jersey de soie de couleur pâle: jade, rose, bleu, nil, etc.

Les ensembles sont très populaires, ils sont bleu marine ou imprimés, beaucoup sont garnis de blanc. Le beige est aussi porté avec le coco magenta.

Les tailles des robes ont une tendance à devenir plus longues. Comme les ensembles, les robes sont imprimées, mais on en voit aussi beaucoup dans les tons de beige et de gris, genre tailleur de fantaisie. Les genres matelots sont beaucoup moins en vogue qu'à l'automne, mais il y en a encore.

Les chapeaux de paille sont garnis de voilette et de fleurs à profusion, et pour plaire davantage, ils ont tous une tendance à rajeunir les élégantes qui les portent.

La revue sera présentée de nouveau cet après-midi et ce soir.

Au Palais de Justice

(Suite de la dernière page)

ne. Ce manque de flair le renversait.

—"J'te dis qu'il est correct! S'il te le trouve pas le trésor, moi, je te rembourserai la moitié de ce que ça aura coûté!"

On ne pouvait plus hésiter. Le marché fut conclu, l'argent, versé et Leroux promit de revenir le lendemain commencer les recherches. Il n'en aurait que pour trois petites journées, promit-il.

Le lendemain, il se présenta chez le cultivateur avec un livre dans lequel il lut de mystérieuses formules auxquelles personne ne comprit mot. Le jour suivant, il revint faire les mêmes simagrées.

Le troisième jour arriva enfin. Tout le monde partit à la queue-leu-leu suivant le sorcier jusqu'à la grève.

Leroux avait apporté de l'eau bénite, des chandelles bénites. Il leur ordonna de creuser un trou à un certain endroit.

Le cultivateur avait la langue sèche; il écoutait, les yeux fixés sur le trou, le sorcier qui répétait ses formules magiques, qui arrosait le trou d'eau bénite, qui tenait dans sa main les chandelles sacrées.

Malheureusement, au bout de quelques instants, Leroux se releva pour annoncer qu'il renonçait à l'espoir de creuser assez profondément, ce jour-là, pour mettre le trésor à jour. Il leur promit de compléter l'ouvrage le lendemain.

Avait-il perdu foi dans ses esprits? Les esprits auraient-ils perdu cette vilaine habitude de se laisser acheter? Le lendemain le cultivateur ne vit le sorcier, ni le trésor, ni les $63.

Il faut ajouter cependant que le forgeron abusé a tenu son engagement de rembourser au cultivateur la moitié des frais et qu'il lui a versé une trentaine de dollars.

Quant à Leroux, il a pris le chemin du Palais de Justice, où M. le juge Roy l'a renvoyé, hier, aux assises criminelles.

"J'en scelle toute la saveur"

Torréfié et mis en boites au Canada, en boites vacuum hermétiques d'une demi et d'une livre. Moutures filtre ou ordinaire

Le breuvage de la cordialité

Ecoutez Edgar Bergen-Charlie McCarthy au programme radiophonique Chase & Sanborn chaque dimanche, réseau Radio-Canada.

QUI PORTE DES FAUSSES DENTS A MAUVAISE HALEINE

Des milliers en souffrent sans le savoir !

Vous pouvez ne remarquer aucune odeur de votre dentier ou pont — **mais les autres le peuvent !** Les dentistes appellent cette odeur "haleine de denture" et cela est grave. Elle vient d'une écume de mucine qui se dépose sur les dentiers et les ponts. Toujours invisible, elle peut cependant rendre votre haleine si mauvaise que vos amis en frissonnent : Elle est capable d'engendrer les bactéries de décomposition qui infectent vos autres dents, abîment votre santé et gâtent votre plaisir.

Souvent le brossage ordinaire ne peut déloger cette écume du dentier et du pont — vous protéger contre l'"haleine de denture". **Mais essayez Polident !** Non seulement cette préparation nettoie — mais elle **purifie** réellement sans brossage les dentiers et les ponts, emporte toute trace d'écume, ternissure, tache et odeur, fait tout dissoudre et rend votre dentier propre comme un neuf.

Votre haleine sera plus fraiche, votre bouche se sentira plus nette, votre dentier durera plus longtemps, et paraîtra mieux. Polident est approuvé par les autorités dentaires et par des dizaines de milliers d'usagers enchantés.

POLIDENT
NETTOIE ET PURIFIE COMME PAR ENCHANTEMENT

Quoi faire tous les jours: Ajouter un peu de poudre Polident, à ½ verre d'eau, agiter, puis y plonger dentier ou pont de 10 à 15 minutes—rincer—et il est prêt à servir.

Une boîte qui dure longtemps ne coûte que 40c à la pharmacie.

PRÉVIENT "L'HALEINE DE DENTURE"

Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4707

Cette robe conviendra pour toutes les réunions d'après-midi auxquelles vous serez invitée. L'empiècement gracieusement dessiné est orné d'une broderie dont on vous fournira le modèle. Encolure en V, petits boutons, plissés aux manches, trois panneaux à la jupe, une ceinture unie, des plis à la taille et au-dessus de la poitrine pour assurer l'ajustage parfait, voilà les caractéristiques de cette toilette qui vous donnera beaucoup de chic et vous amincira. Vous pouvez aussi faire l'empiècement en couleur contrastante ou en dentelle. Manches trois quarts si vous voulez.

GRANDEURS : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La grandeur 36 demande 3 1-4 verges de matériel de 39 pcs de largeur.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix du patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car l'Evénement-Journal ne se tient pas responsable des lettres non-reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

JIGGS

par Geo. McManus

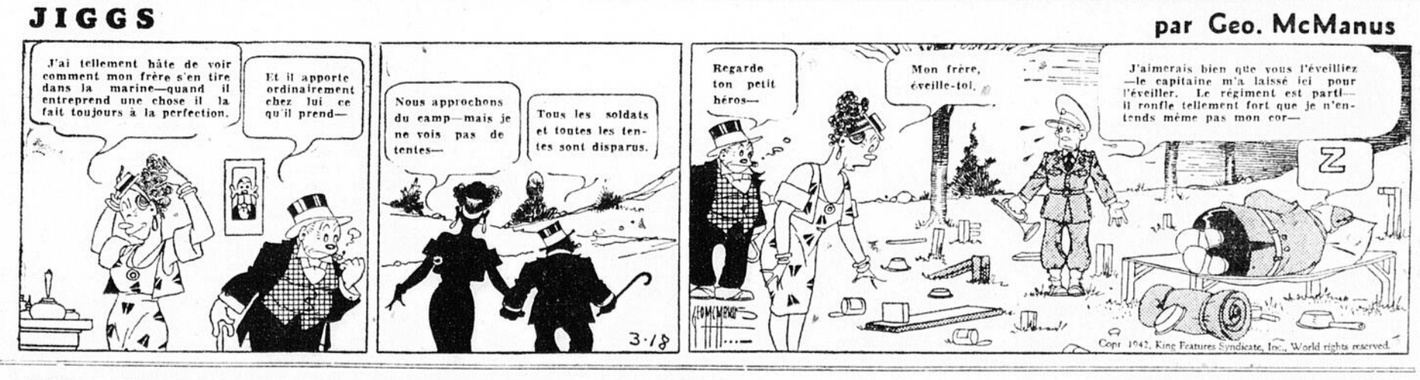

QUEL SERA LE VERDICT ?

Par L. Allen Heine

L'ETRANGE AFFAIRE de : "LA SELLE VOLANTE"
EN SIX EPISODES
No 3
Les noms de lieux et de personnes dans ce récit sont fictifs

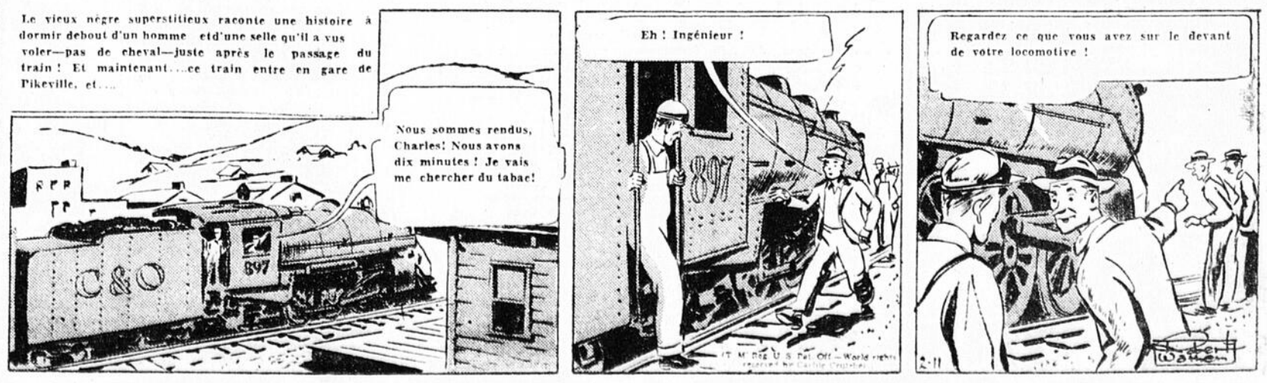

Holt, Renfrew & Company présente un bon rapport financier. - Recettes plus élevées de nos chemins de fer

RALLIEMENT ASSEZ IMPORTANT DANS UN MARCHE PLUS ACTIF

NOUVEAU GAIN D'INT. HYDRO

Les obligations d'International Hydro ont haussé de 2 points de même que celles de Brandram-Henderson.— Abitibi gagne ½ point.

Montréal, 18. — Le mouvement de hausse commencé la veille s'est continué hier dans les obligations d'International Hydro Electric et de l'Abitibi Power and Paper. Les premières ont encore gagné deux points au cours de 34 1-2 offert 36 1-2 demandé, tandis que les secondes ont gagné un demi-point à 74 1-2 offert 77 demandé. On notait plusieurs autres gains dans les valeurs industrielles à revenu fixe. Brandram Henderson 6 pour cent 1956 qui vient d'annoncer la mise en paiement du plein montant de six pour cent pour l'année 1941 a haussé de 2 points à 67 offert. Brown Company 5 pour cent 1959 a gagné un point et Burns Company 5 pour cent 1[illegible] haussa d'un demi-point. Minnesota and Ontario Paper 5 pour cent 1960 gagna un point à 100 1-2 offert 102 1-2 demandé. Les nouvelles actions privilégiées de Brown Company ont baissé d'un demi-point et les nouvelles actions communes de la même compagnie ont baissé de 10 sous.

Dominion Gas and Electric 6 1-2 pour cent 1945 monta d'un demi-point, dans le compartiment des utilités publiques. Pacifique Canadien 4 pour cent à perpétuité monta d'un demi-point.

Les prix sont demeurés stables dans les obligations du Dominion, du Canadien National, des provinces et des municipalités.

A NEW-YORK

New-York, 18, (PA) — Les nouvelles plus encourageantes connues hier ont favorablement influé sur la tenue des valeurs américaines à revenu fixe. L'Interstate Commerce Commission a confirmé la hausse des taux de fret pour le transport ferroviaire, hausse qui prendra effet aujourd'hui. Les obligations de chemins de fer ont enregistré à cause de cela des gains allant jusqu'à plus d'un point. Les valeurs du Dominion 4 pour cent ont monté de 3-8 de point tandis que les 2 1-2 pour cent 1945 perdirent 1-8 de point. Les titres ferroviaires canadiens étaient fermes, surtout les Canadien National.

La nouvelle que le général MacArthur était rendu en Australie pour diriger les armées alliées contre le Japon a fait grimper les valeurs des pays du sud du Pacifique de 1 à plus de 5 points. Le roulement total fut de $13,311,650 au lieu de $7,548,700 la veille. Les 4 1-2 pour cent de l'Australie ont coté 43 3-8, les Sydney 5 1-2 pour cent montèrent à 45 et les Queensland 6 pour cent 1954 ont touché 54.

Les valeurs fédérales américaines ont pris part au ralliement. Les 3 pour cent 1951-55 ont monté de 1 1-8 point à 110.16 avec la vente d'un seul titre.

Les prix ont haussé dans New Haven 6 pour cent, Missouri-Kansas-Texas 5 pour cent, St. Paul 5 pour cent, 4 3-4 pour cent et 4 pour cent, Delaware and Hudson 4 pour cent et Illinois Central 4 3-4 pour cent. Les cours ont fléchi dans Armour of Delaware 4 pour cent, Columbia Gas and Electric 5 pour cent, International Telephone 5 pour cent, Brooklyn Union Gas 6 pour cent et Pittsburgh and West Virginia 4 1-2 pour cent.

Stocks de fruits et de légumes en boîte

Ottawa, 18. — Les stocks de fruits et de légumes en boîte détenus par les metteurs en conserve les marchands de gros et les entrepôts des chaines de magasins au commencement de 1942 sont un peu plus considérable qu'à la date correspondante de 1941. Il y a 4,450,-736 douzaines de boîtes de fruits comparativement à 3,869,263 la date correspondante de 1941 et 10,-100,299 douzaines de boîtes de légumes contre 9,117,939.

DIVIDENDES

Montreal Light, Heat & Power Cons., 37 sous par action, payable le 30 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

South American Gold & Platinum, 10 sous par action, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 23 mars.

Dome Mines Ltd, 40 sous par action, payable le 20 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Renseignements financiers

Revue des marchés mobiliers

Le Stock Exchange a connu sa meilleure séance, hier, depuis le début de l'année courante. Détail significatif, le volume des transactions a augmenté à la hausse bien qu'il ait encore été inférieur à ce que l'on a toujours considéré comme une séance moyenne. La nomination du général MacArthur à la tête des armées alliées dans la zone du Pacifique n'est probablement pas étrangère à ce ralliement. Coïncidence heureuse enfin, le mouvement de hausse s'est produit le jour de la St-Patrice, ce qui n'aura pas manqué d'être noté avec attention en bien des milieux. Le cours de 60 titres représentatifs de la Presse Associée a gagné 6-10 de point à 35.5. Le roulement total fut de 500,860 actions à rapprocher de 315,310 actions la veille. De nouvelles cimes pour l'année furent établies par Santa Fe, General Motors et Chrysler. Les cours se sont également raffermis dans Great Northern, Chesapeake & Ohio, Union Pacific, Bethlehem Steel, Sears Roebuck, J. I. Case, Anaconda, Standard Oil of New Jersey, Texas Company, Philips Petroleum, Westinghouse, Allied Chemical, Eastman Kodak, J. C. Penney et Sperry. Philip Morris a gagné 2 points parce que la compagnie a annoncé la mise en paiement d'un dividende spécial de $2 en plus du dividende trimestriel régulier de 75 cents. Les valeurs pétrolières ont profité de l'excellent bilan de Texas Company démontrant des profits de $4.77 par action au lieu de $2.90 l'année précédente. Le blé canadien était stable et le blé américain a fluctué étroitement à Chicago. Les obligations australiennes étaient fermes à New-York.

• • •

Le rapport financier très favorable que vient de publier le Pacifique Canadien n'a pas influé sur la tenue du titre ordinaire en bourse. Il est vrai que les directeurs ont décidé de ne pas payer de dividende sur ces actions, de sorte que des profits nets de $2.18 par action se vendant à un peu plus de $5 chacune perdent de leur intérêt. Le titre a baissé de 1-8 de point à 5 3-8 avec un virement de 449 actions. Montreal Power, Imperial Oil et Shawinigan Power ont haussé de 1-8 de point. Fairchild gagna 1-4 de point et British American Oil perdit 3-8 de point. Massey Harris n'a pas profité de son dernier bilan, de même que Nickel et Canadian Celanese. Le volume des transactions fut de 14,500 actions, comprenant 4,800 parts industrielles et 9,700 parts minières.

o o o

Les mines d'or ont ignoré les bonnes nouvelles émanant de New-York et elles ont subi d'autres pertes à Toronto, hier. Teck Hughes recula de 6 sous à $1.87, Wright Hargreaves établit un nouveau bas de $2.10 pour clôturer à $2.12, en perte de 3 sous, et les pertes furent de 3 à 6 sous dans Kerr Addison, East Malartic, Kirkland Hudson, Preston et San Antonio. Les pertes variaient de 10 à 15 sous dans Lake Shore, Buffalo Ankerite et Aunor. Upper Canada perdit 4 sous à 78 sous et Beattie a baissé de 2 sous à 70 sous. Coniaurum recula de 12 sous. Steep Rock monta de 5 sous à $1.67 tandis que Sherritt Gordon recula de 2 1-2 sous à 77 1-2 sous. Calgary and Edmonton était en mieux de 5 sous à $1.01 et Home Oil monta de 2 sous à $2.42 tandis qu'Anglo-Canadian Oil a gagné 3 sous à 43 sous. Foothills perdit 5 sous à 65 sous. Le roulement fut de 146,000 actions.

Brandram-Henderson

Nous avons annoncé, hier, la mise en paiement de l'intérêt régulier de 6 pour cent sur les obligations de Brandram-Henderson Limited pour l'année 1941. Le versement sera fait le 1er juin prochain. C'est la première fois depuis 1936 que l'intérêt régulier de 6 pour cent est payé par la compagnie. En 1936, un versement de 1 pour cent avait été fait, et en 1937 un versement de 2 pour cent. La compagnie n'a pas payé d'intérêt en 1938 et en 1939. Pour l'année 1940, elle a versé 3 pour cent, et elle vient d'annoncer le paiement de 6 pour cent pour l'année 1941. Brandram-Henderson a $825,000 d'obligations en cours. A partir du 1er juin prochain et jusqu'à 1946, l'intérêt sur les obligations de la compagnie sera variable suivant les revenus et cumulatif suivant certaines conditions. A venir jusqu'à présent, il était payable à même les revenus nets disponibles seulement et il n'était pas cumulatif. Après 1946, l'intérêt deviendra une charge fixe cumulative.

International Nickel

Voici un résumé des remarques du président Robert-C. Stanley, de l'International Nickel, en marge de la publication du rapport financier de cette entreprise :

La compagnie a terminé sa deuxième année dans les conditions de guerre, et fait un effort maximum pour contribuer à la victoire.

Le nickel, le cuivre et les platinides sont utilisés en quantités dépassant de beaucoup toute demande passée. Presque toute la production sert à fabriquer des fournitures de guerre.

Tendance des marchés

SEANCE DU 17 MARS 1942

Titres industriels les plus actifs sur la place de Montréal, hier

Ventes		Ferm.	
449	Pac. Canadien	5⅜	— ⅛
331	Montreal Power	20⅞	— ⅛
243	Imperial Oil	8	+ ⅛
204	Imperial Tob. priv.	6½	Inc.
170	Shawinigan Power	13½	+ ⅛
160	Dominion Steel B	8	Inc.
155	Brit. Amer. Oil	13⅝	— ⅜
150	Fairchild	1¾	+ ¼
145	Canadian Car	4⅝	Inc.
141	Winnipeg Electric	0.95	Inc.

Volume des ventes : 14,500 actions

Titres miniers les plus actifs sur la place de Toronto, hier

Ventes		Ferm.	
20,550	Slave Lake	0.02½	+ .0 ¼
8,190	Preston	2.12	— .03
7,650	Chesterville	1.00	+ .02
6,900	Kirkland Lake	0.50	Inc.
6,000	Broulan	0.41	— .01
5,500	Malartic Gold	1.40	Inc.
4,900	Steep Rock	1.67	+ .05
4,000	Ashley	0.03	Inc.
4,000	Goldale	0.08	— .0 ¾
4,000	Senator	0.09	— .01

Volume des ventes: 146,000 actions

Cours de Dow Jones

30 industries	102.54	+ 1.86
20 chemins de fer	26.53	+ 0.48
15 utilités publiques	12.19	+ 0.21
Matières premières	87.14	+ 0.28

Volume des ventes: 470,000 actions

Cours moyens à Montréal

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Hier	41.0	56.5	51.3	69.23	41.18
Av.-hier	41.0	56.4	51.3	66.12	41.45
Sem. der.	41.1	57.0	51.7	65.27	42.91
Mois der	41.0	57.5	52.0	69.27	45.18
1941	48.5	58.2	55.0	75.84	76.20
Haut 1941	43.6	60.5	54.7	77.18	54.82
Bas 1942	40.3	56.4	51.2	64.57	41.35

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Hier	50.3	16.5	24.0	35.3
Avant-hier	49.4	16.1	23.9	34.7
Mois dernier	52.2	16.4	25.5	36.5
1941	58.8	16.5	33.7	41.8
Haut 1942	56.0	17.6	27.3	38.7
Bas 1942	48.7	15.6	23.8	34.3
Haut 1941	63.9	19.0	35.5	45.0
Bas 1941	51.7	13.4	24.5	35.4
	1938-40	1932-37	1927-29	
Haut	54.7	75.3	157.7	
Bas	33.7	16.9	61.8	

La production du nickel en 1941 a dépassé tous les records précédents.

Un programme d'expansion de $35,000,000 a été mis à exécution pour augmenter la production du nickel de façon qu'en 1943 la production annuelle dépassera de 50,-000,000 de livres celle de 1940. En vertu d un accord avec le gouvernement canadien, $25,000,000 des frais de premier établissement de ce programme, mis en vigueur après le 1er juillet 1941, seront amortis sur une période de cinq années, se terminant avec 1945.

On estime que les Etats-Unis ont consommé plus des deux tiers du rendement mondial en nickel durant 1941, contre un tiers durant les années d'avant-guerre. Les aciéries ont pris environ 70 p.c. de la production totale.

La consommation des platinides a augmenté considérablement en 1941, surtout par suite des besoins de guerre.

Les recherches et développements coopératifs, pour trouver à l'argent de nouveaux usages et marchés, ont résulté en une demande industrielle considérable pour ce métal, aux Etats-Unis et au Canada; la consommation a été portée de ce fait à environ 80,000,000 d'onces en 1941... un nouveau record; elle n'était que de 41,000,000 d'onces environ, en 1940.

Ce que l'avenir réserve à la compagnie dépendra largement de la durée de la guerre. La prompte augmentation de la production industrielle déterminera sans doute cette durée. La direction de la compagnie utilise tous ses moyens — ses ressources techniques et son expérience, son personnel, son argent et son outillage — à produire le maximum de métal dans le minimum de temps.

CHARBON ET COKE

Ottawa, 18. — En janvier, la production canadienne de charbon est de 1,897,954 tonnes, comparativement à 1,777,863 l'année précédente et 1,537,470 tonnes, moyenne du mois au cours des cinq dernières années. La production de charbon bitumineux s'établit à 1,226,435 tonnes ; de charbon sous-bitumineux, à 69,549 ; et de lignite, à 601,970 tonnes. La production de coke en janvier s'élève à 278,000 tonnes, en regard de 282,000 en décembre et 268,000 en janvier 1941.

RECETTES DU P. C.

Montréal, 18. — (P. C.) Les revenus bruts du Pacifique Canadien durant la semaine du 14 mars 1942 ont été de $4,738,000, en augmentation de $1,058,000 ou de 28.8 pour cent sur ceux de $3,-680,000 pour la semaine correspondante de l'année 1941.

LES PRIX DU BLE ETAIENT STABLES

Le blé américain était stationnaire ou en mieux d'un quart de sou à Chicago, hier. — Faible hausse du beurre au comptant.

Winnipeg, 18. — (P.C.) — Les achats des minoteries ont stimulé le volume des affaires sur le marché de Winnipeg hier. L'Office du blé a acheté quelques options de mai. Il n'y a pas eu de vente à l'exportation pour le blé et la farine. Le blé était stationnaire. Mai 79 1-4 sous et juillet 80 3-8 sous. Les avoines ont monté de 3-8 à 1-4 de sou, l'orge haussa de 3-8 de sou ou il était stationnaire, le lin était stationnaire et le seigle était stationnaire ou en mieux d'un quart de sou. Sur le marché du blé au comptant, les acheteurs s'intéressèrent au blé du nord Nos 1 et 2. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	79¼	..	...	79¼b
Juil	80⅜	..	...	80⅜b
AVOINES:				
Mai	50⅞	51¼	50⅞	51¼
Juil	50¼	50¼b	50¼	50¼b
Oct	49⅜	49⅝b	49¼a	49⅝b
ORGE:				
Mai	64½	64⅝b	64½	64½
Juil	63½	63⅝	63½	63½-⅝
Oct	62⅝	62⅝	62½	62½b
LIN:				
Mai	...	..	..	164 b
Juil	...	..	..	164 b
Oct	...	..	..	164 b
SEIGLE:				
Mai	..	..	..	64⅞b
Juil	..	..	..	66⅜b
Oct	...	..	..	66⅝b

A CHICAGO

Chicago, 18. — (P.A.) — Le marché des grains de Chicago s'est mieux tenu hier que durant les séances précédentes, mais les gains n'ont pas été importants. Le maïs et le seigle ont monté de 5-8 de sou au maximum. Les fèves soya ont gagné jusqu'à un sou. Le blé clôtura stationnaire ou en mieux d'un quart de sou. Mai $1.28 3-4 à 7-8 et juillet $1.30 3-4. Le maïs monta d'un quart de sou à 1-2 sou. Mai 88 1-8 à 1-4 sous et juillet 90 5-8 sous. Les avoines ont haussé de 1-4 de sou à 1-2 sou. Le seigle gagna 3-8 à 5-8 de sou, les fèves soya ont baissé de 1-8 de sou ou elles ont monté de 5-8 de sou et le saindoux était stationnaire. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	128⅝-¾	129	128⅝	128¾-⅞
Juil	130⅜	130⅞	130⅜	130¾
Sep	132	132⅜	132	132⅜
MAIS:				
Mars	84½	84½	84⅜	84⅜
Mai	87⅞-88	88⅜	87⅞	88⅛-¼
Juil	90½-⅝	90⅞	90⅜	90⅝
Sep	92½	92⅞	92½	92½-⅝
AVOINES:				
Mai	55⅞	56¼	55⅞	56⅛
Juil	55⅜	55⅝	55⅜	55½
Sep	55¾	56	55¾	56
FEVES SOYA:				
Mai:				
vieux	196¾	196⅞	196¼	196⅝
nouv.	...	...	...	198⅛
Juillet:				
vieux	199¼	199¼	198⅝	198¾-⅝
nouv.	...	...	..	200⅛
Oct	190⅝	191⅛	190⅝	190¾
SEIGLE:				
Mai	81-80¾	81½	80¾	81⅜
Juil	83⅞-¾	84⅝	83¾	84⅝
Sep	86⅛	86¾	86⅛	86¾

LES DENREES

Montréal, 18. — (P.C.) — Le beurre au comptant était un peu plus ferme sur le Canadian Commodity Exxchange, hier, mais il n'y a pas eu de vente. Les options du beurre et des oeufs étaient stables.

Le département fédéral de l'Agriculture a publié les prix suivants hier :

Oeufs classés: A-gros, 31 sous la douzaine; A-moyens, 30 sous; de poulettes, 28 1-2 sous; B, 28 1-2 sous; C, 25 1-2 sous. Arrivages : 1,391 caisses.

Beurre de fabrique de première classe, prix des commerçants, 36-36 1-2 sous la livre: en tinette, 35 1-2 à 36 sous; prix de gros, pasteurisé No 1 du Québec, 35 1-4 sous la livre; No 2, 34 1-2 sous. Arirvages : 487 boîtes.

Fromage : arrivages courants, blanc et coloré de l'Ouest, 25 sous la livre; Québec blanc, 25 sous; Québec coloré, 25 1-4 sous; prix de gros, blanc de l'Ouest, 26 sous; coloré de l'Ouest, 26 1-4 sous; blanc du Québec, 25 1-2 sous; coloré du Québec, 25 3-4 sous. Arrivages : 482 boîtes.

Pommes de terre blanches du Québec No 1, $1.60-$1.65; No 2, $1.30-$1.50; Montagnes No 1 du N.-B., $1.65-$1.75; Montagnes de l'Ile du P.-E., $1.75-$1.85; blanches, $1.70-$1.80.

MARCHES AUX BESTIAUX

Montréal, 18. — (P. C.) Les arrivages sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal comprenaient hier 167 bêtes à cornes, 12 moutons, 897 porcs et 2,062 veaux. Les veaux ont monté d'environ 50 sous comparativement à la séance précédente. Les autres bestiaux étaient stables. Les vaches de boucherie se sont vendues entre $5.75 et $8. Les plus communes ont rapporte $4.50 à $5.50. Les taureaux de qualité commune se vendirent $6 à $7.50.

Les veaux de lait de qualité moyenne ont haussé de 50 sous environ. Les ventes furent faites par lots irréguliers entre les prix de $8.75 et de $9. Quelques bons veaux de lait ont coté jusqu'à $12 et les veaux légers très communs ont rapporté aussi bon marché que $8. Les arrivages d'aujourd'hui furent les plus considérables depuis le début de l'année en ce qui a trait aux veaux.

Les porcs étaient stationnaires. Les bêtes abattues se vendaient $15.-35 à $15.50. Les truies ont rapporté $8.50 à $9.25 vivantes. Les bêtes de qualité A ont touché une prime d'un dollar et l'escompte a été chargé sur les hors poids.

INDUSTRIE DU MEUBLE

Ottawa, 18. — La valeur brute des produits fabriqués par l'industrie du meuble accuse un gain important en 1940, alors que le total est de $32,294,885 ou 26 p. c. de plus qu'en 1939. Les produits fabriqués par les différentes firmes comprennent surtout des ameublements de maison d'une valeur de $22,492,987 en 1940 et se répartissent comme suit: meubles rembourrés de salon, $7,-855,516 ; meubles de chambre à coucher, $7,003,809 ; meubles de salle à dîner, $2,695,755 ; meubles de cuisine, $2,365,421. Les meubles et les fournitures de bureau et de magasin ont une valeur de $2,947,326 ; les montures de meuble, $980,855 ; et les cabinets de radio, $978,620.

NOTES BRÈVES

(Notes venues par fils privés de Barry & McManamy, Qué.)

Sloss Sheffield Steel a gagné durant l'année 1941 des profits de $10.97 par action, comparativement à $14.47 l'année précédente.

Texas Co. a gagné en 1941 des profits de $4.77 par action au lieu de $2.90 l'année précédente.

Nouveau gérant

M. LUCIEN RIBERDY, qui vient d'être nommé gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale dans Belvédère à la place de M. J.-E. Rondeau, dont nous avons annoncé récemment la mise à la retraite. M. Riberdy possède une riche expérience du commerce bancaire qu'il a acquise non seulement dans sa province d'origine, mais aussi dans l'ouest canadien, où il a demeuré 21 ans.

Après avoir fait ses études au collège Ste-Elizabeth du Portugal, dirigé par les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne, à Montréal, il entra au service de la banque en 1914. Depuis, il a été attaché à quinze succursales dont huit dans les districts d'Edmonton et d'Alberta. En 1928, il était nommé gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale à St-Albert, en Alberta. Plus tard, il fut transféré à la gérance des banques de Bonnyville et de St-Paul, en Alberta, et il revint à Québec en juin 1941 pour prendre charge de la succursale du Palais, arrivant directement d'Edmonton. M. Riberdy est né à Ste-Mélanie, comté de Joliette, mais il a passé la plus grande partie de sa jeunesse à Montréal.

L'INDUSTRIE EST PLUS ACTIVE

La Banque Canadienne de Commerce signale une amélioration dans l'activité industrielle du Canada durant le mois de février.

Toronto, 18. — L'activité industrielle au Canada a augmenté en février, d'après une étude parue dans le dernier bulletin mensuel de la Banque Canadienne de Commerce. L'indice compilé par cette banque se tenait à 164 au milieu de février, comparativement à 160 au milieu du mois précédent. C'est la première amélioration notée depuis novembre. Le pourcentage de la capacité actuelle des usines occupées a passé de 114 à 116. La hausse du pourcentage se produisant après deux reculs mensuels consécutifs, laisse entendre qu'une nouvelle réorganisation s'est produite dans l'industrie et que la production de guerre est toujours à la hausse.

Les industries qui sont engagées dans la production pour la consommation civile ont enregistré des relèvements saisonniers, comme dans les fabriques de vêtements pour femmes et dans quelques textiles, où elles ont subi des pertes. La production des produits alimentaires a diminué, surtout en ce qui concerne les confiseries, la farine, les céréales et dans une mesure moindre, les viandes. La production des chaussures et des vêtements pour hommes a diminué. L'activité était plus forte dans l'automobile, mais la production des voitures se limite aux fins de la guerre ou aux fins indispensables du commerce. On note des améliorations dans le fer et l'acier, principalement les industries lourdes. L'indice des paiements de gages de la Banque Canadienne de Commerce pour janvier 1942 se tenait à 185 comparativement à 193 en décembre 1941 et à 144 en janvier 1941.

THE GURNEY FOUNDRY

Toronto, 18. — (P.C.) The Gurney Foundry Company Limited a gagné, durant l'année 1941, des profits de $117,621 après l'intérêt sur les obligations, la dépréciation et les autres charges mais avant les taxes. Les profits avaient été de $4,-818 l'année précédente. L'intérêt sur les obligations 5 1-2 pour cent a été gagné. Après le versement de $30,000 au fonds d'amortissement, le fonds de roulement s'élevait à $549,005 au lieu de $453,695 à la fin de l'année précédente.

BILAN FAVORABLE DE HOLT RENFREW

Holt Renfrew & Company Ltd. a gagné des profits nets de $112,625 durant l'année écoulée au lieu de $100,528 en 1940-41.

Montréal, 18. — (P.C.) Le bilan financier de Holt Renfrew and Company Limited durant l'année terminée le 31 janvier 1942 indique des bénéfices nets de $112,625, à rapprocher de $100,528 durant l'année fiscale précédente. Les profits nets ont représenté 11.26 pour cent sur les actions privilégiées 7 pour cent d'une valeur au pair de $100 sur lesquelles les dividendes n'ont pas été payés depuis le début de l'année 1933. Après le prélèvement d'une somme suffisante pour couvrir le dividende privilégié d'une année, soit $70,000, le solde des bénéfices nets a été de $4.26 par action commune au lieu de $3.19 par action commune l'année précédente.

Les profits d'exploitation furent, durant l'année, de $207,692 après les prélèvements, au lieu de $211,772 l'année précédente.

Les disponibilités courantes sont de $665,299 au lieu de $595,338 un an plus tôt. Les exigibilités immédiates s'élèvent à $78,865 au lieu de $147,353. Le fonds de roulement est de $586,434 au lieu de $447,985 en 1940-41.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 18. — (P. A.) Le ton était irrégulier sur la Bourse de Londres, hier, durant une séance peu active. Les obligations britanniques étaient fermes de même que les valeurs brésiliennes. Les obligations industrielles étaient inactives. Les titres ferroviaires domestiques et les valeurs pétrolières ont été négligés. Les kaffirs ont fléchi légèrement.

ETAT DE PARANA

New-York, 18. — Chase National Bank annonce qu'elle a reçu les fonds nécessaires pour le paiement de 13.325 pour cent de la valeur nominale des coupons d'intérêt du 15 septembre 1939 sur les obligations 7 pour cent 1958 de l'Etat de Panama, Brésil. Il sera donné $4.66 par coupon de $35, en plein règlement des réclamations sur ces coupons.

VALEUR DES ACTIONS

Montréal, 18. — La valeur des actions inscrites et transigées sur la Bourse et le Curb de Montréal était, à la fin de février 1942, de $3,701,-433,704, en diminution de $198,897,-003 sur le mois précédente, et le chiffre le plus bas enregistré depuis mai 1941. La diminution par rapport à février 1941 a été de $574,-359,875.

RECETTES DU C. N.

Montréal, 18. — Les recettes brutes du Canadien National pendant la semaine terminée le 14 mars 1942 se sont élevées à $6,-685,000 contre $5,247,000 pendant la semaine de 1941 correspondante, une augmentation de $1,438,000 ou de 27.4 pour 100.

Prix de gros
A MONTREAL

Séance du 17 mars 1942

Blé Nord No 1		0.91
Blé Nord No 2		0.88½
Avoine Ouest No 3		0.61
Orge d'engrais No 2		0.74

Par boisseau à Montréal ex-magasin

Graine moulue à engrais :

Son		$29.25
Gru rouge		$30.25
Gru blanc extra		$33.25

Par tonne comprenant les sacs en voie ferrée moins 25 centins par tonne pour le comptant

Grain séché de brasserie au gros par tonne		$27.00
Do au détail par tonne		$29.00
Avoine roulée gruau par sac de 80 lbs livré au commerce y compris taxe de vente	$3.20	$3.40
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix par chargement de wagon, par baril		$5.76
Qualité de choix par lots irréguliers par baril		$6.00
Farine de maïs blanc par baril et sacs de chanvre livrée moins 10 sous pour du comptant au wagon		$7.20
par lots irréguliers		$7.50
Farine de blé du printemps:		
Par baril en sac de chanvre de 98 livres, livré à Montréal		
Première patente	$5.15	$5.35
Lots irréguliers (10 sous de moins pour du comptant)	$5.70	$5.95
Deuxième patente	$4.50	$4.70
Foin pressé :		
No 2		$26.00
Paille d'avoines		$13.00
(Par tonne f. à b. Montréal)		
Patates:		
Blanches du Québec, No 1, en sacs de 75 lbs	$1.60	$1.65
Do No 2	$1.30	$1.50
N. B. No 1	$1.65	$1.75
Ile du P. E. Montagnes Vertes	$1.75	$1.85
Ile du P. E. blanches	$1.70	$1.80

Oeufs:

Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants en carton 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac

A-gros		0.35
A-medium		0.34
A-Poulettes		0.32
B		0.32½
C		0.29
Beurre:		
Fabrique de première qualité, prix de commercants, crémerie	0.36	0.36½
Première qualité, en tinette	0.35½	0.36
Pasteurisé Québec No 1 entreposé, prix de gros		0.35¼
No 2		0.34½
Fromage:		
Ouest blanc		0.26
Ouest coloré		0.26¼
Québec blanc		0.25 1-2
Québec coloré		0.25 3-4

Volailles:

Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A et 1 à 2 sous de moins pour classe B

Poulets gelés, nourris au lait	0.28	0.30
B	0.26	0.28½
Volailles de choix	0.23	0.25
Dindons A	0.32	0.35
Canards du lac Brome		0.29
Canards domestiques		0.28

Lard, en baril, 13c la livre ; en boîte de 1 livre, 13½c ; en chaudière de 20 livres, 14c ; en chaudière de 60 livres, 13½c.

Bacon, côte No 1, 34c ; No 2, 30c ; No 1 tranche sans couenne, No 1, 37c ; avec couenne, 35c ; No 2, 33c.

Jambon : No 1, 29c ; No 2, 28c ; No 1 de fantaisie, 31c : pique-nique No 1, 23c : régulier 21c : jambon cuit 45c.

Porc, épaules 19c ; pattes 22c ; longe 26c ; truies, sans la tête, 13c.

Viandes abattues prix par 100 livres aux détaillants:

Boeuf : Quartier devant	$10.50	$14.00
Quartier derrière	$15.00	$20.00
Bonne qualité	$15.75	$16.50
Moyenne qualité	$15.25	$15.75
Veaux de choix	$16.50	$17.00
Agneaux frais	$21.00	$22.00

LE DOLLAR CANADIEN

Ottawa, Ont., 18. — (P. C.) La Commission de contrôle du change étranger avait fixé, hier, les taux suivants pour les fonds américains et la livre sterling : fonds américains $1.10 acheteur et $1.11 vendeur, soit l'équivalent à New-York d'un escompte de 9.91 pour cent à l'achat et de 9.09 pour cent à la vente, et livre sterling $4.43 acheteur et $4.47 vendeur. A New-York, le dollar canadien perdit 1 1-8 sou à $0.86 5-8. C'était sa plus forte baisse depuis des mois. Le 6 janvier, le dollar canadien cotait $0.86 3-4. La livre sterling était stationnaire à $4.04.

ENTENTE CONCLUE AVEC BROMPTON CO.

Le département des terres et forêts de l'Ontario a conclu une entente avec la Brompton Pulp & Paper. — Production de pâte de bois.

Toronto, 18. — L'honorable N.-O. Hipel, ministre des terres et forêts de l'Ontario a annoncé en fin de semaine que l'achat de l'actif de Lake Sulfite Pulp Company Limited par Brompton Pulp & Paper Company Limited, après six mois de négociations, est maintenant complété. M. Hipel, au nom de son département, a conclu une entente avec la compagnie Brompton Pulp & Paper accordant à cette dernière les concessions forestières qui avaient été accordées auparavant à la Lake Sulphite. Brompton Pulp & Paper déboursera environ $2,500,-000 pour terminer l'usine et pour la mettre en état de produire de la pâte au bisulfite. La capacité initiale du moulin est estimée à 200 tonnes de pâte par jour. Lorsque les conditions le permettront, cette capacité sera doublée.

En vertu de l'entente conclue avec le département des terres de l'Ontario, la compagnie Brompton Pulp and Paper s'est engagée à employer au moins 500 hommes au début et le chiffre sera subséquemment porté à plus de 1,000. La compagnie aura besoin d'au moins 150,000 cordes de bois de pulpe par année.

EXPORTATIONS DU CANADA EN FEVRIER

Les exportations canadiennes furent de $166,519,000 en février 1942, alors qu'elles avaient été de $99,596,-000 en 1941.

Ottawa, 18. — La détermination de vaincre les peuples agresseurs se reflète dans les exportations canadiennes qui continuent d'augmenter en février; elles se chiffrent à $166,-519,000 contre $99,596,000 en février 1941, augmentation d'environ $67,-000,000. Il y a une forte augmentation des expéditions à l'Inde britannique, à l'Australie, à la Nouvelle - Zélande, à l'Egypte, à l'Irak, à la Russie, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Voici quelques détails sur les exportations canadiennes en février. L'augmentation impressionnante de $67,000,000 en février comparativement au mois correspondant de l'an dernier est atribuable aux expéditions particulièrement considérables d'automobiles et parties, de farine de blé, de produits des pêcheries, de pulpe de bois, de papier à journal, de produits chimiques, de fromage, d'oeufs et de cuir. Il y a diminution des exportations de blé, de viandes, de pétrole et d'engrais chimiques. Les exportations domestiques (à l'exclusion de l'or) ont une valeur globale de $166,519,000 en février, à rapprocher de $99,596,000 en février 1941.

COOKSVILLE COMPANY

Montréal, 18. — (P.C.) Cooksville Company Limited a gagné des bénéfices nets de $42,991 durant l'année finissant le 31 décembre 1941, en augmentation de $9,159 sur ceux de $33,832 pour l'année précédente. Les profits nets ont représenté $8.59 par action privilégiée 5 pour cent comparativement à $6.76 en 1940. Après le prélèvement d'une somme représentant le dividende d'une année sur les actions de premier privilège, les profits nets ont été de $4.49 par action 5 pour cent privilégiée contre $2.12 l'année précédente. Les profits d'exploitation ont augmenté de $28,903 au total de $225,526, alors qu'ils avaient été de $195,623 en 1940. Le fonds de roulement a passé de $447,985 à $586,434.

CANADIAN GENERAL INVESTMENTS LTD.

Les profits nets de cette société furent de $409,944 durant l'année 1941 à rapprocher de $406,515 durant l'année 1940.

Toronto, 18, (PC) — Canadian General Investments Limited a gagné durant l'année 1941 des profits nets de $409,944, à rapprocher de $406,515 durant l'année 1940. Les bénéfices nets de la compagnie durant les deux années sous étude furent de 68 sous par action. Les revenus se sont chiffrés par $462,486 au lieu de $474,988.

Le bilan indique une encaisse de $125,163 au lieu de $92,186 l'année précédente. Les valeurs réalisables s'élèvent à $6,954,217, valeurs dont le prix global de vente est aujourd'hui de $7,174,000. Les chiffres respectifs pour 1940 étaient à ce sujet de $6,709,333 et de $7,416,972.

Le président de la compagnie, le Très Honorable Arthur Meighen, annonce que la valeur nette de liquidation est de $12.22 par action à rapprocher de $12.63 par action le 31 décembre 1940.

NOUVELLES MINIERES

Reno Gold Mines Ltd

Les actionnaires de Reno Gold Mines recevront 20 sous par action au cours du mois d'avril. Cette décision a été prise lors d'une assemblée extraordinaire tenue à Vancouver. La majorité de 75 pour cent nécessaire pour l'adoption de la résolution, lors de l'assemblée, a été obtenue après qu'une première réunion eut été ajournée faute de quorum. La date du paiement est subordonnée à l'approbation de la Commission de contrôle du change étranger. La distribution [illegible] sera pas taxable parce qu'elle est considérée comme un remboursement de capital.

Berens River Mines

La production de Berens River Mines a été de $108,820 en février 1942 avec le traitement de 6,670 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $16.31 par tonne, à rapprocher de $111,965 avec l'usinage de 7,780 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $14.39 par tonne en janvier 1942. La production de Berens River Mines durant les deux premiers mois de l'année courante a été de $220,785 au lieu de $212,219 durant les mois correspondatns de 1941.

Bayonne Consolidated

La produtcion de Bayonne Consolidated Mines en février 1942 a été de $25,110, à rapprocher de $27,830 en janvier 1942. Durant les deux premiers mois de l'année courante, elle a été de $52,940. Dernièrement, la compagnie a versé son premier dividende d'un sou par action. Grull-Wihkane Gold Mines détient des intérêts majoritaires dans Bayonne Consolidated.

Spud Valley Gold

Spud Valley Gold Mines a produit pour $31,141 durant février 1942 avec le traitement de 2,731 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $11.40 par tonne, à rapprocher de $42,101 en janvier 1942 avec l'usinage de 3,422 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $12.30 par tonne. La diminution dans la production provenait d'un arrêt temporaire du moulin nécessité pour des réparations et du traitemetn de minerai de moins riche teneur.

Joliet-Quebec Mines

Une assemblée extraordinaire des actionnaires de Joliet-Quebec Mines Ltd sera tenue le 23 mars prochain, au cours de laquelle on étudiera la question de prolonger jusqu'au 5 juin une option sur 495,000 actions de la compagnie au prix d'un sou chacune, à la condition que le détenteur de l'option achète ferme 100,000 actions au prix d'un sou. Le président R.-J. Driscoll rapporte que si le projet est approuvé, l'option sera transportée par Garfield Co. à des financiers bien connus. Les fonds suffiraient pour couvrir les exigibilités immédiates de la compagnie et pour payer les frais d'entretien jusqu'à ce que l'on décide de faire une finance plus importante.

West Red Lake Gold

West Red Lake Gold Mines a déboursé $2,703 pour des travaux d'exploration sur le groupe de claims No 2, dans la région Pipestone, au cours de l'année 1941. Ces travaux ont amené la découverte de la zone No 2. A la fin de l'année dernière, les disponibilités courantes de la compagnie étaient de $48 et les exigibilités immédiates de $521.00.

MARCHE DU COTON

New-York, 18. — (P. A.) Les options ont monté de 40 à 55 sous la balle, hier, sur le marché du coton. Voici les fluctuations de la séance :

	Haut	Bas	Ferm.
Mars (x)	18.50	18.40	....
Mai	18.63	18.51	18.62-63
Juillet	18.72	18.58	18.71-72
Octobre	18.80	18.65	18.80n
Décembre	18.82	18.68	18.82
Janvier	....	....	18.94n

Qualité moyenne au comptant, 20.32n, en mieux de 15 points.

(x) Les transactions ont pris fin dans cette option à midi, hier.

Pour vos PLACEMENTS

Consultez

GARNEAU, BOULANGER LIMITEE

105, côte de la Montagne. Téléphone : 2-1511 Québec

• Cette maison est en mesure d'offrir une liste complète d'obligations

— *gouvernementales*
— *municipales*
— *religieuses*
— *de services publics*

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 79, rue Saint-Pierre, Québec — Tél. *2-1521

Séance du 17 mars 1942

Ventes		Préc.	Haut	Bas	Ferm.
80	Alg Steel	9	9	9	9
100	As. Br of C	15	15	15	15
45	Bell Tel.	146	145½	144½	144½
50	Braz Trac.	8⅛	8⅛	8	8⅛
55	Bruck Silk	5	5	5	5
5	Can Bronze	29¼	29¼	29¼	29¼
145	Can Car.	4⅝	4⅝	4½	4⅝
100	Do Pr.	22½	23	23	23
55	C Cement	4½	4½	4½	4½
449	Can Pac Ry	5½	5⅜	5⅜	5⅜
116	C Steamship	6½	6⅝	6½	6½
86	Do Pr.	28¾	28½	28½	28½
35	Cocksh Plow	6	6	6	6
15	D Coal Pr.	14	13½	13½	13½
160	D Steel B	8	8	8	8
25	Dom Tar	3¾	3¾	3¾	3¾
50	Found Co	14⅛	14⅛	14⅛	14⅛
35	Gat Power	5	5	5	5
10	G Steel W	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
50	Ham Bridge	2¾	2¾	2¾	2¾
35	Hol G Mines	7	7	7	7
50	Hud B Min	24½	24½	24½	24½
243	Imp Oil	7¾	8	8	8
30	Imp Tob	10⅛	10⅛	10	10
204	Do Pr.	6½	6½	6½	6½
40	In Bron Pr	20	20	20	20
25	Int Nickel	31½	31½	31½	31½
25	Int Petrol	11¼	11¼	11¼	11¼
15	L of the W	16	16	16	16
100	M Harris	160	165	165	165
101	McColl Fr	3½	3⅛	3⅛	3⅛
331	Mont Pow	20¾	20⅞	20¾	20⅞
8	Mont L & M	13	13	13	13
30	Nat Brew	24½	24½	24½	24½
10	N Steel Car	30½	30	30	30
25	Niag W W.	16	16	16	16
16	Nor Mines	42¼	42½	42½	42½
25	Ottawa El R	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝
95	Quebec Pow.	12½	12½	12½	12½
40	Sag Pow Pr	106	106	106	106
170	Shawin Pow.	13⅜	13½	13⅜	13½
20	Simp L Pr.	76	76	76	76
88	St Law Cor.	130	135	130	130
50	Do Pr.	13½	13½	13½	13½
141	Win Elec A	95	95	95	95
25	Do B	95	95	95	95
100	Do Pr.	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
20	Zellers L Pr	24½	24½	24½	24½
	BANQUES :				
30	Montréal	182	182	182	182
20	Royale	151	151	150	150
	OBLIGATIONS :				
2	M Pow 3%	49	49	49	49
100	D of C 3¼ 52	101⅝	101⅝	101⅝	101⅝

CURB DE MONTREAL

Ventes		Préc.	Haut	Bas	Ferm.
100	Abitibi	65	65	65	65
25	Do Pr 6%	5¾	5¾	5¾	5¾
10	Beauharnois	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
155	B A Oil	14	13¾	13⅝	13⅝
15	C Indus B	142	143	142	143
5	Can Malt	34½	34½	34½	34½
25	C P & P Inv	10	10	10	10
30	Claude Neon	190	190	190	190
105	Con. Paper	2⅝	2⅝	2½	2⅝
100	Donnacona A	3	3⅛	3	3⅛
150	Fairchild	1½	1¾	1¾	1¾
10	Fleet Airc	3	3	3	3
30	Walk G Pr.	18⅝	18⅝	18⅝	18⅝
	MINES :				
2000	Francoeur	28	27	27	27
600	O'Brien	62	60	60	60
600	Perron	105	105	105	105
800	Siscoe	37	38	37	38
800	Sullivan	52	54	52	54
	HUILES :				
100	Home Oil	240	240	240	240
3000	Homestead	3¾	3¾	3¾	3¾

Total des ventes : 4,800 actions industrielles; 9,700 actions minières.

L'ECONOMIE est devenu le but de tous les Canadiens. Dans l'industrie, au bureau, à la campagne, même à l'école, **L'ÉCONOMIE** épargne pour les besoins essentiels à la guerre.

Cette banque vous ouvrira un compte qui vous aidera à réaliser vos projets d'économie.

The BANK of NOVA SCOTIA

FONDÉE EN 1832 — PLUS D'UN SIÈCLE D'EXPÉRIENCE

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada de Montréal et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne.

SEANCE DU 17 MARS 1942

	Off.	Dem.
OBLIG. du DOM.:		
2 1 Juin 44	100⅝	101⅜
2 15 Dec 46	99	99¾
2½ 1 Ju 43	101¼	102
2½ 15 N 44	101⅞	102⅜
3 15 Oct 42	101	101¾
3 perps	94	95
3 1 Ju 50-55	99	100
Do 53-58	99	100
3¼ 1 Ju 48-49	102¾	103¾
3¼ 15 N 48-51	101½	102½
3¼ 1 Ju 56-66	101⅛	102⅛
3½ 15 O 44-49	102	103
4 15 Oct 43-45	103⅛	104⅛
Do 47-52	105⅝	106⅝
4½ 15 Oct 44	106⅝	107⅝
4½ 1 Fev 46	108⅝	109⅝
4½ 1 N 46-56	106⅝	107⅝
Do 47-57	107⅝	108⅝
Do 48-58	108⅝	109⅝
Do 49-59	109⅝	110⅝
5 15 Oct 43	105	105⅝
EMPRUNTS de GUERRE:		
2¼ 1 mars 48	99¼	100
3 1 Mars 52-54	99	100
3 15 Ju 50-51	99⅜	100⅜
3 1 Oct 49-52	98¾	99¾
3¼ 1 F 48-52	101½	102½
GAR. par le DOM.:		
CNR 2 43	100¼	101¼
Do 2¼ 44	101	103¾
Do 2¼ 46	100½	101½
Do 3 44	102½	103¼
Do 3 45-50	99¼	100¼
Do 3 48-52	98¾	99¾
Do 3 48-53	98½	99½
Do 3 54-59	98	99
Do 4½ 51	115	116¼
Do 4 ½56	116	117¼
Do 4½ 57	116	117¼
Do 4¾ 55	117¾	119
Do 5 54	117¾	118¾
Do 5 49-69	119¼	120½
CNWISS 5 55	119¼	120¾
GTP 3 62	99	101½
M Har 5 49-69	119¼	120¾
PROVINCIALES:		
Alberta 4 54	57	61
Do 4½ 56	60	64
BC 4½ 53	105	108
Do 5½ 45	102	106
Man 4½ 56	99	102
Do 6 47	100½	103½
NB 3 51	91	94
Do 4½ 61	104½	107½
NS 3 50	96	99
Do 4½ 60	110	113
Ont H 3¼ 50-53	99¼	100¼
Ont 3 47-50	98½	100½
Do 3¼ 49	107	109
Do 3¼ 49-51	99½	101½
Que 3 51	95	97
Do 3¼ 49	97¾	99¾
Do 3½ 51-53	98½	100½
Do 4½ 45-50	108	111
PEI 3 45	97	100
Sask 4½ 51	87	91
Do 5 58	87	90
MUNICIPALES:		
Calgary 4½ 62	95	99
Edmon 4½ 67	92	96
Halifax 4½ 52	106	109
Mont 5 54	97	100
Do 4½ 71	95	98
MCS 4 48	96	99
Mtl Met 4½ 62	96½	99½
Do 4 47	97	100
Que 4½ 50	100½	103

	Off.	Dem.
Regina 5 45	93	97
St John 4½ 71	102	105
Three R 4 53	97	100
Tor 4½ 45	105	108
Vanc 4½ 68	97	100
Winn 4½ 60	103	106
RAILS et NAV.:		
Can Atl 4 55	97½	100
CPR 3 45	99½	101½
Do 3½ 51	95½	97½
Do 4 49	99½	101½
Do 4½ 46	104	106
Do 4 perps	79	81½
Do 4½ 60	99	101
Do 5 54	104¼	106¼
Do 6 42	100	..
Can SS 5 57	100¾	102¾
UTILITES:		
Ass T and T 5½ 55	62	65
Bell Tel 5 57	123½	..
Do 5 60	124	...
B CPow 4¼ 60	96½	99½
BC Tel 4½ 61	105	107
Calg Pow 5 60	106	..
Do 5 64	103	106
Can Nor Pow 5 53	101½	104
Dom G El 6½ 45	102½	....
Gat P 3¾ 69	97½	100
Do 5 49	100½	102½
Gt Lak 4¼ 56	99½	102
Do 5 57	96	99
Int H 6 44	34½	36½
Int Pow 6 55	101	...
Do 6 57	95½	..
Do 6½ 57	99½	..
Mar El 4½ 56	99½	..
Do 5½ 56	98	...
MacLaren 4 59	100	102½
Mtl Pow 3½ 56	102½	104½
Do 60	102	..
Do 63	101½	103½
Do 73	101½	103½
Mtl Tram 5 51	99½	102
Do 5 55	72½	75
Natl P 6 49	101½	104
Nfld L P 4½ 56	99½	..
Do 5 56	99½	..
NSL P 4 57	101	..
Ott P 5 57	102	....
Ott Vp 4 64	105½	....
Do V 5 59	100	103
Port Rp 6 50	100	..
Pow Corp 4½ 59	90½	93½
Que Pow 5 62	101	103½
Sag Pow 4¼ 66	105	..
Shaw 4 61	101¾	104¼
Do 4½ 67	108	110
Do 4½ 70	107¾	109¾
Do 4 69	101¾	104¼
St M Pow 4½ 70	102	104
Unt Secs 5½ 52	42½	45½
Wpg El A 5 65	83½	86
Do B	68	70½
INDUSTRIELLES:		
Abitibi 5 53	74½	77
Do COD	74½	77
Acad S 4½ 55	101½	..
Do 6 54	99½	101½
Alta Pac G 6 46	103½	..
Alg Stl 5 48	100¼	102¾
Atl Sug 4 51	100¾	..
Bawlf G 6 42	105	..
Bowater 5 68	93	97
Brand H 6 56	67	..
BC Pulp 6 50	92	95

	Off.	Dem.
Brown 5½ 46	68	71
Do 5 59	77	79½
Burns 5 58	69½	72
Can Cann 4 51	101½	104
Can Cem 4¼ 51	102	104½
CP and P Inv 5 58	70	..
C Int P and P 6 49	105	107
Can Loco 6 51	100	103
C Vick 6 47	93	96
Cons P 5½ 61	76	78½
D Coal 4½ 52	99½	102
Dom S and C 6¼ 55	104½	107
Dom Tar 4½ 51	101½	104
Dom W and W 6 53	94	97
Donn P 4½ 56	77	80
Dryden P 6 49	100½	..
E Dair 6 49	80	84
Fam Play 4½ 51	97½	100½
Fed Gr 6 49	102	..
Fraser 6 50	102	..
G S Wa 4 1-2 52	100½	103
Gl Pap 5 55	93½	96
Gurney 5½ 49	90	93
Gypsum 5½ 48	101	104
Int Accept 4 52	76½	80
Int C Bak 5½ 48	101	..
Ent Pap 5 55	114½	..
Ip of Nflo 5 68	97	100
Lage St John 5 61	68½	...
Do 5½ 61	87	90
Maple L M 3 58	76	79
Massey 4¼ 54	92½	95
McColl 4¼ 49	101¾	103¾
Mersey P 5 57	97	100
Do 6 49	100	102
M and O 5 60	100½	102½
Moirs 5 57	89	...
Mtl Dryd 5 48	79	..
NS S and C 3½ 63	81	83½
Price 5 57	99½	102
Do 4 57	84	86
Reg Knit 4 52	93	97
Restig 6 48	101½	..
Roll Pap 4½ 51	101	104
Simp 4¼ 51	101½	104
Smith H 4¼ 51	102	104
Unit Am 5 56	100½	...
Unt Gr 5 48	99½	102
Do 5½ 49	101	..
Wabasso 4½ 51	100	...
W Grain 6 49	66½	69½
IMMEUBLES:		
Alex Bldg 6 47	34	38
•ad Apt 5 59	56½	59
Dom S 4 59	58	61
Glen Inv 5 44	53	57
Godf R 4 52	51	55
Ins Ex 4 51	44	48
Mtl Apts 1st 4 54	54	57
Og Real 5½ 61	55	60
Que Apt 5 50	79	..
Queens 5 53	62	..
Sherb St 3½-4 52	59	..
St C Sy 3-3½-4 57	60	64
Wild R 4 53	55	..
Wind H 4½ 53	63½	66½
OVER the COUNTER:		
M and O Com	4	4½
Brown pfd	27	29½
Brown Com	150	185

TITRES MOBILIERS INACTIFS A MONTREAL

SEANCE DU 17 MARS 1942

	Off.	Dem.
Acme Glove	3	4
Agnew Surp Sh pfd	107¼	110
Alta Pac Gr pfd	..	24
Asbestos Cp	17½	19
Bathurst A	13½	13¾
B C Power A	19¼	20½
Build Prod	12	12½
Can Cem pfd	98½	100
Can Nor Pow	4¾	5½
Can Bronze pfd	105	...
Can Celan	21¾	..
Cdn Cott	100	107¼
Can For Inv	16	17½
Do pfd	105	....
Can Ind Alco	3⅛	3¼
Do B	3⅛	3¼
Con Min and Smelt	37½	38
Dist Seag	21½	21⅞
Dom Bridge	23¼	23¾
Dom Glass	110	...

	Off.	Dem.
D Stores	..	5
D Textile	..	78
Do pfd	151	153
Dryden Pap	4½	4⅞
Fam Play	18¾	..
Gen Steel War pfd	...	89
Gurd	2	2½
Howard Sm	11	12½
Do pfd	97	100
Inq Accept Corp A	91½	..
Int Power	2½	..
Do pfd	85¼	90
Jamaica Pub S	...	12½
Do pfd	..	115
La of Woods pfd	....	122
Lang	10¼	12
Mitchell	...	50
Mtl Cottons pf	112	..
Nat Brew pfd	38	39

	Off.	Dem.
Ogil Flour	20¾	22
Do pfd	151	..
Ont Steel Pr pfd	108	120
Ottawa Car	4	4½
Penmans	..	48
Power Corp	3¼	3½
Price Bros	9	9¼
Do pfd	66	..
St Law Flour pf	120	..
St Law Pap pfd	36	39
Sher Wills	12½	15
Do pfd	..	115
So Can Pow	8½	9¼
Steel of Can	..	60
Do pfd	..	67
Un Steel Cp	2¾	3¼
Wabasso Cot	38½	41
Wilsil	16	16¼
BANQUES:		
Canadienne	146	....
Commerce	..	150½

CURB DE MONTREAL

	Off.	Dem.
Abitibi 7 pfd	13	....
Alumin Ltd	96	98
Do pfd	112	114
Bathurst B	150	200
Beld Cort pfd	112	...
Brew and D	4½	5
BC Pack	13	19¼
Calgary Pow	95	..
Can and D S	17	17½
Can Starch	9	12
Cdn Brew	100	150
Do pfd	29	29¾
Cdn Dred	10½	11¾
Cdn Marconi	..	71
Cdn Vick	2½	3
Catelli Prod	..	6
Comm Alco pfd	5¾	6¼
Cub Aircr	40	70
David A	9½	..
Do B	..	2
Dom Engin	18	22
Dom Wools	85	150
Do pfd	6¾	7½
East Dair pfd	9½	9¾
Ford A	15⅛	15⅝
Fraser	8½	..
Do Vtg	10⅜	11
Int Paint Can A	100	2¼

	Off.	Dem.
Do pfd	12¾	20
La St John Pap	6½	10
La Sulph	6½	10
MacLaren	14¼	14½
Mass Harr pfd	150	2
Melchers	100	125
Do pfd	6	6¾
Mitchell	13	13½
Noorduyn	150	2½
Page Hers	93	...
Paton	29½	..
Do pfd	111	....
Power Corp 1st pfd	...	77
Do 2nd pfd	33	35
Prov Trans	5	5½
Reliance G	3	..
Sarnia Br A	6	8
Do B	100	300
So Can Pow pfd	..	103½
Thrift Stor	100	2½
Walkerv Br	105	110
Walker pfd	18¼	18⅝
MINES:		
Aldermac	10	11
Beaufor	3	5
Bidgood	..	8½
Bouscad	1⅝	2½

	Off.	Dem.
Cent Cad	...	4
Cent Pat	100	110
Century	..	13¾
Dome	14¼	..
East Malart	...	140
Eldorado	32	..
Joliet Q	1	2½
Kerr Add	335	355
Macassa	240	...
Malartic	140	148
McIntyre	38	..
Pamour	66	77
Pandora	3	6
Paton	210	235
Pioneer	160	..
Preston	205	..
San Ant	152	164
Sylvanite	152	166
Teck Hu	183	193
Ventures	335	355
Waite Amu	420	480
Wood Cad	2½	3¼
Wrt Harg	204	214
HUILES:		
Anglo Can	37	..
Can Oil	14	..
Dalhousie	16	20
Royalite	..	18

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue Saint-Pierre, Québec — Tél *2-7006

SEANCE DU 17 MARS 1942

Taux de l'argent à vue à 1 p.c. — Ventes : 500,860 actions

Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduction	32	32¼	32	32
Allied Chemical	119¾	122	121	122
Allis Chalmers	27	27½	27½	27½
Amer. Car & F.	30⅛	30¾	30½	30¾
Am. Radiator	..	4⅜	4⅜	4⅜
Am. Smelting	38⅝	39⅝	38⅞	39⅜
Am. Steel Fdry.	19	19½	19½	19½
Amer. T. & T.	120⅜	120⅛	119	120⅛
Am. Water W.	..	2⅜	2⅜	2⅜
Anaconda Cop.	26⅛	26⅞	26½	26⅞
Atchison Ry	37½	39	38	39
Atl. Refining	18⅛	18¾	17¾	17¾
Balt. & Ohio	..	3⅜	3⅜	3⅜
Bendix Aviat.	36½	36½	36½	36½
Bethlehem Steel	60⅝	61¾	60⅝	61¾
Boeing Aircraft	17¾	18¾	18⅜	18¾
Borg. Warner	22¾	24	22⅞	24
Canada Dry	11¼	11	10¾	10¾
Can. Pacific	4¼	4½	4⅜	4½
Case J. I.	..	63	63	63
Celanese of Am.	18	19	19	19
Ches & Ohio	29¼	30¼	29¾	30¼
Chrysler	53¼	54⅜	53⅜	54⅜
Coca-Cola	57¼	58	58	58
Columbia Gas	..	1⅜	1⅜	1⅜
Com. Solvents	..	8⅝	8½	8½
Cons. Edison	..	12⅛	12	12⅛
Cont. Can	24	24½	24⅜	24½
Cont. Motors	..	3⅜	3⅜	3⅜
Crown	10⅝	10¾	10½	10¾
Curtis Wight	7¾	8⅛	8	8⅛
Do A	23⅝	24⅛	24	24⅛
Deere & Co.	..	21⅜	20⅞	21⅜
Deere & Co.	..	21⅜	20⅞	21⅜
Dupont de Nem.	110	111	110	111
Eastman Kod.	118½	121	120	121
General Electric	24⅛	24¾	23⅞	24¾
General Foods	29¾	30⅞	30⅞	30⅞
General Motors	34¼	35⅛	34½	35
Goodrich Tire	13½	13¾	13¾	13¾
Goodyear Tire	12⅞	13	13	13
Gr. North Ry p.	..	23⅞	23⅞	23⅞
Int. Harvester	44⅜	46	44⅞	46
Intern. Nickel	26½	27	26¾	27
Intern. Paper	13½	13½	13½	13½

Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
Do priv.	..	56¾	56½	56¾
Johns Manville	59½	61	59¾	61
Kennecott	32¼	32⅜	32	32⅜
Loew's Inc.	39¾	42¼	39⅞	40¼
Mack Trucks	30½	30¾	30¾	30¾
Mead Corp.	..	6¾	6¾	6¾
Montg. Ward	25	25⅞	25	25⅞
Nash Kelvinator	..	4½	4½	4½
Nat. Biscuit	..	14	14	14
National Dairy	14	14⅜	14	14⅜
Nat. Distillers	20	20	20	20
N. Y. Central	8¼	8⅝	8½	8⅝
North Am. Aviat.	12¼	12½	12½	12½
North Am. Co.	7⅝	8	7⅞	8
N. Y. Ship. Corp.	..	28	28	28
Param. Publixx.	14⅛	14½	14	14½
Pennsyl. RR.	22⅛	22⅛	22⅛	22⅛
Phillips Pete	32⅞	35	34½	35
Pub. Ser. N. J.	11⅝	12	12	12
Radio Corp.	2⅞	2¾	2½	2¾
Republic Steel	17⅛	17⅜	17⅜	17⅜
Reynolds Tob.	..	23	23	23
Sears Roebuck	46½	49	49	49
Simmons Co.	..	12⅜	12⅜	12⅜
Socony	..	6⅞	6⅞	6⅞
Southern Pac.	11⅞	12¼	12	12¼
Southern Ry	16	16⅞	16½	16⅞
Sperry Corp.	26⅝	27⅛	27	27⅛
Stan. Brands	..	3	3	3
Stan. Oil N. J.	33½	35⅛	33⅞	35⅛
Texas Gulf Sul.	..	30½	30½	30½
Union Bag	8¾	8¾	8¾	8¾
Union Carbide	61½	62¼	62	62¼
Union Pacific	..	73	73	73
United Aircraft	32¾	33	32½	33
U. S. Rubber	14½	14⅞	14¾	14⅞
U. S. Steel	50⅞	51⅝	51	51⅝
Do priv.	..	113	113	113
U S Smelting	..	42	42	42
Vanadium	17¾	17	17	17
Westing. Elec.	70	71⅛	71⅛	71⅛
Woolworth	24¾	24⅞	24⅞	24⅞
Yellow Truck B	12	12	12	12
Youngstown S.	34½	35⅛	34½	35⅛

BOURSE DE TORONTO

Séance du 17 mars 1942

Ventes		Haut	Bas	Ferm.
100	Ang Can	43	43	43
2500	Arntfield	05½	05½	05½
4000	Ashley	03	03	03
2100	Aunor	100	95	95
966	Bankfield	04	04	04
100	Base Metal	06¼	06¼	06¼
165	Bath A	13¾	13½	13¾
900	Beattie	70	70	70
150	Brazil	8	8	8
6000	Broulan	42	40	41
200	Buff Ank	235	210	210
1000	Cal Edm	101	101	101
500	Calmont	14	14	14
245	C P R	5½	5½	5½
1000	Cas Treth	55	55	55
600	Cent Pat	105	105	105
7650	Chesterville	100	98	100
1000	Cochenour	54	52	54
1918	Coniaurum	70	70	70
10	Cons Smel.	38	38	38
1500	Davies	14	14	14
210	Dome	14⅜	14¼	14¼
500	Duquesne	05	05	05
2100	East Mal	143	136	136
[illegible]	Eldorado	35	35	35
[illegible]	Francoeur	26½	26¼	26¼
[illegible]	Gillies	03⅛	03	03
4000	Goldale	06½	06	06
1000	Gold Gate	02	02	02
1700	Gunnar	08	08	08
3000	Halcrow	02	02	02
800	Hard Rock	44	44	44
350	Hollinger	700	690	690
1400	Home Oil	242	240	242
1105	Howey	16	16	16
150	Hudson Bay	24¾	24½	24½
508	Imp Oil	8⅛	8	8⅛
125	Int Nickel	32	32	32
1883	Kerr Addison	340	335	335
2433	Kirk Hudson	20	20	20
6900	Kirk Lake	50½	50	50
180	Lake Shore	860	850	850
200	Lamaque	370	365	365
2600	Leitch	46½	46	46
500	Lill LL	104	100	104
100	Macassa	240	240	240
500	MacLeod	134	130	134
500	Madsen	35	35	35
5500	Malartic	142	140	140
205	Massey	165	150	150
330	Massey H	3	3	3
565	McIntyre	38½	38	38
100	McKenzie	75	75	75
2000	McVitt	04⅛	04⅛	04⅛
1000	Naybob	17	16½	16½
800	Nipissing	90	90	90
30	Noranda	43	43	43
1550	O'Brien	59	59	59

A l'Impérial

Deanna Durbin et Franchot Tone, à l'écran de l'Impérial, commençant aujourd'hui dans le film musical "Nice Girl" (Toute à Toi), avec sous-titres français.

1500	Ont Nickel	07	06¾	07
1000	Pacalta	03	02¾	03
201	Pamour	61	61	61
950	Pickle Crow	202	200	200
400	Premier	41	40¼	40¼
200	Press Met	3½	3½	3½
8190	Preston	220	205	212
1500	Queenston	24	24	24
2000	Roche	02½	02	02
475	San Antonio	160	156	156
4000	Senator	10	09	09
1750	Sherritt	78	77½	77½
700	Siscoe	37	37	37
1000	Sladen	23	23	23
20550	Slave L	02½	02⅛	02½
1000	S E Pete	04½	04½	04½
2000	S W Pete	15	15	15
4900	Steep Rock	168	164	167
2250	Teck Hughes	193	187	187
800	Trans Res	40	40	40
320	Unit Steel	3	2⅞	2⅞
1510	Upper Canada	82	82	82
100	Waite Am	425	425	425
160	Walker P	18½	18½	18½
550	Wendigo	14	14	14
1360	Wright Har	215	210	212
	CURB :			
285	Cons Paper	2½	2⅜	2½
200	Dalhousie	17	17	17
200	Foothill	65	65	65

Total des ventes : 146,000.

Valeurs étrangères à New-York

Séance du 17 mars 1942

	Off.	Dem.
Argentine 4½ 71	76½	77½
Australia 5 55	43	44½
Belgium 6 55	92⅜	93
Bolivia 7 58	10½	10¾
Brazil 6½ 57	25⅝	25⅞
Do 7 52	25½	26
Do 5 51	45½	46½
Buenos Aires 4⅜ 77	58½	59
Chile 6 61	14⅜	14¾
Colombia 3 70	34½	35¼
Canada 5 52	100⅝	100¾
Denmark 4½ 62	23	24⅛
French Rep 7 49	70	..
Minas Geras 6½ 58	14½	15¼
New South W 5 57	47⅛	48
Norway 4½ 56	53	..
Peru 6 60	9¾	10
Rio de Jan 6½ 53	11½	12
San Paulo 7 40	59½	60½
Serbs 7 62	6	9⅞

Investment trusts

Séance du 17 mars 1942

	Off.	Dem.
Can Int Tr	3.60	4.40
Can Investment Fund	2.85	3.20
Quarterly Income Share	4.15	4.95
N Am T S 1953	1.46	-
Do 1955	1.78	-
Do 1956	1.74	-
Do 1958	1.40	-
Cumulative T S	3.19	-
Corp T S Orig	1.65	-
Do Cum Is Mod	1.55	-
Do Unmod	1.90	-

Marché des denrées

(Canadian Commodity Exchange)

Séance du 12 mars 1942

BEURRE, comptant : Québec marque 92, 35¼ offert ; Ouest marque 92, 35⅛ offert.

OEUFS, comptant : Est, A-gros 30½-31, A-medium 29½-30, A-poulettes 27½-28, E-B 27-28, E-C 25-25½.

EN TRANSIT : Beurre, nn coté.

A TERME : Beurre, mars 35 offert, avril 34½-34¾. Oeufs, mars 29 offert.

Curb de New-York

Séance du 17 mars 1942

	Haut	Bas	Ferm.
Am Cyanamid B	32⅝	31	32⅜
Am Gas	15⅝	15½	15½
Brazilian	6¼	6¼	6¼
El Bond Share	1⅛	1	1⅛
Gulf Oil	26¾	25¾	26¾
Humble Oil	47⅜	46¾	47⅜
Niagara Hudson P	1½	1⅜	1⅜
St Regis Paper	2	2	2

Le travail féminin

New-Delhi, 18 (P.C.) — Cinquante mille femmes travaillent dans les mines de l'Inde, a-t-on rapporté à l'Assemblée centrale, au cours d'une discussion sur le traitement fait aux femmes avant et après la période de gestation.

Que fera la Suède ?

Stockholm, 18 (P.C.) — La Norvège occupée par les Allemands et la Finlande qui combat l'U. R. S. S. sont des amies de la Suède, a déclaré l'évêque Gustaf Aulen, et "notre aide et notre travail doivent profiter à ces deux pays".

L'étude des langues

Londres, 18 (P.C.) — L'étude des langues pendant les loisirs est très populaire à certains postes de bombardiers anglais. La langue allemande est des favorites.

BRONCHITE promptement soulagée

• Vapo-Cresolene aide à briser la congestion locale et donne un soulagement bienfaisant. Ses vapeurs pénétrantes agissent directement, facilitant la respiration. Sûr—efficace. Employé avec succès pour soulager les paroxysmes de la coqueluche, du faux croup, de l'asthme catarrhal et des toux accompagnées d'irritations des bronches et de rhumes. Lampe ou vaporisateur électrique. Mode d'emploi inclus. A toute pharmacie.

Vapo-Cresolene — LA PETITE LAMPE DE SANTÉ

Vapo-Cresolene Co., Miles Bldg., Montréal, Qué. GRATIS! Veuillez m'envoyer votre brochure: "La petite lampe de santé"

Nom.................

Adresse.................

Amusements

Une usine fridolinesque !

● A quoi peuvent bien servir ces Fridolin miniatures qu'a exécutés Marie-Laure Cabana et qui font sourire Gratien Gélinas ? C'est une des nombreuses surprises que nous réserve la grande séance de Fridolin.

"Shadow of the Thin Man" au Cartier

● Myrna Loy, William Powell et Dickie Hall sont les vedettes de la nouvelle comédie mystérieuse, "Shadow of the Thin Man" dont les représentations commencent aujourd'hui, avec un autre grand film. Nos excuses au tou tou Asta que nous oublions presque de mentionner ; lui aussi est de la partie.

Magnifique film en couleurs au Rialto

● La jolie Madeleine Carroll se prépare pour son mariage, aidée de Louise Beavers, dans cette scène du grand film Paramount en Technicolor, "Virginia" à l'affiche du Rialto aujourd'hui et demain, avec un grand film français.

Au Cinéma de Lévis

● L'inimitable comédien français Fernandel nous revient au Cinéma de Lévis aujourd'hui pour un engagement de trois jours, dans un de ses films les plus comiques, "Berlingot & Cie".

Horaire des Cinémas

CAPITOL : — Revue des Modes Pollack à 2.15 et 8.15 hrs.

CARTIER : — "Shadow of the Thin Man" 2.30, 5.35, 8.40 hrs. "Singapore Woman" 1.00, 4.05, 7.10, 10.15 hrs. Nouvelles, 2.05, 5.10, 8.15 hrs.

CAMBRAI :— "Test Pilot", 3.34 7.00, 10.09 hrs. 'Let Freedom ring", 2.07, 8.40 ; hrs. Série 1.45, 4.54, 8.25 hrs.

CINEMA DE PARIS : — "François 1er", 1.00, 4.06, 7.00, 10.06 hrs. "Cas de Conscience", 2.46, 8.46 hrs.

CANADIEN : — "Veille d'Armes" 12.45, 4.29, 8.13 hrs. "La Charrette-Fantôme" 2.13, 5.57, 9.41 hrs. Actualités Fox, 4.00, 7.44 hrs. Olympiques, 4.10, 7.54 hrs. Représentation continue de 12.45 à 11.30 hrs.

EMPIRE : — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs. Sujets courts 1.00, 3.30, 6.05, 8.35 hrs. "The Corsican Brothers", 1.40, 4.15, 6.45, 9.15 hrs.

FRANÇAIS : — "Chicken Wagon Family" 1.30, 7.10 hrs. "Bring Himself Back Alive" 2.35, 8.15 hrs. "Under Texas Skies" 2.45, 8.25 hrs. "The Mark of Zorro" 3.45, 9.25 hrs.

IMPERIAL : — "Nice Girl" 2.28, 8.28 hrs. "The Reluctant Dragon" 12.45, 4.03, 6.45, 10.03 hrs.

PRINCESSE : — Sujets Courts, 1.00, 7.00 hrs. "Tugboat Annie Sails Again" 1.20, 7.20 hrs. "Rawhide Rangers" 2.37, 8.37 hrs. "Lady Scarface" 3.58, 9.58 hrs.

RIALTO : — "La Sonnette d'Alarme", 1.55, 6.50, 10.00 hrs. "Virginia", 3.00, 8.23 hrs. Nouvelles 1.30, 8.00 hrs.

VICTORIA : — "Appointment for Love", 2.45, 5.43, 8.41 hrs. "Sing Another Chorus", 1.24, 4.22, 7.20, 10.18 hrs. Nouvelles 2.34, 4.32, 8.30 hrs. Sujets courts, 1.15, 4.13, 7.11, 10.09 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — "They Met in Argentina" 7.00, 9.45, hrs. Nouvelles Olympiques, 8.15 hrs. "Berlingot & Cie" 8.30 hrs. Jeudi : Matinée à 2 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : — Nouvelles Movietone 7.45 hrs. "Fire Cheese" 7.55, "Some More of Samoa" 8.15 hrs. "The Phantom Creeps" ép. 4 : 8.35 hrs. "Each Dawn I Die" 8.55 hrs.

Dépêchez-vous... pour le 23 mars

Le Trio Lyrique s'en vient à Québec.

Le Trio Lyrique est presque rendu à Québec. Aux dernières nouvelles tout va à merveille ! Le succès s'annonce épatant.

Les billets s'enlèvent avec une rapidité déconcertante... pour ceux qui ne s'en sont pas encore procurés. Cela tient au fait qu'ils sont relativement bas.

La venue à Québec du célèbre Trio Lyrique accompagné du barde montréalais que tous ont connu et aimé dans son immortel "Curé du village" est l'événement artistique de la saison.

Anna Malenfant, Lionel Daunais, Jules Jacob, Robert Choquette. Leur seul nom est déjà une réclame et un gage de succès certain de notre soirée.

Qu'on vienne en foule, c'est du dessert! Pour l'Ecole des Sciences Sociales, ça vaut la peine.

Les billets sont en vente aux Pharmacies Pasteur, Soucy, Marquis et au Palais Montcalm.— (Comm.)

Au Capitol demain !

● John Carroll et Carol Bruce dans une scène du film dramatique : "This Woman Is Mine" dont les représentations commenceront demain, au Capitol avec un autre grand film.

Académie de Lévis

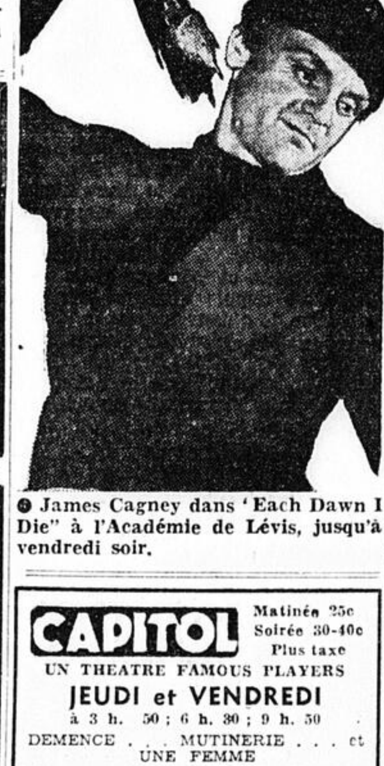

● James Cagney dans 'Each Dawn I Die" à l'Académie de Lévis, jusqu'à vendredi soir.

Fameux trio au Canadien

● Victor Francen, Signoret et Pierre Renoir qui sont les pilliers du film "Veille d'Armes" actuellement à l'affiche du Canadien.

Aujourd'hui et demain à l'Empire

• Akim Tamiroff et Douglas Fairbanks dans une scène du film "The Corsican Brothers" tiré du roman d'Alex. Dumas à l'affiche de l'Empire aujourd'hui et demain...

Au Français

● Basil Rathbone que l'on verra au Français à partir d'aujourd'hui, avec Tyrone Power et Linda Darnell dans le plus fameux de tous les films d'aventures, "The Mark of Zorro".

LE TRICENTENAIRE DU RIRE

UNE SEMAINE COMMENÇANT LUNDI, le 6 AVRIL

Matinées: LUN., JEU., et SAM.

6 SEMAINES à MONTREAL

C'est demain matin que les billets seront mis en vente, au théâtre Capitol pour la cinquième grande séance annuelle de Fridolin. Ce que Fridolin a pu imaginer de drôleries est inconcevable.

LUNDI APRES-MIDI et TOUS LES SOIRS :
ORCHESTRE : $1.99, $1.67, $1.33
BALCON $1.33, $1.00, $0.67
MATINEES JEUDI et SAMEDI
ORCH. $1.33, $1.00, $0.67; Bal. 67c
TOUTES TAXES INCLUSES

CAPITOL BILLETS en VENTE JEUDI A 8h. A.M.

INUTILE DE TELEPHONER AU CAPITOL AVANT OU PENDANT LA VENTE POUR SE FAIRE METTRE DES BILLETS DE COTE

Fridolinons 42

CINÉMA de PARIS

Au nom de la pitié, un savant a tué! ...En avait-il le droit?

CAS DE CONSCIENCE avec ROGER KARL, JULES BERRY, SUZY PRIM et COLETTE DARFEUIL

EN PROGRAMME DOUBLE avec FERNANDEL FRANCOIS I avec MONA GOYA et ALICE TISSOT

RIALTO AUJOURD'HUI

La magnifique histoire d'amour d'une ravissante rebelle.

"1941's Battlefield of Love" VIRGINIA in Technicolor! starring Madeleine Carroll Fred MacMurray

EN MAGNIFIQUE COULEURS!

En programme double avec JEAN MURAT — JOSETTE DAY dans 'LA SONNETTE D'ALARME'

VICTORIA

Auj. 1h. cont. jusqu'à jeudi soir. Mat. 18c — Soirée 26c—Plus taxe

Charles BOYER et Margaret Sullivan dans 'Appointment for Love'

AUSSI : JOHNNY DOWNS, JANE FRAZEE dans "Sing Another Chorus"

PRINCESSE

"RAWHIDE RANGERS" avec Johnny Mack Brown

" LADY SCARFACE " avec Dennis O'Keefe, et Frances Neal

"TUGBOAT ANNIE SAILS AGAIN" avec Alan Hale et M. Rambeau

Ep. 8— "Riders of Death Valley"

-- EMPIRE --

JUSQU'A JEUDI SOIR

Le roman d'ALEX. DUMAS

Edward Small présente THE CORSICAN BROTHERS avec Douglas FAIRBANKS Jr.

A 1.40, 4.15, 6.45, 9.15 hrs.

AUSSI SUJETS COURTS

CONTINUE DE 1.00 à 11.15 h.

Mat. 22c— Soir 35c— Plus taxes

CAPITOL Matinée 25c Soirée 30-40c Plus taxe

UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

JEUDI et VENDREDI à 3 h. 50 ; 6 h. 30 ; 9 h. 50

DEMENCE . . . MUTINERIE . . . et UNE FEMME

Des mers démontées émerge cette palpitante histoire d'amour et d'aventure!

FRANCHOT TONE, JOAN CARROLL, WALTER BRENNAN, CAROL BRUCE

Frank Lloyd's "This Woman Is Mine"

Second film à 2 h. 05 ; 8 h. 10

Le temple de la gloire MGM s'ouvre devant Shirley Temple !

Shirley TEMPLE KATHLEEN with HERBERT MARSHALL · LARAINE DAY

FRANÇAIS

Toujours le même boute-en-train ! Jane Withers, Buddy Rogers, dans Chicken Wagon Family

Aventures excitantes dans l'Ouest ! Robert LIVINGSTON Bob STEELE dans "UNDER TEXAS SKIES"

Son sabre glace d'effroi tous les coeurs, sauf un TYRONE POWER, dans "THE MARK OF ZORRO"

CINEMA DE LEVIS

Un éclat de rire qui étourdira la ville! FERNANDEL, dans "BERLINGOT & CIE"

C'est tropical ! C'est mélodieux ! Maureen O'Hara, dans "THEY MET IN ARGENTINA"

ACADEMIE

James Cagney, Geo. Raft, dans "EACH DAWN I DIE"

Comédie 3 STOOGES — Série, le ép.

CAMBRAI AUJOURD'HUI

Clarke GABLE, Spencer TRACY, dans "TEST PILOT" avec Myrna LOY, Lionel BARRYMORE

NELSON EDDY, VIRGINIA BRUCE Victor McLAGLEN, Lionel BARRYMORE, dans "Let Freedom Ring"

Mat. 14c — Soir 22c — passes accep.

IMPERIAL

Un très beau film qui se passe de commentaires ! Avec sous-titres français

DEANNA DURBIN dans " NICE GIRL " (TOUTE A TOI)

Un monde de merveilles créé pour vous amuser— Un joyeux mélange de personnages réels et de contes de fées !!

"THE RELUCTANT DRAGON" Dessins animés de Walt Disney, avec ROBERT BENCHLEY

Ep. 3—'The Spider Returns'

JEUDI SOIR, en reprise, "Dancing Co-Ed", avec Lana Turner, Artie Shaw et son orchestre.

CARTIER

Un splendide programme double AUJOURD'HUI à VENDREDI

M. et Mrs Thin Man, qui ont une façon à eux de résoudre des meurtres, vous reviennent après une absence de 2 ans.

Wm. POWELL Myrna LOY AND ASTA in Shadow OF THE THIN MAN

BARRY NELSON · DONNA REED · SAM LEVENE · ALAN BAXTER · HENRY O'NEILL · DICKIE HALL

—FILM SPECIAL—

La femme qui craint le souvenir de la veille !

BRENDA MARSHALL DAVID BRUCE dans 'SINGAPORE WOMAN'

Nos nouveaux fauteuils de luxe sont les plus confortables au Canada

Mat. 18c — Soir 26c — PLUS TAXE

CANADIEN

PIERRE FRESNAY, MARIE BELL, MICHELINE FRANCEY, LOUIS JOUVET dans "LA CHARRETTE FANTOME"

EN PROGRAMME DOUBLE avec VICTOR FRANCEN et ANNABELLA dans VEILLE d'ARMES

CAPITOL

MARDI - MERCREDI 17-18 MARS

Matinées et soirées

REVUE DES MODES PRINTANIERES DE

Maurice POLLACK Limitée — 75-85 St Joseph Tel 4-4661 — Centre de la mode et l'économie

Les billets sont en vente maintenant au Capitol tous les jours jusqu'à 9 heures du soir ainsi qu'avant chaque représentation.

• Mannequins vivants
• Chant • Danse
• Musique d'orchestre
• Décors printaniers

.20 .30 .40 .50 Taxes incluses

Réservez vos billets de bonne heure.

Matinée Mardi Mercredi 2 h. 30

Soirée mardi 8 h. 00

avec le professeur Maupol

Modes 8 h. 30

Mercredi soir 8 h. 30

Voltigeurs gagnent le championnat de la Ligue Québec-District

Défait 13 à 5 par les Voltigeurs, hier soir. — Loretteville cède cette série de 2 joutes au total des points à ses adversaires. — Contre Donnacona, jeudi soir, à l'arena. — Dans les éliminatoires pour le titre intermédiaire de la Province.

Défait 13 à 5 par les Voltigeurs de l'Armée Canadienne, hier soir, dans la 1ère joute d'une série de deux au total des points, le Loretteville a "abandonné" le championnat à ses adversaires. L'équipe de l'armée détient donc le titre de la Ligue Québec-District et possède également le trophée Tancrède Gignac.

Les vainqueurs représenteront maintenant notre ville dans les éliminatoires intermédiaires. Ils joueront, demain soir, contre le Donnacona, à 8h.30, à l'arena local et le vainqueur de cette série se mesurera, par la suite au Morton, champion de la Ligue Maritime.

Comme l'indique le pointage, les Voltigeurs ont eu le meilleur du jeu au cours de la joute d'hier soir. Cette équipe prit une avance de cinq points dans la période initiale et elle devait, par la suite, augmenter son pointage.

Il serait difficile de mentionner les noms des vedettes des Voltigeurs. En jetant un coup d'oeil sur le sommaire ci-dessous, on constatera que plusieurs porte-couleurs de ce club ont participé au pointage de la rencontre.

Voici le sommaire de cette joute :

ALIGNEMENTS

VOLTIGEURS — Buts, Villeneuve ; défenses, Colette et Cloutier ; centre, Simard ; ailes, Carignan et Dubreuil. Subs: Plamondon, Cadotte, M. Savard, Leblanc, Boucher, Mercier, Thompson

Arbitres — Boucher et Henry.

Première période

1—Voltigeurs, Thiffault, Villeneuve et Dubreuil 5.54
2—Voltigeurs, Dubreuil 7.02
3—Voltigeurs, Simard, Dubreuil et Thibault 9.06
4—Voltigeurs, Thibault, Dubreuil et Simard 9.39
5—Voltigeurs, Deschênes, Simard et Thibault 13.35
6—Loretteville, J. M. Savard Thompson et Paré 17.19

Punitions — Boucher, Simard.

Deuxième période

7—Voltigeurs, Villeneuve 1.45
8—Loretteville, Cadotte, Plamondon et Savard 9.35
9—Voltigeurs, Simard, Thibault 17.00

Punitions — Villeneuve, Thiffault, Turcotte.

Troisième période

10—Loretteville, Plamondon, Cadotte et Paré 2.12
11—Voltigeurs, Deschênes, Thibault et Simard 4.54
12—Voltigeurs, Simard, Deschênes et Thibault 6.25
13—Voltigeurs, Thiffault Dubreuil et Proulx 9.45
14—Loretteville, Savard, Turcotte et Paré 12.35
15—Voltigeurs, Dubreuil 13.41
16—Voltigeurs, Carignan, Dubreuil et Thiffault 14.30
17—Loretteville, M. Savard, Cadotte 15.10
18—Voltigeurs, Guilbault Dubreuil et Thiffault 17.50

Punitions — Villeneuve, Cloutier, Deschênes ; Savard, majeure ; Cadotte.

CONCOURS DU QUEBEC SKI CLUB DIMANCHE AU LAC BEAUPORT

Voici le classement complet des concurrents qui ont participé aux concours de descente et de slalom dimanche dernier, au Lac Beauport, sous les auspices du Quebec ski club :

SENIORS
Descente

	M.S.	M.S.	Total M.S.	Pts
1—Gaude Faguy E. Civils	54.1	55.1	109.2	80.00
Gaston Angers E. Civils	56.0	54.8	110.8	78.84
3—Paul Auger Laval	56.8	58.4	115.2	75.83
4—Brian Davies Québec	57.3	58.1	115.4	75.70
5—Clément Renaud, Voirie	63.4	54.5	117.9	74.10
6—Rémi Larose Québec	57.3	62.2	119.5	73.10
7—Maurice Bastien Voirie	56.0	64.1	120.1	72.74
8—Ch.-E. Blanchette Québec	70.0	52.9	122.9	71.08
9—Martial Thivierge Québec	56.7	67.0	123.7	70.62
10—Jean Richard Québec	67.6	61.9	129.5	67.46
11—René Paquet Voirie	63.0	69.9	132.9	
12—Conrad Delisle Voirie	60.8	72.2	133.0	65.68
13—Paul-E. Pharau Québec	75.0	61.1	136.1	
14—Gaston Bastien Québec	75.8	61.9	140.7	
15—Félix Huot Montmorency	78.3	66.1	144.4	60.50
16—Fernand Gauvin Québec	68.5	77.8	146.3	59.71
17—Laurent Bernier E. Civils	75.9	72.2	148.1	58.99
18—Douglas Gaulin Trois-Rivières	80.0	71.1	151.2	

Ont aussi concouru : Rodrigue Bilodeau, Yvon Bouchard, R. Morin, Henri Picard, Alex. Norency, P. Moreney, M. Robitaille, J. Lavoie, H. St-Gelais, P. Laframboise.

Slalom

	M.S.	M.S.	Total M.S.	Pts
1—Conrad Delisle Voirie	52.4	59.8	112.2	80.00
2—Claude Faguy E. Civils	51.5	61.3	112.8	79.57
3—C.-E. Blanchette Québec	51.0	61.9	112.8	79.57
4—Gaston Angers E. Civils	51.6	63.5	115.1	77.98
5—Maurice Bastien Voirie	47.6	68.4	116.0	77.38
6—Clément Renaud Voirie	53.2	62.9	116.1	77.31
7—Rodrigue Bilodeau Québec	55.0	65.1	120.1	74.74
8—Félix Huot Montmorency	52.8	67.9	120.7	74.37
9—Paul Auger Laval	53.0	67.8	120.8	74.30
10—Rémi Larose Québec	53.4	68.5	121.9	73.64
11—Henri Picard Voirie	56.2	69.5	125.7	
12—Jean Richard Québec	51.9	75.5	127.4	70.46
13—Laurent Bernier E. Civils	51.9	77.4	129.3	69.42
14—Fernand Gauvin Québec	69.1	69.9	139.0	64.58
15—Paul Laframboise Voirie	60.6	79.1	139.7	
16—Martial Thivierge Québec	56.9	98.6	155.5	57.72
17—Jos. Lavoie	68.4	91.5	159.9	
18—Brian Davies Québec	69.4	102.6	172.0	52.19

Ont aussi concouru : Paul Pharand, Geo. Dubuc, Alf. Richard, H. St-Gelais et Rémi Paquet.

Combiné

	M.S.	M.S.	Total M.S.	Pts
1—Claude Faguy E. Civils	80.00	79.57	159.57	
2—Gaston Angers E. Civils	78.84	77.98	156.82	
3—Clément Renaud Voirie	74.10	77.31	151.31	
4—Paul Auger Laval	75.83	74.30	150.13	
5—Maurice Bastien Voirie	72.74	77.38	150.12	
6—Ch.-E. Blanchette Québec	71.08	78.88	149.96	
7—Rémi Larose Québec	73.10	73.64	146.74	
8—Conrad Delisle Voirie	65.68	80.00	145.68	
9—Jean Richard Québec	67.46	70.46	137.92	
10—Félix Huot Montmorency	60.50	74.37	134.87	
11—Laurent Bernier E. Civils	58.99	69.42	128.41	
12—Martial Thivierge Québec	70.62	57.72	128.34	
13—Brian Davies Québec	75.70	52.19	127.89	
14—Fernand Gauvin Québec	59.71	64.58	124.29	

JUNIORS
Descente

	Secondes 1ere	2eme	Total	Pts
1—Pierre Jalbert Voirie	46.0	45.2	91.2	70.00
2—André Reny Voirie	51.2	49.3	100.5	63.82
3—Pierre Fortier Voirie	50.8	50.5	101.3	63.92
4—Claude Leblanc Voirie	53.7	49.8	103.5	61.68
5—Pierre Désy Voirie	54.7	49.2	103.5	61.68
6—André Tessier Laval	58.7	45.6	104.3	61.21
7—Jacques Racine Voirie	53.9	51.5	105.4	
8—Pierre Leclerc Laval	54.3	53.6	107.9	
9—Jacques Amyot Voirie	55.0	53.0	108.0	59.11
10—Jacques Langevin Voirie	52.0	58.9	110.9	57.57
11—Charles Tessier Laval	56.3	55.0	111.3	57.36
12—Guy Paradis Québec	54.6	61.0	115.6	55.22
13—Raymond Blouin Voirie	59.1	57.6	116.7	
14—Pierre Cimon Voirie	62.0	55.1	117.1	
15—Gérald Côté Voirie	52.0	66.9	118.9	51.69
16—Henri Paquet Voirie	59.0	65.0	124.0	51.48
16—Jacques Champoux Voirie	59.6	64.4	124.0	51.48
18—Ernest Lefebvre Voirie	58.0	69.1	127.1	50.23

Ont aussi concouru : M. Dancose, P. Langlais, E. Germain, G. Simard, B. Grotdin, Jules Germain, Y. Rouleau, M. Bucaud, G. Cloutier, G. Doyle, B. Houle, J.-M. Paquet, E. Turgeon, J. Reny, M. Paquet, J.-P. Pinsonnault, Y. Faguy, R. Monast, A. Belanger, L. Albert, Y. Gourdeau, L.-F. Drouin, F. Desroches.

Slalom

	M.S.	M.S.	Total M.S.	Pts
1—Raymond Houle Laval	35.8	48.6	84.4	70.00
2—Jacques Langevin Voirie	37.6	47.0	84.6	69.24
2—Jean-Paul Pinsonnault Laval	38.4	46.2	84.6	
4—Bernard Grondin Québec	37.5	48.1	85.6	
5—Pierre Jalbert Voirie	38.8	47.9	86.7	68.14
6—Gilles Simard Voirie	38.4	48.5	86.9	
7—Pierre Fortier Voirie	38.2	51.8	88.0	67.14
8—André Tessier Laval	38.6	49.5	88.1	67.06
9—Jacques Champoux Voirie	39.1	49.1	88.2	66.98
10—Gérald Côté Voirie	39.0	50.0	89.0	66.38
11—Jacques Amyot Voirie	40.4	47.6	90.0	65.65
11—Guy Paradis Québec	38.8	51.2	90.0	65.65
13—Pierre Langlais Voirie	40.0	50.2	90.2	
14—Claude Leblanc Voirie	40.0	51.0	91.0	64.92
15—J.-M. Paquet Voirie	40.2	51.0	91.0	64.92
16—E. Gorman Québec	40.8	51.5	92.3	
17—Yves Faguy Voirie	39.7	52.9	92.6	
18—Charles Tessier Laval	40.6	55.6	96.2	61.41
19—Ernest Lefebvre Voirie	39.6	60.3	100.1	53.46
20—André Reny Voirie	37.8	74.8	112.6	52.47

Ont aussi concouru : P. Leclerc, F. Desroches, J. Reny, L. Albert, P. Désy, G. Doyle, P. Cimon, M. Michaud, J. Gauvin, G. Gourdeau, G. Rouleau, R. Blouin, A. Bélanger, L.-E. Drouin, J. Racine, H. Paquet, M. Dancose, Gérard Cloutier.

Combiné

	M.S.	M.S.	M.S.
1—Pierre Jalbert Voirie	70.60	68.14	138.14
2—Pierre Fortier Voirie	63.02	67.14	130.16
3—André Tessier Laval	61.21	67.06	128.27
4—Jacques Langevin Voirie	57.57	69.84	127.41
5—Claude Leblanc Voirie	61.68	64.92	126.60
6—Jacques Amyot Voirie	59.11	65.65	124.76

Le Shawinigan gagne le championnat après 91 minutes de jeu

Les Cataracts disposent du Valleyfield par 9 à 7 au début de la 4ème période supplémentaire. — Lavoie enregistre le but décisif. — Championnat de la Ligue Montréal-District.

Shawinigan, 18 — (P.C.) — Un but de Jacques Lavoie après plus de 30 minutes de jeu supplémentaire a permis aux Cataracts de Shawinigan de disposer des Braves de Valleyfield par 8 à 7 et s'emparer ainsi du championnat de la ligue senior de hockey Montréal-District, hier soir.

Les vainqueurs, qui se sont assurés de la série par 4 à 2, rencontreront maintenant les champions des Cantons de l'Est.

Les équipes étaient sur un pied d'égalité, 4 à 4, à la fin de la 3ème période et elles comptèrent une fois chacune au cours des trois premières périodes supplémentaires pour porter le compte à 7-7. Le but de Lavoie fut réussi après 1.08 de jeu dans la 4ème session extra à la suite d'une série de passes avec Calhoun et Gauthier.

Les Cataracts avaient auparavant enregistré trois buts à la fin de la 3ème période pour égaliser le pointage à 4-4 après que les visiteurs eurent pris une avance de 4 à 1 à la fin de la seconde période.

ALIGNEMENTS

VALLEYFIELD — But, Loiselles ; défenses, Slater et Demers ; centre, Armand ; ailes, Bennison et Lalonde ; subs : Hudon, Moynihan, Paquet, Bastien, Joannette Cadieux, Boyer, Despelteau.

SHAWINIGAN FALLS — But, Bessette; défenses, Raymond et Bergeron centre, Calhoun ; ailes, Lavoie et Gauthier ; subs : Héberi, Vaillancourt, Blake, M. Filion, Laframboise, Lemire, D. Filion, Gladu.

Officiels — Pean Bennett et George Mallinson, Montréal.

Première période

1—Valleyfield, Slater, Armand et Bennison 10.40
2—Valleyfield, Armand, Lalonde 15.57

Punitions — Lalonde, Bergeron 2, Raymond, Bennison.

Seconde période

3—Shawinigan Falls, Laframboise, P. Filion 18.40

Punitions — Slater, Moynihan, Lavoie.

Troisième période

4—Valleyfield, Boyer, Joannette 6.20
5—Valleyfield, Armand 11.37
6—Shawinigan, Laframboise 13.47
7—Shawinigan, Vaillancourt, Blake 14.15
8—Shawinigan, Lavoie, Laframboise 18.21

Punitions — Lavoie, Paquette.

1ere période supplémentaire

9—Shawinigan, B. Filion 2.01
10—Valleyfield, Joannette, Boyer et Armand 9.54

Punition — Laframboise.

2e période supplémentaire

11—Valleyfield, Despelteau, Armand 3.09
12—Shawinigan, Vaillancourt, Gladu et Calhoun 8.30

Aucune punition.

3e période supplémentaire

13—Shawinigan, Lavoie, Calhoun 31
14—Valleyfield, Paquet, Joannette 7.35

Aucune punition.

4e période supplémentaire

15—Shawinigan, Lavoie, Calhoun et Gauthier 1.08

Aucune punition.

HOCKEY

HIER

LIGUE MIDGET DE QUEBEC—
Série finale:
X Gauvin & Gauvin 2, St-Fidele 0
X—Gagne la série 2 à 0

LIGUE QUEBEC-DISTRICT—
Série finale:
Voltigeurs 13, Loretteville 5
1ere joute d'une série de 2 au total des points

LIGUE MONTREAL-DISTRICT—
Série finale
Valleyfield 7, Shawinigan 8 X
4 périodes supplémentaires
X—Gagne la série 4-2

LIGUE NATIONALE—
Américains 3, Boston 8

ELIMINATOIRES SENIORS—
Est:
Finale Ontario:
X Hamilton vs Ankerite Bisons
X—Mene 2 à 0 dans la série 3 dans 5
Ouest:
Manitoba-Thunder Bay, finale:
Winnipeg à Port-Arthur X
X—Mene 1 à 0 dans la série 3 dans 5
Saskatoon, finale:
Saskatoon à Moose Jaw
1 à 1 dans la série 3 dans 5
Alberta, finale:
Lethbridge à Calgary
1 à 1 dans la série 3 dans 5
Colombie, finale:
Kimberley à Victoria
1ere joute d'une série 3 dans 5

ELIMINATOIRES JUNIORS—
Est:
Québec, semi-finale:
Chicoutimi vs Clearpoint
Joute à finir
C.H.A., finale:
Oshawa vs Guelph X
X—Mene 2 à 1 dans la série 3 dans 5

LIGUE DES C. DE L'EST—
Série finale:
Windsor Mills 6, Sherbrooke 4 X
X—Mene 3 à 1 dans la série 4 dans 7

ELIMINATOIRES JUNIORS—
Maritimes, juniors:
X Halifax 8, Moncton 3
X—Gagne la série 2 à 0

LIGUE DE LA CITE D'OTTAWA—
Série finale:
X R.C.A.F. 8, Cornwall 2
X—Mene 1 à 0 dans la série 2 dans 3

EXHIBITIONS—
Cleveland A. 0, St-Louis N, 1
Boston A, 6, Louisville AA, 10
New-York N, 2, Cincinnati N, 16
Philadelphie N, 14, Syracuse Int., 10
Kansas City AA, 6, St-Louis A, 7
New-York A, 2, Détroit A, 1
Brooklyn N, 13, Washington A, 4

LIGUE AMERICAINE—
Semi-finales:
Section A:
Springfield 4, Indianapolis 2
1ere joute d'une série 3 dans 5
Série B:
Hershey 3, New-Haven 1
1ère joute d'une série 2 dans 3
Série C:
Washington 1, Cleveland 4
1ère joute d'une série 2 dans 3

AUJOURD'HUI

LIGUE SENIOR—
Finale:
QUEBEC à Ottawa
1ère joute d'une série de 2 dans 3 pour le championnat de la ligue

LES POSITIONS
LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Rangers	48	29	17	2	177	143	60
Toronto	47	27	17	3	155	129	57
Boston	48	25	17	6	162	118	56
Chicago	47	22	22	3	141	149	47
Détroit	47	18	25	4	134	143	40
Canadien	47	17	27	3	127	170	37
Américains	48	16	29	3	123	175	35

LES INSCRIPTIONS POUR LA COURSE EN SKIS DU CLUB LAPOINTE-DROUIN

Les organisateurs de cette course de 3 milles pour les skieurs indépendants recevront les inscriptions jusqu'à samedi soir, à 10 heures.

Le club Lapointe-Drouin a organisé une grande course en skis pour dimanche prochain. Nombreux seront les skieurs qui tenteront de décrocher le magnifique trophée offert par l'honorable Oscar Drouin Ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce.

En plus de ce trophée, il y a également une trentaine de prix qui seront distribués aux coureurs.

Les organisateurs de cette fête sportive tiennent à avertir les skieurs que cette course est ouverte à tous les amateurs, exception faite des membres des clubs de ski de la Zone de la Vallée du Saint-Laurent. La chance est à tout le monde et, pour permettre aux jeunes de participer à cette course, on a fixé le trajet à trois milles.

Tout a été préparé pour aider les skieurs sur le parcours de la course et des appartements spéciaux ont été mis à la disposition des concurrents au club Lapointe-Drouin où les skieurs pourront se procurer gratuitement tout ce dont ils auront besoin au terme d'une course de la sorte.

Déjà, plusieurs skieurs se sont inscrits pour cette course amateur; ceux qui désirent y participer n'auront qu'à donner leur nom au local du club d'ici samedi soir, à 10h., date et heure du tirage; on pourra communiquer avec MM. E. Lapointe, 7255 ou D. Vachon, 4-2294.

HERSHEY 3 N. HAVEN 1

New-Haven, 18. — (PA) Les Bears de Hershey ont compté 2 buts rapides au début de la session initiale, hier soir, pour vaincre les Aigles de New-Haven par 3 à 1 dans la première joute de la série semi-finale de la ligue Américaine de hockey. Voici le sommaire de cette joute:

Première période

Aucun point.

Punitions — Eddolls, Labovitch.

Seconde période

1—Hershey, Hergesheimer, Pettinger et Stewart 1.03
2—Hershey, Wilson, Mario et Wycherley 6.03
3—New-Haven, Allum, Wilson et Patterson 9.44

Punitions — Hergesheimer, Lofvendahl, Roche, Myles, Hoch.

Troisième période

4—Hershey, Hergesheimer, Stewart 18.45

Aucune punition.

Les Flyers à Toronto

Ottawa, 18. — (P. C.) Le coach Bill Touhey, des R. C. A. F. Flyers, champions de la ligue Senior d'Ottawa, a dit hier que ses hommes joueront à Toronto s'ils atteignent la série Allan. Il n'est pas satisfait de l'Auditorium d'Ottawa et de la forme de la glace.

"Tous les clubs à l'exception des Flyers peuvent obtenir des heures convenables pour les pratiques. Si nous participons à la finale pour le championnat canadien, nos parties seront jouées au Maple Leaf Gardens de Toronto", a déclaré Touhey.

BOSTON ELIMINE LES AMERICAINS

Boston, 18. — (PA) Les Américains de Brooklyn ont perdu tout espoir de prendre part aux éliminatoires de la ligue Nationale de hockey, hier soir, quand ils ont été défaits par les Bruins de Boston au pointage de 8 à 3.

Les Bruins, qui rencontreront les Black Hawks de Chicago dans la série semi-finale de la coupe Stanley, ont pris une avance de 6 à 0 avant que leurs adversaires puissent déjouer Brimsek à la 3e minute de jeu dans la 3e période.

En limitant les Américains à trois points, Brimsek s'est automatiquement emparé du trophée Vézina, pour la 2e fois dans sa carrière ; Brimsek ne s'est fait déjouer qu'à 118 reprises au cours de la présente saison contre 129 pour Turk Broda, son plus proche adversaire.

Première période

1—Boston, McGill, Bruce et Smith 14.52
2—Boston, Smith, McGill 16.00
3—Boston, Conacher, Cowley 18.33

Aucune punition.

Seconde période

4—Boston, McGill, Bruce et Hiller 5.54
5—Boston, Crawford 17.35

Punitions — Chamberlain, Mosdell.

Troisième période

6—Boston, Hiller, Pruce et McGill 3.00
7—Brooklyn, Anderson, Böll et Benson 3.57
8—Brooklyn, Field, Armstrong et Hill 4.32
9—Boston, H. Jackson, Cain et A. Jackson 4.45
10—Brooklyn, Watson, Larson et Anderson 10.09
11—Boston, Cain, H. Jackson et A. Jackson 11.04

Punitions — Church, A. Jackson.

Victoire de l'aviation

Cornwall, 18. (PC) — Le club R.C.A.F. a disposé du Cornwall par 8 à 2 dans la première joute d'une série de 2 dans 3 pour le titre de la Ligue Senior de la Cité d'Ottawa.

Le vainqueur contre Shawinigan senior

Montréal, 18. — (P. C.) Alphonse Thérien, secrétaire de la Q. A. H. A., a annoncé hier soir que les clubs Sherbrooke et Windsor Mills joueront une partie "à mort" ce soir afin de décider du championnat senior "B" des cantons de l'Est. Le gagnant rencontrera le Shawinigan, champion de la ligue Montréal-District dans une série finale pour le titre senior "B" de la province.

Sherbrooke et Windsor Mills participaient depuis quelque temps à une série de 4 dans 7, mais le Windsor a gagné, hier soir, laissant la série à 3-1 en faveur des Sherbrookois. Il faut que le vainqueur de ce soir rencontre Shawinigan demain soir.

CLEVELAND 4 WASHINGTON 1

Cleveland, 18. — (PA) Les Barons de Cleveland ont ouvert leur série de semi-finale de 2 dans 3 avec les Lions de Washington en gagnant par 4 à 1, hier soir. Voici le sommaire de cette joute:

Première période

1—Cleveland, Locking, Cunningham 15
2—Cleveland, Desilets 7.51

Punitions — O'Neil, Robertson.

Seconde période

3—Washington, Lorrain, Drouin 8.04
4—Cleveland, Cunningham, Melnyk et Fasano 11.34

Punitions — O'Neil et Milne.

Troisième période

5—Cleveland, Stan Smith, Milne 16.13

Punitions — Singoush, Bartholome, O'Neil, Adolph.

Victoire de Yvon Robert

Montréal, 18. — (P. C.) Yvon Robert, de Montréal, qui remplaçait l'Ange, hier soir, a pris deux chutes sur Emile Dusek dans le combat principal d'une séance de lutte qui eut lieu, ici, hier soir. Après avoir pris la 1ère chute en 11.58, Dusek devait perdre les deux autres en 7.30 et 10.10. Voici les résultats des autres combats :

Pat Fraley, 235, défait A. Legrand, 234 ;

Earl McCready défait Pat Healy 222 ;

Lou Thesz défait Bob Roberts, 227.

EN MARGE DE LA SERIE POUR LA COUPE STANLEY

Toronto, 18. — (P. C.) Frank Selke, gérant-général des Leafs de Toronto, a annoncé, hier soir, que les Leafs commenceront leur série de 4 dans 1 avec les Rangers, de New-York, à Toronto, samedi soir.

A la suite d'une conférence téléphonique on a annoncé les dates de cette série semi-finale de la coupe Stanley. Les Rangers avaient l'avantage de jouer la première partie de cette série sur leur glace après avoir terminé la cédule du circuit en première position.

La seconde joute aura lieu à New-York, dimanche soir, la 3e, à New-York, mardi et la 4e à Toronto, le 28. Si on doit présenter d'autres rencontres, elles auront lieu à New-York, le 29, à Toronto, le 31 et à New-York, le 2 avril.

Les séries pour la coupe Stanley débuteront dimanche soir, en quart de finale, alors que le Chicago visitera le Boston et que les Canadiens croiseront le fer avec les Red Wings de Détroit, à ce dernier endroit.

Fin de saison de la Ligue Juvénile Indépendante

La soirée de fermeture de la Ligue de Hockey Juvénile Indépendante de Québec aura lieu le 29 mars. Les amateurs qui désirent y assister, pourront communiquer avec L. Poulin, au Soleil, ou avec Raymond Hamel, 111, rue St-Olivier.

"Soirée des Dames"

Détroit, 18. — Les Red Wings, de Détroit, feront une innovation jeudi soir prochain, à l'Olympia, de Detroit, alors qu'ils offriront une soirée des dames pour la joute que se disputeront les clubs Détroit et Chicago. Les dames sont admises gratuitement pour cette joute de jeudi.

Activités du club de ski de l'Union Saint-Laurent

Ce soir et vendredi, il y aura soirée intime au chalet du club. Dimanche soir, il y aura la traditionnelle soirée "chacun son lunch" ; l'orchestre Lou Gravel fera les frais de la musique.

On organise présentement une grande partie de sucre pour le 29 mars. Cette excursion aura lieu au Manoir du Cap Rouge.

Quebec Ski Club

Les nombreux membres du Quebec Ski Club se réuniront, ce soir, dans la salle des comités au Château Frontenac. Cette réunion hebdomadaire sera d'une très grande importance : on fournira aux membres tous les détails sur les activités du club d'ici la fin de saison.

La soirée commencera à 8h.30. On est prié de prendre note que seuls les membres porteurs de carte seront admis dans la salle. Vu le trop grand nombre de membres qui assistent à ces réunions on ne peut tolérer les invités.

7—Guy Paradis Québec	55.22	65.65	120.87	
8—Gérald Côté Voirie	51.69	66.38	120.07	
9—Charles Tessier Laval	57.36	61.41	118.77	
10—Jacques Champoux Voirie	51.48	66.98	118.46	
11—André Reny Voirie	63.52	52.47	115.99	
12—Ernest Lefebvre Voirie	50.23	53.46	103.69	

Résolution

Furieusement, dans le vaste silence des espaces océaniques aux vagues couronnées de blanc, la bataille de l'Atlantique dont le plus souvent on ne parle que peu se poursuit. Devant la résolution inébranlable de la Marine, la forfanterie de l'ennemi fléchit et bientôt disparaîtra, pendant que les vaillants navires voguent vers leurs ports des côtes britanniques.

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT

Samedi est le dernier jour

- Lainages de qualité
- Confection impeccable
- Garantie Holt-Renfrew

Vente annuelle de printemps - complets faits sur mesures

$33.50

Pantalon extra $10.50

C'est pour vous la dernière occasion de commander un complet confectionné suivant vos spécifications particulières. Les règlements du gouvernement imposeront sous peu des restrictions auxquelles il faudra nous conformer. En outre, par suite du programme de l'Angleterre "tout pour la guerre", l'importation des lainages de qualité deviendra de plus en plus difficile.

FACILITES DE PAYEMENT ACCORDEES CONFORMEMENT AUX REGLEMENTS DU GOUVERNEMENT

HOLT-RENFREW

Les As de Québec et les Sénateurs d'Ottawa aux prises, ce soir, dans la Capitale

Ces deux équipes commencent une série de 2 dans 3 pour le championnat de la Ligue Senior de hockey. — La seconde joute aura lieu vendredi, à Québec et la 3ème, si nécessaire, à Ottawa, samedi soir. — Séries éliminatoires en vue de la coupe Allan.

As de Québec et Sénateurs d'Ottawa en viendront aux prises, ce soir, dans la première joute de la série de deux dans trois pour le championnat de la Ligue Senior de hockey de Québec. La série se continuera, vendredi soir, dans notre ville et, si on doit présenter une troisième rencontre, elle aura lieu samedi, à Ottawa.

On sait que la Q.A.H.A. a dû organiser cette finale "ultra-rapide" afin de répondre à une demande par trop injuste de la "Canadian Amateur Hockey Association". Le 25 au soir, il faudra que le champion senior du Québec soit rendu à Glace Bay afin d'y commencer une série de 3 joutes dans 5 contre les Mineurs de cette endroit qui ont décroché le titre senior des Provinces Maritimes en s'emparant de la série finale par 4 à 0 contre le Truro. De Montréal, on nous apprenait, hier soir, que les trois dernières rencontres de cette éliminatoire auraient lieu à Montréal.

Les As de Québec ont quitté notre ville hier après-midi, à 6h. et ils sont arrivés dans la Capitale à bonne heure ce matin. C'est donc dire que les joueurs de Pennistonpourront se reposer, cet après-midi, avant de croiser le fer avec les vainqueurs de la série Canadien-Ottawa.

Don Penniston aura un alignement complet pour la joute de ce soir. Lionel Bouvrette gardera les filets tandis que, sur la défense, on verra Brennan, Grabowski, Stahan et McMahon; les trois lignes d'attaque seront formées comme suit: Lee - Nicholson - Gaudreault; Reay-Bruneteau-Hamel et Rossignol-Rozzini-Robertson. Les Sénateurs d'Ottawa auront le même alignement que lundi soir contre le Canadien; Treve Higginbottom sera probablement dans les filets; ce sera le seul changement sur le club de Gene Chouinard.

Pen Bennett et Ken Mullins, de Montréal, seraient invités à diriger le jeu de la série complète.

Windsor Mills bat Sherbrooke 6 à 4

Sherbrooke, 18. (PC) — Les "Papermakers" de Windsor-Mills ont remporté la victoire par 6 à 4 ici, hier soir, contre les Indiens de Sherbrooke, dans la série finale pour le championnat senior "B" des cantons de l'Est.

Ils en étaient à leur première victoire en cinq joutes dans cette série de 4 dans 7. Leurs rivaux mènent néammoins par 3 à 1 dans cette série. La première rencontre fut annulée.

Pendant que Letare était au cachot, Désilets donna l'avantage aux vainqueurs au milieux de la première période. Une vingtaine de secondes avant la fin de cette même période, Désilets porta le score à 2-0 en faveur des "Papermakers".

Leblanc compta le premier point des Sherbrookois au début de la seconde session, mais le Windsor-Mills porta son avance à deux points en 12.50 minutes grâce à Côté qui compta sur la passe de McLenaham. Les vainqueurs disposèrent de leurs adversaires 4 à 3 dans la période finale.

Déclaration du président Choquet

Montréal, 18.—(D.N.C.) Rencontré hier après-midi, Azarie Choquet, président de la ligue de hockey Senior B de Montréal et du district, nous a déclaré qu'il était loin d'être satisfait de la décision prise par la C. A. H. A., hier soir. "Je suis assuré que de telles séries affecteront nos champions", a-t-il ajouté.

Le Gauvin & Gauvin gagne le championnat de la Ligue Midget

Les nouveaux champions de cette ligue de hockey de Québec ont raison des As de Saint-Fidèle par 2 à 0, hier soir. — Ils remportent la série de 2 dans 3. — Cree et Poulin comptent. — McNeil et Renaud se signalent.

Le Gauvin & Gauvin a remporté le championnat de la Ligue de hockey "Midget" de Québec, hier soir, en disposant des As de Saint-Fidèle par 2 à 0 dans la seconde joute de la série finale. Quelque 800 amateurs ont assisté à cette rencontre du hockey mineur.

Les vainqueurs représenteront notre ville dans les éliminatoires pour le titre de la Province. Fait intéressant à signaler, le Gauvin & Gauvin a disposé d'une équipe qui détenait le titre provincial depuis trois ans.

Antoine Renaud a certainement été la vedette du côté des vainqueurs ; n'eût été la performance de ce gardien de buts, les As auraient probablement réussi quelques buts, notamment dans la session finale. McNeil a également fait du bon travail dans les filets des As, au cours de cette rencontre.

James Cree donna l'avance aux vainqueurs en 4.55 de jeu dans la période initiale ; il prit McNeil en défaut avec un lancer de près à la suite d'une série de passes avec Grimard.

Il n'y eut aucun but d'enregistré dans la seconde période. Laval Poulin porta le pointage à 2-0 en comptant à la suite d'une montée individuelle.

La joute ne donna pas lieu à du jeu rude ; les arbitres Paquet et Cantin, qui contrôlèrent la rencontre d'une façon de maitre, ne distribuèrent que sept punitions.

Au terme de la joute, vainqueurs et vaincus se sont donné une franche poignée de mains. Bref, la rencontre d'hier clôturait bien les activités de ce circuit dont les rencontres ont donné lieu à du jeu intéressant au cours de la saison. Les champions et leurs adversaires d'hier voudront bien accepter nos félicitations pour la manière dont ils ont fait les choses.

ALIGNEMENTS

GAUVIN ET GAUVIN — Buts, Renaud; défenses, Grimard et Bernier ; centre, Brown ; ailes, M. Brown et A. Charest; subs : Poulin, Corbin, Doyle, Cree, Dolan, Roy, Bolduc, Martel, Dempsey.

AS DE ST-FIDELE — Buts, McNeil ; défenses, Grenier et Villeneuve ; centre, Bilodeau ; ailes, Paradis et Dolbec; subs: J. J. Gosselin, Beaulé, Bélanger, Tremblay, Drolet, Charest, Garnon.

Arbitres — Albert Paquet et Lauréat Cantin.

SOMMAIRE

Première période

1—Gauvin et Gauvin, Cree, Grimard 4.55
Punitions — Roy et Bélanger.

Deuxième période

Aucun point
Punitions — Roy, Martel, Bélanger.

Troisième période

2—Gauvin et Gauvin, Poulin . . . 10.10
Punitions — Bilodeau et Dolan.

Halifax gagne le titre junior

St-Jean, N.B., 18. — (P. C.) Les Canadiens de Halifax se sont emparés facilement du championnat junior de la ligue Maritime ici, hier soir, et se sont qualifiés pour figurer dans la série pour la coupe Memorial.

Leur victoire par 8 à 3, contre les Moncton Wheelers leur a permis de s'emparer du titre de la Nouvelle - Ecosse. Ils avaient déclassé les Wheelers 10 à 4, samedi dernier à Halifax, et remportent les honneurs de la série finale de deux joutes au total des points par 18-7.

TOURNOI D'ECHECS

Le tournoi d'échecs pour le championnat de la classe "B" de Québec débutera, ce soir, dans une des salles du club sportif des Employés Civils ; le jeu débutera à 8 h. 15.

16 joueurs participent à cet événement sportif , on a divisé ces équipes en deux sections dont voici les noms : 1ère : E. Lacroix, J. Hébert, R. Plante, P.-A. Marchant, L St-Amour, A. Leboeuf, R. Lesage et G. Audet ; 2ième équipe : G. Davelucy, R. Parent, G. Garon, R. Arthur, C. Bernard, H. Daigle, P. Audet et L. Christin.

Deux joutes auront lieu à chaque semaine, l'une le lundi et l'autre le mercredi.

Pool à Montmorency

Montmorency, 18. —(D.N.C.) Au cours d'une exhibition de pool qui eut lieu à la salle paroissiale de Montmorency, lundi soir, Charles Dufour a battu Philippe Lamontagne par 20 points. Henri Mercier eut difficilement raison de Charles Dufour par quatre points. Ce match a suscité un vif intérêt parmi les amateurs de pool.

Quilles à Matane

Rimouski, 18. — (D. N.C.) Dimanche dernier s'est terminé à Matane le tournoi de quilles de la section des dames et jeunes filles de la ville.

Les équipes R. C. A. F. et Marie-Claire se sont disputé le trophée offert par M. Lionel Pineau, propriétaire de la salle. L'équipe R. C. A. F. formée de Mlles Ida Nazaire, Yvette Pineau, Rita Pellerin, Simonne Lavoie et Suzanne Hovington a remporté la victoire.

Mlles Jeanne Nazaire et Yvette Pineau et Mme Réal Blouin qui ont obtenu les plus hauts pointages, ont aussi mérité des trophées.

DEMCHUCK ET ALIBA EN FINALE VENDREDI PROCHAIN A LA TOUR

Un engagement de 2 dans 3 limité à 90 minutes. — Conkle et Lortie dans une semi-finale de 30 minutes. — Une bonne carte.

La finale de vendredi soir à La Tour mettra aux prises Johnny Demchuck et Ali Aliba. Cet engagement sera de 2 dans 3 limité à 90 minutes.

Après avoir fait match nul de 20 minutes contre McDonald, Demchuck est revenu dans l'arène en semi-finale contre Joe Conkle qu'il a tenu à un combat nul de 60 minutes. C'est donc dire que l'Ukrainien a lutté durant 80 minutes, faisant face à deux adversaires. Il est probablement celui dont le record montre le plus grand nombre de rencontres nulles ; il est un lutteur de longue haleine et ce n'est pas dans des préliminaires qu'il peut se faire justice. A date, il a rencontré en finale Ali Aliba, Al Korman, Butch Shapiro (2), et George Becker, et chaque fois il a fait plus que bonne figure puisqu'il compte 3 victoires. Demchuck est un favori des amateurs, scientifique, rapide et puissant il devrait avoir le meilleur sur le Turc vendredi soir.

Joe Conkle, l'agressif gladiateur de Toronto, s'attaquera à Bob Lortie dans un combat de 30 minutes en semi-finale. Ce match promet beaucoup d'action. Aussi antipathique que son frere Paul, Lortie n'aura pas l'avantage de faire des siennes en face d'un rival aussi rusé et aussi combatif que Conkle. Il sera amusant de voir qui de Lortie ou de Conkle réussira à s'attirer les faveurs des amateurs.

Flash Gordon-Lévesque reviendra dans l'arène contre Sam Chuck dans un engagement spécial de 20 minutes. Flash n'a rien perdu de sa popularité malgré sa longue absence. Lundi soir il était opposé à Sanfaçon, un lutteur local, et pourtant on a applaudi à sa victoire. Chuck aura un adversaire de marque qui lui donnera du fil à retordre.

Paul Gaudette et Sandy McDonald feront les frais d'un autre numéro de 20 minutes. L'Américain est de taille à se mesurer à un Gaudette. Ce dernier possède un style rude mais McDonald n'a pas l'habitude de s'en laisser imposer.

Un 5e combat complétera la carte. Il se peut que le promoteur nous fasse connaitre les noms des figurants de ce combat dans le cours de la soirée.

Hockey à Kénogami

Kénogami, 18. — D. N. C. — Plus de 700 personnes ont vu samedi dernier, les Petits Canadiens remporter de nouveau une victoire facile sur leurs adversaires, les élèves du High School protestant. La partie terminée, le compte final était de 4 à 1.

Boivin, Desbiens, Jean, Vandal, Boudreau, Cormier se sont signalés toute la partie durant pour le club receveur.

ALIGNEMENTS

CANADIENS — J. P. Cormier, buts ; Rol. Vandal et Arm. Poudreau, défenses ; Hec. Desbiens, centre ; L. Jean et C. Boivin, ailes ; Subs : E. Tremblay E. Desbiens, H. Boivin, J. P. Morissette, P. E. Déraspe.

HIGH SCHOOL — Jack Boyle, buts ; Dick Vatcher et Ray. Cole, défenses ; Jim McIntosh, centre ; P. Payne et D. Jordan, ailes ; subs : Junior Boyle, Tom Vatcher, N. Hill.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadiens, Hector Desbiens, R. Vandal 2.10
2—High School, McIntosh 6.24

Deuxième période

3—Canadiens, Colin Boivin, H. Desbiens et L. Jean 9.00
Punition — Raymond Cole.

Troisième période

4—Canadiens, Lévis Jean, A. Boudreau, H. Desbiens et C. Boivin 6.08
5—Canadiens, Colin Boivin 17.16

LES AS CHAMPIONS

Le club des As est sorti vainqueur d'une lutte acharnée avec le Canadien pour la possession de la coupe. Ayant perdu la première partie au compte de 2 à 1 ils ont triomphé dans la seconde et dans la dernière, toutes les deux au pointage de 1 à 0. La partie qui devait décider du championnat s'est disputée vendredi soir devant une foule de 300 personnes.

Le point décisif n'a été score que durant les 8 dernières secondes de jeu dans la période supplémentaire, alors que Donat Deschênes, d'un dur lancer déjoua Déraspe. Il était assisté du F. Oliva et de Fernand Brassard.

La rondelle a été mise au jeu par M. l'abbé Joseph Lavoie, aumônier du collège. Il était accompagné des RR. FF. Hervay et Noël. Agissait comme arbitre le Fr. Jean-Marcel.

L'étain n'entrera plus dans la fabrication des boites de fer-blanc pour le café, les bonbons, les céréales, le fromage, le chocolat, les crèmes et les poudres de toilette, et une grande variété d'autres aliments et produits.

LES QUILLES

DEPARTEMENT DE LA VOIRIE

Parties jouées le 14 mars 1942:

EQUIPE GOHIER—			
Gosselin J. E.	134	125	129— 388
Garneau Marcel	72	95	86— 253
Couture René	117	99	181— 397
Labrie Maurice	116	119	114— 349
	439	438	516—1387
EQUIPE MORIN—			
Chevalier L. P.	105	130	96— 331
Gérouack L.	135	117	159— 411
Langlois G.	90	70	74— 234
Letarte P.	102	78	107— 287
	432	395	436—1263

Gohier 3-0.

EQUIPE PERGERON—			
Desbois Denis	88	81	100— 269
Drouin Alfred	109	92	112— 313
Proulx Jos.	79	127	76— 282
Disnard G. M.	93	155	129— 377
	369	455	417—1241
EQUIPE PREFONTAINE—			
Boisvert L. P.	57	67	114— 238
Létourneau J. L.	117	80	113— 310
Langlois Léo	73	86	104— 263
Marois Adrien	118	167	143— 428
	365	400	474—1239

Bergeron 2-1.

EQUIPE MATTE—			
Langevin Jean	101	84	98— 283
Lyonnais Léon	125	126	138— 389
Paradis Arth.	150	98	105— 353
Marois J. Ls	79	70	65— 214
	455	378	406—1239
EQUIPE TREPANIER—			
Thibault Ulderic	72	78	74— 224
Bourassa Marcel	88	114	92— 294
Bélanger R.	90	107	111— 308
Dummy	72	70	65— 207
	322	369	342—1033

Matte 3-0.

RECORDS D'EQUIPE:
Meilleure série de 3 parties : Equipe Gohier : 1387.
Meilleure partie simple : Equipe Gohier : 510.

RECORDS INDIVIDUELS:
Meilleure série de 3 parties : Adrien Marois : 428.
Meilleure partie simple : René Couture : 181.

PARTIES DU 21 MARS 1942:

Trépanier vs Bergeron	11-12
Gohier vs Matte	15-16
Préfontaine vs Morin	13-14

Les trottoirs, même en hiver, ne sont que pour les piétons, et les cyclistes doivent toujours circuler dans la rue.

Les piétons que traversent une rue en courant invitent l'automobiliste à ne pas ralentir, et risquent un accident très grave.

Détail des midgets, juvéniles, Juniors et Intermédiaires

Les champions des différentes ligues du hockey mineur de la Province se disputeront le titre du Québec, en fin de semaine. — Plusieurs joutes à Québec.

Le Chicoutimi commencera, ce soir, à Montréal, une série de deux joutes au total des points contre le Clearpoint, dans la semi-finale pour le championnat junior de la Province, la seconde rencontre aura lieu à Montréal, jeudi soir. Le vainqueur de cette série se mesurera, par la suite au Royal de Montréal, dans une série identique, pour le titre provincial.

Chez les "Midgets"

Le Gauvin & Gauvin, champion de la ville de Québec jouera en semi-finale, samedi après-midi, à l'aréna local, contre les détenteurs du district de Trois-Rivières. Le jeu débutera à 2h.15.

Les gagnants de cette "joute à finir" rencontreront, par la suite, les vainqueurs de la série Sherbrooke-Montréal pour le titre de la Province.

Dans le camp des Juvéniles

Le Bellevue de Québec, champion de notre ville, recevra la visite des représentants de Trois-Rivières, samedi après-midi, à l'aréna. La joute débutera à 3h.30. Les vainqueurs de cette joute de semi-finale rencontreront, par la suite, les champions de la série Montréal-Sherbrooke, pour le titre de la province.

Chez les Intermédiaires

Le champion de la Ligue Québec-District, qui sera connu, ce soir, jouera, jeudi, à l'aréna local, contre le Donnacona. Cette rencontre "à mort" débutera à 8h.30.

Samedi soir, le Morton, champion de la Ligue Maritime Québec-Lauzon, aura les gagnants de la série Québec-Donnacona comme adversaires, à 8h.30, à l'aréna.

La finale, pour le championnat de la province, chez les intermédiaires aura lieu, dimanche après-midi, à l'aréna local entre les vainqueurs de la série Morton vs gagnants Québec-District-Donnacona et les champions de la Ligue de la Défense Nationale de Montréal, la seconde joute de cette série de deux au total des buts sera présentée à Montréal, mardi prochain.

Telles sont les dates du calendrier de joutes qu'a fixées Lionel Fleury de concert avec l'association qu'il représente à Québec, la Q. A. H. A.

Tribune libre

Québec, le 15 mars, 1942.

M. le Redacteur Sportif,
L'Evenement-Journal.

Nous avons pris connaissance d'une certaine tribune libre du président de la ligue Juvenile Indépendante et de l'ultimatum dictatorial qu'elle contient. Ces sommations ne nous émeuvent pas le moins du monde et voici notre réponse catégorique et définitive : Nous n'avons aucune rétraction à faire concernant le championnat du circuit. Nous sommes bel et bien champions de la ligue et nous entendons le prouver par des arguments convaincants.

Remontons au 16 février. On sait que les Rapides défaisaient le "Soleil" par 1 à 0 dans la première partie de la semi-finale. Le 19, avait lieu la seconde partie. Avant la joute, le gérant d'affaires du club "Olympic" fit savoir au pilote des Rapides qu'il n'avait pas l'intention de jouer en finale pour des circonstances incontrôlables. En conséquence, il encouragea les Rapides à en finir tout de suite. Effectivement, les Rapides déclassèrent le "Soleil All-Stars" de M. le président Hamel pour passer en finale. L'"Olympic" nous concédia alors le championnat.

Or le très honorable président déclare froidement dans sa tribune libre que nous nous décernons le titre sans qu'il en soit lui-même averti . . . Eh bien ! nous lui dirons qu'il a tout simplement et respectueusement faussé la vérité. La preuve c'est qu'après la déclaration de l'"Olympic" il voulut que les "Rapides" ouvrissent une finale contre son "Soleil" lequel venait d'être éclipsé en deux parties consécutives...

Le 25 février, au cours d'une assemblée des directeurs des "Rapides" on en vint à la conclusion qu'un championnat se gagnait sur la glace et non gratuitement. M. D. Piamondon fut alors délégué par l'assemblée pour engager des pourparlers avec l'"Olympic" pour organiser une série finale. Le gérant d'affaires se montra favorable au projet et promit de communiquer avec la direction des "Rapides" par téléphone dans l'après-midi de samedi le 28. Or, nous sommes au 15 de mars et pas de réponse de ces Messieurs. C'est donc dire qu'ils s'en tiennent à leur première décision...

Monsieur le Rédacteur, il est admis que le hockey est un sport intéressant. Mais j'en suis à me demander si certains magnats de hockey amateur ne mettent pas tout en oeuvre pour le détruire. S'est-il jamais vu au pays une ligue de hockey ayant à sa tête un président encore mineur, et en même temps propriétaire, gérant et pilote d'un club de cette même ligue ? Stupide anomalie ! . . . Aussi ses décisions ont-elles été tellement ridicules et dégoûtantes que sur 6 équipes, 3 seulement terminèrent la cédule. Il refusa aux "Rapides" des parties chez eux aux éliminatoires parce que, allègue-t-il, la patinoire était trop petite ; et pourtant, elle est acceptée par la Q. A. H. A. Que dire encore d'une partie où seuls, les joueurs des "Rapides" sont envoyés au pénitencier (et rondement, s'il vous plait!) les arbitres déclarant avoir reçu des ordres en conséquence... Et que d'autres exemples nous pourrions produire, car on a tout fait pour frustrer les "Rapides" du titre. N'y a-t-il pas de quoi écoeurer n'importe quel amateur de beau jeu ?

Monsieur Hamel pourra réclamer de fait un champion, mais les "Rapides" le sont de droit. Inutile de dire que nous ne sommes pas prêts de remettre les pieds dans une ligue dirigée de cette façon.

Vous remerciant, M. le Rédacteur, pour votre obligeante hospitalité,

Je demeure,
Votre tout dévoué,
M. Paul-André Julien,
secrétaire,
53 Jeanne-Mance,
Stadacona

Salle de quilles à Mont-Joli

Rimouski, 18. — (D. N. C.) Le village de Mont-Joli est doté depuis la semaine dernière d'une salle de quilles qui se compare avantageusement avec les autres de la région. L'inauguration en a été faite lundi dernier. Cette salle est pourvue de quatre allées et d'un comptoir-lunch. Elle est établie à l'entrée du village de Mont-Joli et mesure 120 pds par 34.

Elle est la propriété du Dr Lionel Verreault, qui depuis ces dernières années, est devenu un sportsman bien connu. On sait que c'est grâce à lui et à son initiative si le club de hockey de Mont-Joli a remporté le championnat de la ligue du Bas St-Laurent, l'hiver dernier. On doit aussi à son initiative une piste de course fort populaire à Mont-Joli. Nul doute qu'il fera également un succès de sa nouvelle entreprise.

La statue de la Liberté, dans le port de New-York, pèse 225 tonnes.

Le rationnement de l'essence commencera le 1er avril.

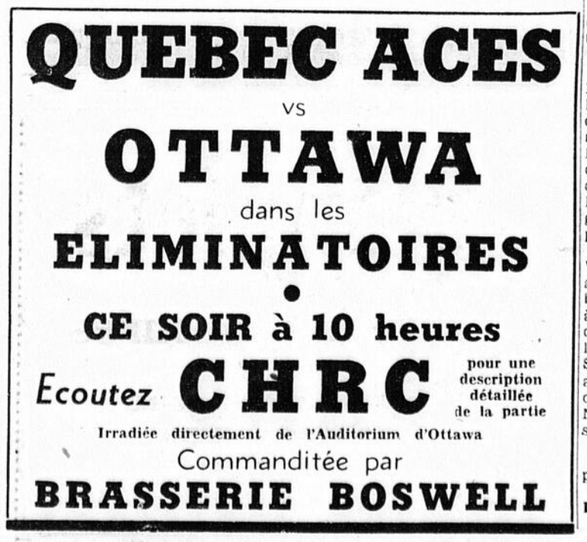

L'AGENT SECRET X-9

Episode No 930

PAR ROBERT STORM

(Copyright, Public Ledger Inc.)

JACQUES L'AVIATEUR

Epreuve de service

Par FRANK TINSLEY

Pourquoi ne pas essayer une petite annonce dans L'EVENEMENT-JOURNAL !

Signalez 7116

"L'Evénement-Journal" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

TARIF des annonces classifiées L'EVENEMENT - JOURNAL Tél.: 7116

1 insertion — 25 mots ou moins . . .35c
chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne) 25c

Annonce classée avec vignette : double tarif, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins 15%

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an 45 fois le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : .02 ; exception est faite cependant pour les annonces de faveur obtenues qui seront chargées à .50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnet mondain, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et Lévis: $6. par année. $3.00 pour 6 mois : $1.50 pour 3 mois. A la campagne : $5. par année. $2.50 pour 6 mois. $1.25 pour 3 mois.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT de pharmacie à vendre, avec armoire au mur (wall case). Le tout, acajou. Aussi, show case en vitre. 31 Dolbeau, téléphone : 5359. Visible entre 6 et 7 heures le soir.
18mars-6fs-3B-R74337-C

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 37 de la Couronne (Ch. 215). Tél. : 2-6488.
11mars-26fs-7HC-R73735-C

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque, 5% à 6%
L.-E. Fortier, N.P.
87, DE L'EGLISE, tél. 9450. Rés. 4-5312
5 avril-1an-7R—76301-E

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS MEUBLES ET LINGERIE
G. DAIGLE
1A Ste-Thérèse. Tél.: 4-0297
12fév-12mois—71758-C

P. DENIS "Seconde Main"
ACHETONS, VENDONS MEUBLES DE TOUTES SORTES
189 Du Pont, Tél. : 4-0388
7fév.-12mois-9H-R71498-C

AUTOMOBILES A VENDRE

CHEVROLET SEDAN 1937, en parfaite condition, bons pneus, chaufferette, radio. S'adresser 1 avenue Larochelle, Lévis, tél. 1003.
13mars-6fs-12B-R73859-C

CHRYSLER 1935 spécial de Luxe, six roues, valise, en bon ordre. Prix spécial car il faut vendre : $275. S'adresser à Noël Samson, 7, rue Lavigueur tél. 3-0168.
18mars-1fs

Offre extraordinaire pour le mois de MARS

à tout acheteur d'une AUTOMOBILE USAGEE

Nous donnerons gratuitement

LA LICENCE POUR 1942

Vous pouvez faire votre choix dans un stock de plus de 150 automobiles — de toutes marques et de tous les modèles.

Presque toutes nos automobiles usagées, sont équipées avec des PNEUS NEUFS.

N'attendez pas car bientôt il sera trop tard.

Nos prix sont les plus bas

Nos conditions de paiement vous conviendront.

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTEE
450, Boulevard Charest
TEL.: 4-3591
2mars-26fs-H—R73022-C

OCCASION

CHRYSLER Sedan	1932
FORD Coupé	1930
DODGE Coach	1934
CHEVROLET Sedan	1931
DE SOTO Conv.	1936
FORD Coach	1938
FORD Coach	1940
PLYMOUTH Sedan	1939
FORD Sedan	1941
WYLLIS Sedan	1938
PLYMOUTH Sedan	1941
CHEVROLET Sedan	1941
FORD 1½ tonne	1931
REO 1 tonne	1929
CHEVROLET 2½ tonnes	1938
DODGE 2 tonnes	1940
FARGO 2 tonnes	1940

UNIVERSAL AUTO LTD
Tél. : 5113

Pavillon de l'Automobile
Tél. : 5116
2mars-26fs-12H—R73021-C

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE

LUDGER FERLAND
Pièces d'auto neuves et usagées
105, 1ère Avenue. Tél. : 4-2920
1an au 9 1an.-Acc.A.-H.C.—P99405-C

BOIS DE CONSTRUCTION

BILODEAU & DORE Enr.
Merisier & Plancher, BC Fir, Moulures, Epinette de toutes dimensions, Veneer, Pin, Bardeaux. Nos prix vous intéresseront. 280 St-Paul, tél.: 2-5035, près gares des chemins de fer.
23août-1an-Bois-Const—88578-R

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN — Erable, merisier, 2 pieds, 2½ pieds Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour 59 Saint-Benoit, résidence 80 avenue Renaud, tél 9481. Aussi déménagements à bon marché.
25fév.-26fs-34H-R72641-C

DENTISTE

Dr ALPHONSE DION
Chirurgien Dentiste
Heures de bureau : 9 à 12 et 2 à 5 h.
Anesthésie au gaz
24, Côte du Palais Tél.: 2-2153
14fév.-sam-mar-jeu-1an-C.D.R.-R71958C

DIVERS A VENDRE

A VENDRE — Ameublement pour salon de coiffure, machines avec ou sans fils, tables, séchoirs, etc. Pour visiter, appelez téléphone 3-0417.
17mars-26fs-C.D.B.-R74212-C

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas
25 ST-STANISLAS, Tél. : 2-7490 Anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
27fév.-26fs-46R-R72792-E

GARCONS DEMANDES

ON DEMANDE jeune homme, bonne apparence, pour conduire ascenseur, partie haute de la ville. Références exigées. Ecrire Casier 907, Le Soleil-L'Evénement-Journal.
18mars-3fs-63B-R74314-C

HOMMES DEMANDES

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" ont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur employés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

COMMIS DEMANDE, jeune homme bilingue, bonne éducation, bonne apparence, pour la vente de la chaussure et ouvrage de bureau, âge 17 à 19 ans. Se présenter entre 9 et 10 heures le matin. Agnew Surpass Shoe Store, Ltd., 10 St-Jean.
18mars-2fs-65B-R74313-C

ON DEMANDE OUVRIERS EXPERIMENTES POUR

**PERCEUSES HORIZONTALES
PERCEUSES VERTICALES
FRAISEUSES UNIVERSELLES**
ET
Ouvriers de Première Classe sur Planeuses
AUSSI
**INSPECTEURS DE MECANIQUE
FORGE et CONSTRUCTION-FERBLANTIERS
AJUSTEURS MECANIQUES
AJUSTEURS DE MOTEURS MARINS
OUVRIERS TOURNEURS POUR TOUR A TOURELLE
DESSINATEURS AVEC EXPERIENCE DANS LA MECANIQUE ET LA CONSTRUCTION**

S'ADRESSER PAR ECRIT OU EN PERSONNE AU BUREAU DU TEMPS.

DOMINION BRIDGE CO. Ltd.,
LACHINE, P. Q.

LES PERSONNES EMPLOYEES AUX TRAVAUX DE GUERRE SONT PRIEES DE S'ABSTENIR.
16mars-6fs-65B-R74162-C

HOMMES ET FEMMES

C'EST LE BON TEMPS d'avoir une situation du gouvernement comme commis postier, commis aux douanes, sténo, etc. Six examens tenus pour le Canada depuis début guerre. Brochure gratuite. M. C. C. Schools Ltd., Toronto 10. Les plus anciennes au Canada. Pas d'agents.
Mer.-Sam. au 28 mars-8fs-66B-R73186-C

INFORMATION

AVIS AUX INTERESSES. A toutes personnes ayant des cartes de la Pension Blais, 49B St-Jean : elles seront valables jusqu'au 1er avril prochain.
17mars-2fs-71B-R74225-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Gratis Gratis

JOLI CATALOGUE 1942 contenant plus bas prix possible dans linge Seconde-Main, neuf. Spécialité, vendons aux Magasins et Marchands. Une commande d'essai vous convaincra des bas prix et la haute qualité des marchandises. Attention Spéciale aux commandes par Malle. Adresse : La Co D. Assh, 30 St-Joseph, Québec
13mai-1an-C.D.H.-80113-C

Montreal Jobbing
21 ST-JOSEPH, QUEBEC

La plus grosse maison de la province en lingerie usagée et neuve vous offre de réels bargains dans son nouveau catalogue de réductions envoyé gratis sur demande. Notre stock de marchandise est toujours au complet. Une commande ou une visite à notre magasin vous convaincra de la valeur de notre maison.
25sept.-1an-Lingerie-R-P91568-E

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

LOGEMENTS A LOUER

444 RUE ST-CYRILLE, beau plain-pied, 9 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, 2ième étage, aussi garage chauffé, $83.00 par mois. S'adresser O. Plamondon, tél. : bureau : 8167, rés. : 3-3826.
16mars-26fs-73H-R74149-C

101 AVENUE BROWN : beau plain-pied, 1er étage, grande entrée, 9 pièces plus 2 chambres bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage chauffé, $90.00 par mois. O. Plamondon, téléphone bureau: 8167, domicile 3-3826.
11mars-26fs-73H-R73734-C

LORETTEVILLE — Logement à louer, réparé à neuf, 4 pièces. Possession immédiate. S'adresser Mlle B. Buller, 2 rue St-Ambroise, Loretteville.
13mars-6fs-73B-R73882-C

MAISON A VENDRE

MAISON A VENDRE

Maison semi-cottage. Brique solide, 2 logements 7 et 8 chambres chacun. Garage chauffé (2 chars), 70 Ave des Bernières, coin Galipeault. En face des champs de bataille. Prix $14,000.00. Moitié comptant, balance 6%. S'ad. Ferdinand Guilmette, 33 de la Couronne, tél. : 5115.
27fév.-26fs-80H-R72999-C

MAISON A VENDRE (Duplex)

Maison Duplex, située 28 et 30 Ave Bégin, 2 logements de 10 apprts, 3 chambres de bain vitrolite chacun. Finition moderne avec 2 garages chauffés. Revenu $180.00 par mois. Prix $15,000 — 1-3 comptant, balance 5%. S'ad. Ferd. Guilmette, 33 de la Couronne, tél. : 5115.
27fév.-26fs-80H—R72999-C

EDIFICE A VENDRE

50 bureaux tous loués, situé dans le meilleur centre d'affaires de la ville. Moitié comptant, balance 5½% S'adresser Ferd. Guilmette, 33 de la Couronne.
27fév.-26fs-115H-R72999-C

MALADIES

Pamphlet gratuit

TOUT HOMME qui a eu une maladie de voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine, doit faire l'expérience recommandée dans le traité explicatif du Dr Prevost, intitulé : "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage" envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire à l'Institut de Prophylaxie, 3440 rue Hutchison, Montréal.
27jan.-52fs-maladies-R70587-C

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes affections. Avantage religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 chemin Ste-Foy, Québec.
13mars-26fs-Mat.-R.-R73905-E

MEDECINS

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes, 59 St-Joseph, appt 101, Québec. Heures du bureau, 10 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m. Le soir, 7 à 8 heures, tél. : 4-4061.
24fév.-26fs-Méd.-R.-R72569-E

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER du prélart Linoleum "Battleship" de seconde main mais en bon ordre, à la grandeur ou en pièces. Ecrire donnant détails à Casier 860, Le Soleil-L'Evénement-Journal.
16mars-6fs-86B-R74186-C

PERSONNELLE

CULTURE PHYSIQUE. Grandir, maigrir, améliorer vue, santé, gagner l'amour, réussir. Envoyer 10c, Loadstone, 176 DeMontigny, Montréal.
14mars-26fs-B-R73980-E

REPARATIONS

REPRISE FRANÇAISE, ENR.
132, Côte d'Abraham
face côte Ste-Geneviève
Tél. 2-2847
Ven-lun-merc au 11mai-26fs-R-R73903-E

REPARATIONS DE MATELAS

Matelas Frontenac — Tél. 5347

FRONTENAC MATTRESS, Enrg., manufacturier matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. 15 rue Boisseau, tél. : 5347. Ulric Pouliot, prop.
17fév.-26fs-C.D.H.-R72121-C

SALONS DE COIFFURE

SALON DE SALABERRY
Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurées d'une entière satisfaction.
Mlles Bérubé, Dufour, Bélanger, Binet,
M. Marcotte.
Salon DE SALABERRY
617 St-Jean
Tél.: 3-4780.
20nov.-1 an-R—P95849-E

SERVANTE DEMANDEE

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur employés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

ON DEMANDE une servante pour maison privée, 6 grandes personnes, pas de lavage, bon salaire. S'adresser le jour, 39 St-Joseph; après 6 heures, 208 avenue Holland.
17mars-3fs-104B-R74217-C

GRAND EUCHRE A ST-ROMUALD LE 16 AVRIL PROCHAIN

Des prix variés et magnifiques, une assistance des plus nombreuses, et finalement un succès sans précédent, voilà ce que constateront tous ceux qui assisteront au grand euchre sensationnel du 16 avril prochain, à la salle d'Exposition de St-Romuald.

L'Amicale du collège ne néglige rien pour préparer cette organisation qui sera sans nul doute la plus belle du genre de toute la région. Suivez les journaux pour plus amples renseignements. —(Comm).

Retraites fermées

Maison Notre-Dame du Cénacle

Du 23 au 26 mars pour dames. Du 27 au 30 mars pour jeunes filles ; Du 1er au 4 avril, pour institutrices ; Du 13 au 16 avril pour jeunes filles ; Du 27 au 30 avril pour fiancées. Pour renseignements ou inscriptions, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 651 rue St-Cyrille Québec. Tél. 9210.

36,182 ouvriers ont profité du programme de formation pour l'industrie de guerre

(Suite de la page 3)

a trait à l'éducation professionnelle des marins, soldats et aviateurs réformés. Cet article du programme a été inséré à la requête du ministère des Pensions et de la Santé nationale.

M. Thompson a révélé dans son rapport que 36,182 personnes avaient bénéficié du programme au cours d'une période de onze mois se terminant le 28 février. Il y a 106 classes dont le personnel enseignant se compose de 1,275 instructeurs dont 776 consacrent tout leur temps à leur enseignement, et le personnel administratif est de 321.

Ces écoles forment partiellement des mécaniciens et des sans-filistes pour l'aviation militaire. Au début de novembre on a commencé à donner des cours de perfectionnement pour les hommes d'équipage.

Assistent à la conférence, du Québec, MM. Gabriel Rousses, directeur régional; E. Proulx, administrateur; A. Landry, chef du service de placement; H. Beaupré, directeur de l'Ecole technique de Montréal; A.-E. Gagné; P. Méthé, directeur de l'Ecole technique de Québec.

Modifications à la loi des pensions

(Suite de la page 3)

Onésime Gagnon, chef intérimaire de l'opposition, et qui a pour objet d'abroger la loi de la canalisation du St-Laurent votée à la dernière session ; un bill modifiant la loi de la pêche pour défendre aux clubs de servir du poisson dont la vente est illégale et pour interdire d'exploiter un établissement commercial de pisciculture ou d'empoissonner un cours d'eau sans permis ; un bill modifiant la loi des cités et villes de façon à rendre saisissables, pour le paiement des licences, le matériel utilisé dans les cirques et à donner aux cités et villes le pouvoir d'accorder un escompte de 5 pour cent sur les taxes payées avant échéance ; un bill modifiant le code municipal de façon à permettre d'en appeler à l'Office du drainage de toute décision d'un conseil municipal concernant un cours d'eau ; et un bill prolongeant de trois à six mois le délai de prescription des poursuites pénales intentées en vertu de la loi des établissements industriels et commerciaux.

Le gouvernement a aussi inscrit au feuilleton deux projets de loi de M. Wilfrid Girouard. Le premier dispense les coroners de fournir un cautionnement. Le second permet de fixer par règlement les idemnités payables aux témoins de la Couronne selon un système analogue à celui qui existe maintenant pour les jurés.

Accusé d'avoir donné des piqûres à des soldats

(Suite de la page 3)

pour certaines raisons personnelles. Il a piqué de la même façon trois amis, dans le même cas que lui, pour les obliger.

L'affaire a été éventée lorsque les quatre compères arrivèrent à l'hôpital, souffrant d'un mal identique à l'articulation du genou. Tous quatre ont été opérés, et ils sont maintenant en très bonne voie de rétablissements.

La piqûre semble avoir eu un effet inattendu chez les quatre soldats. Une plaie se forma au genou, lequel enfla d'une façon inquiétante. Ils furent tout de suite dirigés à l'hôpital militaire, où les médecins eurent tôt fait d'éventer la supercherie. On s'inquiéta et l'on avertit la police, croyant que ces soldats avaient été mutilés par un criminel quelconque.

A la suite de certaines recherches, la police municipale de Québec, qui a fait enquête dans cette affaire, à la demande des autorités militaires, a découvert qu'il s'agissait d'une affaire sérieuse, mais qui n'avait pas du tout les allures d'un racket. Elle a rapidement découvert que l'auteur des piqûres n'était autre que l'un de ceux qui étaient sous traitement, à l'hôpital militaire.

Le soldat a pratiqué ses "interventions chirurgicales" dans une chambre d'un hôtel du Palais, il y a quelques semaines. Les quatre soldats ont été transportés à l'hôpital militaire, et ils y sont restés jusqu'à ces derniers jours. Il a fallu leur ouvrir le genou pour chasser le foyer d'infection créé par la présence de térébenthine.

Plusieurs sont déjà sortis de l'hôpital. Il en reste un, d'ailleurs en bonne voie de rétablissement.

Emilio Normand acquitté par M. le juge Tremblay

(Suite de la page 3)

portance par le montant de $25,000 qui apparait à l'acte d'accusation. Grâce à la complicité de quelques militaires, il fit un commerce lucratif de marchandises des magasins militaires du camp.

Il avait également organisé "le racket du pain" qui permettait à quatre boulangers de l'Ancienne-Lorette de ne livrer qu'une partie du pain qu'ils chargeaient au gouvernement. Costello recevait 1 cent pour chaque livre de pain "économisée" aux boulangers.

Ce soldat revint, hier, recevoir sa sentence après avoir avoué sa culpabilité. M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix, prononça alors sa condamnation à 15 mois d'emprisonnement.

WALLACE HANSON

Le soldat Wallace Hanson, qui avait plaidé coupable à une accusation de conspiration pour frauder le gouvernement de $1,000 dans l'affaire de Valcartier, a été condamné, hier, à 5 mois d'emprisonnement par M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix.

Une amende est prévue pour ces violations

Ottawa, 18. — Afin d'empêcher les manufacturiers d'accumuler indûment ou d'employer à des fins non autorisées certaines matières premières que les industries de guerre consomment en quantités énormes, comme l'acier, le caoutchouc, l'étain, le zinc et le cuivre, on considérera violateur de la loi tout fabricant qui emploiera à des fins autres que les fins convenues des matières premières accordées par la Commission de contrôle des industries en temps de guerre ou par l'un des régisseurs, membres de cette commission, ou par le directeur des priorités. Telle est la déclaration faite par l'honorable C.-D. Howe, ministre des Munitions et Approvisionnements.

Cette nouvelle ordonnance, rendue par M. R.-C. Berkinshaw, président de la Commision de contrôle des industries en temps de guerre, atteint aussi les services d'énergie et de transport. Elle demande aussi aux fabricants de faire rapport de tout excédent inutilisé des produits accordés par le gouvernement. Cet excédent tombe sous l'autorité du fonctionnaire qui a accordé le permis.

Toute personne qui enfreint cette ordonnance est passible d'une amende de $5,000 ou d'un emprisonnement de cinq ans ou des deux pénalités à la fois.

La longueur des côtes de l'Alaska et des petites îles qui l'entourent est de près de 25,000 milles.

MAL AUX JOINTURES ET AUX GENOUX !

Voici quoi faire — tout de suite!

Ceux qui ont essayé de nombreux liniments admettront que là où il faut quelque chose pour déloger une affection profondément enracinée, rares sont les remèdes qui puissent se comparer avec la **Nerviline.** C'est parce que la **Nerviline** pénètre si profondément elle-même, parce qu'elle a environ cinq fois la force des préparations huileuses ordinaires, qu'on en est venu à dire qu'elle **triomphe de la douleur.** Dans les cas de douleurs rhumatismales, musculaires et raideurs aux articulations, la **Nerviline** fait merveille. Un essai le prouve. Procurez-vous-en dès aujourd'hui une bouteille de 35c chez votre fournisseur.

Chronique de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

MERCREDI, 18 MARS

8.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
8.15 CHRC—Prière du matin
8.30 CBF—Pot-pourri musical
9.00 CBF-CBV—Madame est servie
9.00 CBM—Bulletin de nouvelles
9.00 CKCV—Programme féminin
9.15 CKAC—Radio questionnaire
9.30 CBF-CBV—Les chansons que vous aimez
9.30 CBM—Mélodies
10.00 CBV-CBF—Vie de famille
10.00 CKAC—Musique tzigane
10.15 CBF-CBV—Le moulin de la Chanson
10.30 CHRC—Nouvelles du SOLEIL
10.30 CKAC—La pension Velder
10.30 CBF-CBV—Le vieux maître d'école
10.45 CBF-CBV—C'est la vie
10.45 CHRC—Le courrier de Margot
11.00 CBM—Airs d'Opérettes
11.00 CKAC—Variétés
11.00 CHRC—Ray Ventura et ses Collégiens
11.15 CBF—Intermezzo
11.15 CBV—Programme musical
11.30 CKCV—En cuisinant
11.45 CKAC—L'heure ensoleillée
11.45 CBM—Tante Lucie
12.00 CHRC—La chanson de Paris
12.0 CBF-CBV—Jeunesse dorée
12.15 CBF-CBV—Quelles nouvelles avec Jovette
12.30 CBF-CBV—Version française des Nouvelles de la B.B.C.
12.45 CBV-CBF—Rue principale
1.00 CBV-CBF—Radio-Journal français
1.00 CKCV—Fantaisie moderne
1.15 CBF-CBV—Tante Lucie
1.30 CHRC—Causerie (St-Jean-Baptiste)
1.30 CBF-CBV—Le réveil rural
1.30 CKAC—Coffret musical
2.00 CBF-CBV—La Métairie Rancourt
2.00 CHRC—Lison et Lisette
2.15 CBV-CBF—Programme musical
2.30 CBF-CBV—Thérèse Morazin et Helene Hudson
2.30 CKAC—Concert symphonique
3.00 CBF—Musique Variée
3.15 CHRC—Les demandes spéciales
3.30 WABC—Songs of the Centuries. Rachel Ravina, soprano dramatique américaine soliste, avec l'Orchestre de Concert Columbia, sous la direction d'Howard Barlow
3.30 CBF-CBV—Bulletin de nouvelles
3.30 CKCV—Musique variée
4.00 CKAC—Les événements sociaux
4.00 CHRC—L'orgue enchanté
4.15 CBV—Retraite pour les malades
4.30 CBM—Les plus beaux disques
4.30 CKCV—Charlie Kunz au piano
4.30 CBV-CBF—Causerie de M. Gérard Morisette
4.45 CKAC—Tante Lucie
4.45 CBV-CBF—Radio-Collège M. Jules Bazin
4.45 CKCV—La casa del amor
5.00 CKAC—Grande soeur
5.00 CBV—Causerie sur l'éducation
5.00 CHRC—Le thé dansant
5.15 CKCV—L'Oncle Jean
5.30 CBV-CBF—Fémina
5.30 CKAC—La rue principale
5.45 CKCV—Paris qui chante
6.00 CBF-CBV—A Radio-Canada, ce soir
6.00 CKAC—Vie de famille
6.30 WABC—Franks Parkers, ténor
6.30 CBV-CBF—Lionel Parent, chante
6.45 CHRC—Récital de violon
7.00 CBF-CBV—La pension Velder
7.00 CBM—Causerie
7.00 CKAC—Le soldat Bidoche
7.00 WABC—Amos'n Andy
7.00 CHRC—La chanson de Paris
7.15 CKAC—Le Don Juan de la chanson
7.15 WABC—Lanny Ross
7.15 CBF-CBV—Un homme et son péché
7.30 CHRC-CKAC—Nazaire et Barnabé
7.30 CBF-CBV—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.30 CBM—"Newbridge Family"
7.45 CBF-CBV—"Monsieur Baltazar ou l'homme du peuple", Claude-H. Grignon
7.30 CKCV—Campagne de recrutement
7.45 CBM—Causerie de M. Georges Marler
7.45 CHRC—La guerre aujourd'hui, Edmond Chassé
7.45 CKAC—Lionel Parent, chante
8.00 CHRC-CKAC—Ceux qu'on aime
8.00 CKCV—Cavalcade Musicale
8.00 CBF-CBV—Interlude
8.30 CHRC-CKAC—La Course au trésor
8.30 CBV-CBF—Orchestre sous la direction de Geoffrey Waddington
8.30 CKCV—Les joyeux Québécois
9.00 CBF-CBV—Fémina: J'ai un coeur à chaque étage
9.00 WABC—Shirley Temple dans Junior Miss"
9.00 CKCV—L'Auberge de la bonne franquette
9.00 CHRC—Le théâtre de l'air
9.15 RKE 11.8 meg., 25.2 m. Nouvelles en anglais de Moscou
9.15 WABC—School of the Air of the Americans
9.30 CHRC—Le ralliement du rire
10.00 CHRC—Le caroussel
10.00 WABC—Glenn Miller et son orchestre
10.00 CBF-CBV—Discours du vicomte Halifax
10.00 CKCV—Musique de Danse
10.00 CKAC—Le vagabond qui chante
10.15 WABC-CKAC—Great moment in Music. Au programme "Cavalleria Rusticana" de Mascagni Jean Tinnyson, soprano, Jan Peerce, ténor, Robert Weede, baryton, sous la direction de Georges Sebastian
10.30 CBV-CBF—Version française du discours du vicomte Halifax
10.30 CKCV—Campagne de recrutement
10.30 CHRC—Mélodies du jour
10.45 CHRC—L'Orgue du rêve
11.00 CHRC—Informations de L'EVENEMENT-JOURNAL
11.15 TGWA 9.68 m. 31 Opéra
11.15 CHRC—Variétés
11.15 CBM-CKCV—Britain speaks
11.30 CBF-CBV—Jean-Baptiste s'en-va-t-en guerre
11.30 CHRC—L'heure de la Valse
11.45 CHRC—Danse moderne

PROGRAMMES D ANGLETERRE
5.15—London Calling
6.45—Nouvelles
7.00—Commentaires
7.15—Nouvelles en français
7.30—Programme pour le Canada nouvelles en français
8.10—London Calling
9.15—Fanfare de l'armée Canadienne
10.30—London Calling
11.00—"Starlight"
11.15—"Britain Speaks"

Ecoutez, demain

JEUDI, 19 MARS

8.00 CHRC—Nouvelle de L'EVENEMENT-JOURNAL
8.15 CHRC—Prière du matin
8.30 CKCV—Nouvelles
9.00 CBF-CBV—Madame est servie
9.30 CBF-CBV—Les chansons que vous aimez
9.30 CKAC—Variétés Métropolitaines
9.30 CBM—Mélodies
10.00 CBM—Intermède
10.00 CBF-CBV—Vie de famille
10.15 CBF-CBV—Chansonnettes
10.30 CHRC—Nouvelles du SOLEIL
10.30 CKAC—La pension Velder
10.30 CBF-CBV—Détente
10.45 CHRC—Le courrier de Margot
11.00 CBM—Airs d'opérettes
11.00 CHRC—Musique de concert
11.00 CBV-CBF—Grande Soeur
11.15 CKCV—La Bohème sur les ondes
11.15 CHRC—Histoire d'Amour
11.30 CBV-CBF—Les joyeux troubadours
11.30 CKCV—Le Moulin Rouge
11.30 CHRC—Le moulin de la chanson
11.30 CKAC—Radio-entrevues
11.45 CBM—Tante Lucie
11.45 CKCV—Le moulin de la chanson
12.00 CBF-CBV—Jeunesse dorée
12.00 CHRC—Chansons françaises
12.00 CKAC—Quickies
12.15 CBF-CBV—Quelles nouvelles avec Jovette
12.45 CHRC—Mélodies populaires
1.00 CBF-CBV—Radio-journal en français
1.15 CBF-CBV—Tante Lucie
1.30 CHRC—Déjeuner causerie
1.30 CBF-CBV—Le réveil rural
2.00 CBF—La Métairie Rancourt
2.00 CHRC—Lison et Lisette
2.15 CKCV—Heure exquise
2.15 CBF-CBV-CBJ—Chansons françaises
3.00 CHRC—Les demandes spéciales
3.00 CKAC—Rythme et mélodie
3.00 CBF-CBV—Les plus beaux disques
3.30 CBV-CBF—Bulletin de nouvelles
3.30 WABC-CKAC—Le Conservatoire de Musique de Cincinnati, présente, sous la direction du Dr John-A. Hoffman, "Variations sur un thème", de Beethoven et "Lebeslieder", valses de Brahms.
3.30 CKCV—Musique variée
4.00 CHRC—L'orgue enchanté
4.00 CKCV—Nouvelles de la C.B.C.
4.00 CKAC—Les événements sociaux
4.30 CBF-CBV—Radio-Collège —
4.30 CKCV—Arthur Fiddler et les Boston Pops
4.45 CBV-CBF—Causerie de Jean-Charles Bonnenfant
5.00 CBF-CBV—L'heure du thé
5.15 CBF-CBV—Fémina
5.30 CBV-CBF—Les plus beaux disques
5.45 CKCV—Paris qui chante
6.15 CBV-CBF—Radio-ournal en français
6.30 CHRC—Causerie sportive
6.30 CBV-CBF—Lionel Parent, chante
6.45 CHRC—Le soldat Bidoche
7.00 CBF-CBV-CBJ—La Pension Velder
7.00 WABC—Amos'n Andy
7.00 CKAC—Ligue pour la défense du Canada
7.15 WABC—Lanny Ross
7.15 CBM—Rex Battle
7.15 CBF-CBV—Tommy Duchesne et les Chevaliers du folklore
7.30 CKAC-CHRC—Nazaire et Barnabé
7.30 CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.45 CHRC—La Guerre aujourd'hui M. Edmond Chassé
7.45 CKAC—Lionel Parent chante
7.45 CBF-CBV—Monsieur Baltazar, ou l'homme du peuple
7.45 CKCV—Marathon Musical
8.00 CKAC—Les mémoire du Dr Lambert
8.00 CKCV—Le trio Larochelle
8.00 CBV—Curé du village
8.00 CHRC—L'heure gaie
8.15 CKCV—Musical Quiz
8.30 CBF-CBV—Sur les boulevards avec Lucienne Delval
8.30 CKAC—Battez Quatre As
8.45 CKCV—Le kiosque à musique
9.00 CBV—Maitland Farmer, organiste
9.00 CKAC—Radio-Théâtre
9.00 CKAC—A l'ombre de la Croix Gammé
9.00 WABC—L'heure amateur du Major Bowes
9.00 CHRC—Radio-théâtre français
9.15 RKE 11.8 meg., 25.2 m. Nouvelles en anglais (Moscou)
9.30 CKCV—Germaine et ses chansons
9.30 CBF-CBV—Mexicana, Orchestre sous la direction d'Henri Miro
10.00 CBF-CBV—Les chefs-d'oeuvre du piano avec Lubka Kolessa
10.00 CBM—"Musical Beauty Box", avec Bing Crosby
10.00 CKCV—Orchestre de danse
10.00 WABC—Glenn Miller et son orchestre
10.00 CKAC—Images de guerre
10.00 CHRC—L'orgue du rêve
10.15 CHRC—Radio Laval
10.30 CBV-CBV—L'orchestre à cordes de Radio-Canada sous la direction d'Alexandre Chuhaldin. Au programme, la suite Novelette, opus 58, no 2 du compositeur danois, Nields Gade
10.30 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
10.45 CKAC—Le journal parlé
11.00 TGWA, 9.68 m. 31.3 Musique de Chambre
11.00 CHRC—Informations de L'EVENEMENT-JOURNAL
11.15 CKAC—Orchestre de danse
11.15 CBM-CKAC—Britain speaks
11.15 CHRC—Variétés
11.30 CBF-CBV—Musique symphonique
11.30 CBM—Nouvelles de la B.B.C.

PROGRAMMES D'ANGLETERRE
6.00—Programme pour les enfants évacués
7.00—Commentaires sur la guerre
7.15 Nouvelles en français
7.30—Programme pour le Canada Les voix françaises
7.45—Cahiers français
9.00—Nouvelles
9.45—Front line family
10.30—London Calling
11.15—Britain Speaks

Prix pour des blagues!
Du plaisir pour tous!

NE MANQUEZ PAS

Le Ralliement du Rire

présenté par les CIGARETTES **SWEET CAPORAL**

CHRC 9.30 p.m. tous les mercredis

ECOUTEZ LE REPORTER
—de—
L'EVENEMENT-JOURNAL
— à —
CHRC
tous les jours
à 11 heures du soir

MAL DE DOS?

Voici de quoi vous faire grand bien — quand il vous faut un diurétique.

Ne vous découragez pas si un mal de dos lancinant, douloureux, dû à un dérangement fonctionnel au rein ou de la vessie nuit à votre travail, à votre sommeil ou à votre capacité de vaquer à vos occupations. Tout ce qu'il peut vous falloir pour vous bien soulager, c'est ce que les médecins appellent un adjuvant diurétique. Et pour avoir cet important secours spécial, essayez les Capsules Médaille d'Or faciles à prendre et qui ont fait leurs preuves avec le temps. Elles sont merveilleuses ! Et seulement 40c. Soulagement ou argent remis.

GOLD MEDAL CAPSULES

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE

Avis est par la présente donné qu'en vertu d'une résolution passée le 13 mars l'immeuble portant le no 21-43 du cadastre officiel pour le quartier St-Pierre avec bâtisses dessus construites portant les numéros 21-25, St-Pierre sera vendu à l'enchère publique le 21 mars à 11 heures de l'avant-midi, heure avancée, dans la salle du Comité Administratif à l'hôtel de ville.

Mise à prix $2,000.

Le prix de vente devra être payé comptant et tout enchérisseur devra avant la vente faire un dépôt de $500, en argent ou par cheque accepté par une banque à Charte, ce dépôt sera fait entre les mains du Trésorier.

Cet immeuble est vendu dans l'état où il se trouve présentement.

L'acquéreur devra payer à la cité toutes les taxes pouvant affecter cet immeuble à compter du 1er avril 1942.

Les comptes du service de la neige pour l'hiver 1941-42 seront à la charge de l'acheteur. La Cité ne fournira pas copie des titres ni du certificat de recherche. L'acquéreur devra payer le coût des actes et de leur enregistrement et en fournira à ses frais copie dûment certifiée à la cité.

L'acheteur aura droit de percevoir les loyers à compter du 1er avril et il devra respecter les baux existants. La proportion des taxes et la prime non courue sur la police d'ass.-feu devront être payées par l'acheteur. La dite vente étant sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère. La cité se réserve le droit de retirer cet immeuble de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos. Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, administrateur des propriétés de la cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu des résolutions du Conseil de Ville passées les 19 décembre 1941, 6 février et 13 mars 1942, les lots détaillés ci-dessous seront vendus à l'enchère publique le 21 mars 1942 à onze (11) heures de l'avant-midi, heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Les lots 584-313 et 314, mesurant environ 25 à 72 pieds chacun, avec mise à prix de $100, pour vente en bloc.

Les lots 584-299 et 300, mesurant environ 25 x 72 pieds chacun, avec mise à prix de $100, pour vente en bloc.

Les lots 584-339-340-341 et 342, mesurant environ 25 x 72 pieds chacun, avec mise à prix de $200, pour vente en bloc.

Le lot 511-172, mesurant environ 40 x 70 pieds chacun, avec mise à prix de $75., sujet à une rente foncière de $21, par année.

Ces lots sont tous du Cadastre St-Roch nord, maintenant quartier Limoilou.

L'acheteur devra rembourser la rente foncière à compter du 1er mai 1941.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier, le montant de la mise à prix en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Le montant de l'adjudication sera payable comptant lors de la signature du contrat devant le notaire de la cité. L'acquéreur devra payer à la cité toutes les taxes pouvant affecter ces dits lots à compter du 1er mai 1941.

Les comptes pour le service de la neige pour l'hiver 1941-42 seront à la charge de l'acheteur. La Cité ne fournira pas copie des titres ni du certificat de recherche. L'acquéreur devra payer le coût des actes et de leur enregistrement et en fournira à ses frais copie dûment certifiée à la cité. L'acquéreur devra accepter les dits lots dans l'état où ils se trouvent présentement.

La dite vente étant sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère. La Cité se réserve le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos. Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, administrateur des propriétés de la cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

ORDONNANCE DU CHEF DE POLICE

En vertu des articles 3 et 16 du Reglement 363, et à partir du 16 mars, 1942, jusqu'à la fin des travaux nécessités par la construction de l'égout collecteur, la circulation sera interdite sur la rue Prince-Edouard, entre les rues De la Couronne et Daulac.

LA CITE DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER

Re : Soumission pour assurance accidents des policiers et pompiers

Québec, le 17 mars 1942.

AVIS public est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées "ASSURANCE ACCIDENTS DES POLICIERS et POMPIERS" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel-de-ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi le 8 avril 1942, à 4.00 hrs P.M., heure avancée de l'Est.

Pour plus amples renseignements, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau du Comptable en Chef de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
HOTEL DE VILLE
QUEBEC

Le 16 mars 1942.

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées :

"SOUMISSIONS POUR MACHINE A EMBOSSER LES PLAQUES METALLIQUES DU TYPE GRAPHOTYPE" et adressées au Greffier de la Cité de Québec, Hôtel de Ville, seront reçues, d'hui à lundi le 23 mars 1942, à 11 heures A.M. (heure avancée)

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau du Service des Appropriations.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE
QUEBEC

le 2 mars 1942.

LIVRES D'EVALUATION DES PROPRIETAIRES POUR 1942-43

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les livres d'évaluation pour tous les quartiers de la cité de Québec ont été complétés par les cotiseurs de ladite cité et que ces livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées tous les jours, depuis neuf heures A.M. jusqu'à cinq heures P.M. (les dimanches et jours de fête exceptés) et le samedi depuis neuf heures A.M jusqu'à une heure P.M. (heure avancée), durant trois semaines, du lundi 2 mars 1942 au lundi 23 mars 1942 inclusivement.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée aux dits livres d'évaluation devra, dans le délai ci-haut mentionné, porter plainte devant le bureau des estimateurs, par écrit, et sous serment prêté devant un juge de Paix ou devant le greffier de la Cour du Recorder. Cette plainte sera déposée dans le susdit délai devant le bureau des estimateurs et le greffier dudit bureau donnera avis des lieux, jours et heures auxquels les plaignants seront entendus. Après cette date, aucune plainte ne sera reçue et les livres ne seront pour aucune considération modifiés.

Le trésorier de la cité,
C.-E. FONTAINE, C. A.

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEBEC.
District de Québec.

A savoir :

REGLEMENT No 490

Pour amender le règlement concernant le gouvernement intérieur du Conseil.
(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, dans la dite Cité, le treizième jour de mars mil neuf cent quarante deux (1942), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir :

Son Honneur le maire Lucien Borne, les échevins Bertrand, Drolet, Gagnon, Garneau, Matte, Martel, Noreau, Poulin, Robitaille, Samson, Simard, Tremblay.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o L'article 94 du règlement No 1-K, concernant le gouvernement intérieur du Conseil, est remplacé par le suivant :

94.—A moins qu'il n'en soit autrement prescrit par la Charte de la Cité, les chefs des différents départements, sauf le Greffier et le Vérificateur de la Cité, seront directement responsables au Directeur des Services et au Comité Administratif de l'administration de leur département, et le Directeur des Services pourra requérir leur avis, verbal ou écrit, sur toute question affectant leur département.

Avec l'approbation préalable du Directeur des Services, lesdits chefs des départements choisiront, nommeront et remplaceront tous leurs employés subalternes non permanents, le tout sujet à la ratification du Comité Administratif. Ils devront préparer, chaque année, leur réquisition pour le budget de leur département respectif, et ils devront faire tous rapports qui seront requis par le Directeur des Services ou le Comité Administratif.

2o Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement No 1-k et de ses amendements.

Lucien Borne,
maire.

Attesté,
L. S.
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

TARZAN
Episode No 571

Pris par surprise

Par Edgar Rice Burroughs
(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

La fin courageuse d'un petit sloop australien

Le Yarra, défiant un ennemi dix fois supérieur pour protéger un convoi maritime, est coulé par les canons japonais au large de Java. — Des officiers rescapés arrivent en Australie et relatent la bataille.

Sydney, 18. — (P. C.) Le mystère qui entourait la disparition du sloop australien "Yarra", a été résolu hier. Ce petit navire a coulé alors qu'il faisait feu de tous ses canons dans une héroïque mais vaine défense d'un convoi contre trois gros croiseurs et deux destroyers japonais, au large de Java. Tous les navires du convoi furent ensuite coulés par les décharges meurtrières des canons japonais.

L'histoire du dernier combat du Yarra a été racontée par le sous-lieutenant F. R. Marshall, de la réserve volontaire de la marine royale qui vient d'arriver dans un port australien. Le balayeur de mines sur lequel était monté cet officier, a été détruit en même temps que le Yarra.

Marshall a déclaré que six vaisseaux, escortés par le Yarra, quittèrent Batavia pour Tjilatjap, sur la côte sud de Java, le 27 février. Une attaque sous-marine survenue le 28 février fut repoussée par des charges en profondeur.

Un autre balayeur de mines et un sloop hindou rejoignirent le convoi en temps pour participer à une nouvelle défense contre une attaque sou-marine, le 3 mars.

A l'aube du 4 mars, les croiseurs et destroyers japonais furent aperçus. Le convoi se dispersa. Le Yarra se tint à l'arrière des navires en fuite pour se cacher derrière un écran de fumée et tenter de retarder l'attaque.

Mais, la situation était sans espoir. Le convoi avait un maximum de vitesse de 14 noeuds tandis que l'ennemi pouvait manoeuvrer à plus de 30 noeuds à l'heure. Contre les canons de huit pouces des croiseurs et les canons de cinq pouces des destroyers, le convoi ne pouvait disposer que d'un canon anti-sous-marin, quelques mitrailleuses et le canon à obus de trois livres du Yarra.

Se plaçant à bout portant, les Japonais concentrèrent leur attaque contre les vaisseaux du convoi les uns après les autres et les coulèrent tous. Le lieutenant Marshall et 13 de ses 15 hommes d'équipage sautèrent sur deux radeaux et flottèrent à la dérive pendant trois jours avant qu'un navire hollandais ne les prenne à son bord.

Les survivants des destroyers britanniques Jupiter et Electra, coulés dans un autre combat naval au large de Java, sont également parvenus en Australie. Ils organisèrent un équipage pour manoeuvrer un ancien navire brûlant du charbon, et, partant de Tjilatjap, ils voguèrent en sûreté en utilisant des passagers refugiés comme chauffeurs des fournaises.

Emile Mathieu se retire en faveur de Jodoin

Montréal, 18. — (PC) Emile Mathieu a annoncé hier soir qu'il se retirait de la lutte dans Montréal-St-Jacques, en vue des prochaines élections provinciales. M. Mathieu, qui se présentait comme candidat libéral indépendant, a demandé à ses supporteurs de voter pour M. Claude Jodoin, le candidat libéral officiel.

Le retrait de M. Mathieu ne laisse comme adversaire à M. Jodoin que M. Omer Côté, candidat de l'Union nationale.

Des civils ennemis seront mis au travail

Ottawa, 18. (PC) — On a appris hier que des plans sont à l'étude en vue de permettre aux nationaux civils ennemis qui ont été transportés de Grande-Bretagne au Canada de trouver de l'ouvrage dans la production de guerre canadienne, en travaillant à la remise en état de machines-outils en mauvais ordre. A venir jusqu'à aujourd'hui 39 internés ont été relâchés pour travailler en vertu de ce plan.

"Lorsque le projet aura été mis à exécution, 108 hommes qui sont des réfugiés ennemis seront mis au travail dans la région de Montréal," a-t-on appris de source bien informée.

Tokio se montre impitoyable

Buenos-Aires, 18. — (P. A.) Le ministre des Affaires étrangères Enrique Ruiz Guinazu a annoncé hier soir que l'Argentine a demandé au Japon de reconsidérer son opposition à l'envoi d'une cargaison spéciale de la Croix-rouge composée de provisions et de vêtements pour les prisonniers anglais à Hong Kong et Singapour. Il a ajouté que le Japon, sans donner de réponse définitive, avait indiqué que cette demande serait rejetée.

Le homard en conserve

Ottawa, 18. — (PC) Le ministre des Pêcheries, l'hon. Michaud, a annoncé hier soir que la limite de grosseur pour le homard que l'on mettra en conserve, dans les maritimes et la province de Québec, a été portée à 7 pouces.

La nouvelle ordonnance entre en vigueur cette semaine. Ce nouveau minimum remplace l'ancien qui était de 6 1-2 pouces, dans ces territoires, déclara M. Michaud, et la mesure a été prise en vue de conserver le homard.

Dans les districts où l'on ne fait pas de mise en conserve et où le homard est vendu sur son écale, la limite reste la même.

Les tacots devront être vendus d'ici 90 jours

Ottawa, 18. — (P. C.) Les compagnies d'automobiles usagées du Canada ont reçu hier l'avis du contrôleur de l'acier Kilbourne que les automobiles usagées en main devraient être vendues en dedans de 90 jours.

Pendant cette période, les marchands devront enlever des automobiles tous les morceaux qu'ils désirent garder. A l'expiration de ce délai, le gouvernement s'emparera de tout ce qui restera, accordant aux marchands une quantité raisonnable de pièces.

Discours de De Valera

Dublin, 18 — (P.C.) — Le premier ministre Eamon de Valera a déclaré hier soir, au cours d'une émission radiophonique à l'occasion de la St-Patrice, que la "division contre-nature" de l'Irlande empêchait une défense unifiée de l'île.

Le premier ministre déclara que "la division empêche aussi le développement d'une amitié complète avec le peuple de l'île voisine (la Grande-Bretagne), amitié qu'il est de leur intérêt comme du nôtre de développer."

Le communiqué conjoint est critiqué à Londres

L'opposition anglaise critique à la fois la réticence du communiqué conjoint publié par les Etats-Unis et l'Angleterre, au sujet des pertes de Java, et la trop grande abondance de détails. — Protestations de lord Strabolgi.

Londres, 18. — (P.C.) Le communiqué conjoint publié hier par les gouvernements de Londres et de Washington pour annoncer la perte de 12 et probablement de 13 vaisseaux de guerre alliés au cours de la bataille perdue de Java, a été critiqué au parlement anglais, hier, sous deux angles opposés — pour n'avoir pas donné suffisamment d'ampleur aux conditions difficiles dans lesquelles les vaisseaux des nations unies durent se battre, et pour avoir donné le détail tellement complet des pertes subies que l'ennemi peut trouver dans ce rapport d'utiles informations.

Lord Strabolgi, citant des chiffres qu'il déclara lui avoir été fournis par le premier ministre Pieter S. Gerbrandy, du gouvernement hollandais, dit à la Chambre des Lords que cinq croiseurs alliés sept contre-torpilleurs et un sloop eurent à faire face dans la plus grande rencontre navale de la guerre à 99 vaisseaux de guerre nippons — 14 croiseurs, 55 contre-torpilleurs, cinq porte-avions et 25 sous-marins.

Bien que l'on dise dans les cercles navals de Londres que l'on pense que ces chiffres sont "substantiellement corrects", on rappelle que la semaine dernière, parlant à la radio, le premier ministre hollandais déclara seulement que ces vaisseaux de guerre étaient alors dans les eaux des Indes hollandaises. Il ne spécifia pas si tous avaient participé à la bataille, mais il dit que les forces japonaises étaient de trois contre un pour les Alliés.

Le communiqué conjoint ne donne pas de chiffres concernant la force totale des Japonais, mais il dit simplement que dans la première d'une série de batailles, la flotte alliée rencontra neuf croiseurs ennemis et deux flottilles de contre-torpilleurs.

Lord Strabolgi dit à la Chambre des Lords qu'"au point de vue de bien des gens" le communiqué "pèche du côté de la réticence".

"Il faut le lire avec une grande attention", dit-il, "si l'on veut réaliser les conditions extrêmement défavorables dans lesquelles se trouvèrent nos vaisseaux et qui jettent un lustre encore plus grand sur notre conduite en y faisant face".

On a annoncé entre temps qu'à la Chambre des Communes, un député demandera à M. A.-V. Alexander, premier lord de l'Amirauté, pour quelle raison on a publié les pertes alliées, "procurant ainsi à l'ennemi un renseignement utile. Ce député réclamera instamment qu'à l'avenir les nations unies s'abstiennent de parler de leurs pertes avec de tels détails.

Le Canada dépensera trois milliards pour la guerre

(Suite de la 1ère page)

M. Ilsley a déclaré que le bill autoriserait le gouvernement à emprunter l'argent nécessaire pour agir comme agent du gouvernement britannique ou des autres gouvernements alliés. Ces opérations pourraient être réalisées par une corporation de la Couronne telle que la Allied War Supplies Ltd.

Le bill des subsides de guerre de l'an dernier requérait l'appropriation de $1,300,000,000 mais le ministre a rappelé qu'il avait alors estimé qu'une somme additionnelle de $150,000,000 serait requise. Il semble maintenant qu'une autre somme additionnelle de $135,000,000 sera nécessaire pour répondre aux besoins d'ici la fin de la présente année fiscale, le 31 mars courant. Un bill de subsides supplémentaires sera présenté sous peu pour pourvoir à ce supplément de dépenses.

Alexander tiendra jusqu'à ce qu'il ait des renforts

(Suite de la 1ère page)

Vers la mi-mai, la mousson apportera des pluies qui paralyseront les opérations militaires durant cinq mois. Dès maintenant, on travaille avec célérité à construire une route de l'Inde pour remplacer les anciens sentiers de mulets qui aboutissent à la Birmanie. Le besoin le plus pressant est celui d'avions en plus grand nombre, bien que des sources anglaises disent que leurs troupes et les forces chinoises reçoivent encore du renfort aérien.

Entre temps, la pression ennemie grandit au nord de Rangoun. Néanmoins, des forces birmanes et hindoues ont effectué récemment une action de diversion qui semble avoir été couronnée de succès.

Les Japonais tenteront d'anéantir les troupes

(Suite de la 1ère page)

D'autres nouvelles parlent de vols de reconnaissance effectués par des pilotes de la R. A. F. qui ont rapporté que les Japonais sont actuellement en train de réunir de puissantes forces aériennes en Nouvelle-Guinée, peut-être pour attaquer Port Moresby, ou la côte sud de la Nouvelle-Guinée et le nord de l'Australie. Ces rapports également ne sont pas confirmés.

(A Washington on a annoncé hier que le général Douglas MacArthur, héros de la défense de Batan, était arrivé en Australie pour assumer le haut commandement des forces des nations unies dans le sud-ouest du Pacifique. On dit aussi que des forces américaines considérables sont présentement en Australie).

Entre temps les escadrilles de la force aérienne australienne sont renforcées par le retour au pays d'aviateurs australiens qui servaient auparavant en Extrême-Orient.

Les nazis ferment tous les ports

(Suite de la 1ère page)

Anglais, est la nouvelle que le Tirpitz, un vaisseau de 35,000 tonnes, n'a pas été forcé de se mettre à couvert.

En plus de ce supercuirassé, qui tentait apparemment d'attaquer la route de ravitaillement de la Russie lorsqu'il fut surpris et attaqué, le 9 mars, les Allemands ont aussi dans les eaux nordiques les croiseurs de bataille Amiral Scheer et Luetzow, de 10,000 tonnes, et le porte-avions Graf Zeppelin.

Enfin, le bruit court que les trois vaisseaux qui passèrent récemment au nez des Anglais dans la Manche, les cuirassés Gneisenau et Scharnhorst et le croiseur Prinz Eugen, sont également dans les eaux du nord, bien que l'on dise qu'ils ont été endommagés au cours de leur audacieuse course de Brest en Allemagne.

Il est encore d'autres signes précurseurs de tempête dans le nord.

Des rapports dignes de foi disent que les Allemands ont envoyé de gros renforts pour porter leur garnison norvégienne jusqu'à 150,000 et 200,000, alors qu'elle ne comptait que 100,000 hommes l'automne dernier.

Le haut commandement allemand prétend que la bataille s'intensifie en Laponie finnoise, qui se trouve sur la frontière russe, et à 50 milles seulement du port soviétique de Mourmansk, dans l'extrême-nord.

L'Amirauté anglaise a révélé hier qu'un balayeur de mines auxiliaire anglais opérant dans les eaux arctiques avait abattu un avion Junkers allemand, qui tentait d'attaquer un navire marchand soviétique.

Les pertes de l'aviation

Ottawa, 18. — (P. C.) La 214e liste des pertes du corps d'aviation royal canadien, publiée hier, contenait les noms de trois hommes tués en service actif outre-mer et de 12 autres disparus.

L'armée rouge est aux portes de deux bastions

(Suite de la 1ère page)

ment ce point qu'ils concentrèrent là deux divisions dans un secteur de sept milles et demi pour tenter de le conserver. Mais leurs efforts furent vains, dit Moscou.

Dans la zone de Kalinine, au nord-ouest de Moscou, les Russes disent avoir tué de nombreux Allemands en attaquant à la baïonnette à travers une plaine rougie de sang.

Les rapports de tous les fronts parlent de violents combats par une température de mars extraordinairement dure. Partout les Soviets trouvent des Allemands morts dans les rues et au milieu des champs enneigés.

Les Russes prétendent que les chefs allemands réclament tellement d'hommes, de tanks et de canons que leurs plans d'une offensive du printemps ont été totalement bouleversés.

(Confirmant ce qu'avancent les Soviets concernant la température, des nouvelles parues dans des journaux allemands arrivés en Suisse disent qu'une nouvelle vague de froid déferle sur tout le front soviétique, causant à l'armée allemande des "difficultés immenses", et que "les Russes continuent d'attaquer sans répit" malgré les tempêtes de neige "d'une violence inconnue durant l'hiver".)

Comme preuve que les Allemands puisent sans compter dans leurs réserves, les Russes disent que des prisonniers nazis affirment que même les fiers détachements pan-nazis des gardes d'élite SS de Hitler fourmillent actuellement d'étrangers.

SERVICES SPÉCIALISÉS

J.-E. LEFEBVRE, fleuriste

Fleurs naturelles et artificielles pour toutes occasions

54 du Palais Tél. 2-2180

26févr.-26fs-R-72709-E

"P. FERLAND Inc."

TEINTURIER - NETTOYEUR EXPERT. Le passé de la Maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables ? P. Ferland Inc., Nettoyeur licencié SANITONE, 155-157 rue Du Pont, tél 4-3531

9mars-26fs-C.D.H.-R73583-C

MacArthur commandant suprême des forces alliées

(Suite de la 1ère page)

presse, M. Roosevelt dit que le général MacArthur aura l'autorité suprême sur toutes les forces militaires, navales et aériennes dans une zone qu'il décrivit sommairement comme comprenant tout ce qui se trouve de ce côté-ci de Singapour.

Cette zone renferme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Indes hollandaises et les Philippines, mais de tous ces territoires l'Australie est le plus important parce que tout semble laisser croire que les Japonais, ayant capturé la Nouvelle-Guinée et plus ou moins conquis tout l'archipel des Indes, groupe actuellement ses forces pour attaquer de front le vaste dominion du sud.

On est porté à pensé que la nomination de MacArthur à la zone australienne signifie que la responsabilité préliminaire des opérations là-bas sera partagée entre Washington et Canberra, tandis que la responsabilité essentielle des opérations en Birmanie et dans l'Inde pèsera sur les épaules du général Sir Archibald Wavell, et sera partagée entre Londres et New-Delhi, et que le général Tchiang Kai-Shek demeurera le commandant suprême en Chine.

Le général MacArthur est arrivé en Australie avec son épouse, leur jeune fils, et plusieurs officiers de son état-major.

Les Français n'étaient pas prêts, disent deux généraux

(Suite de la page 4)

reculer et à abandonner leurs positions fortifiées sur la ligne de front.

Son opinion générale sur la force militaire française est que "l'infériorité de notre équipement était effroyable".

L'autre témoin appelé, le général Georges-Maurice Blanchard, qui commandait le premier corps d'armée qui tenta de couvrir les forces anglaises et françaises retraitant sur Dunkerque, déclara que l'armée française n'était pas préparée à livrer une guerre véritable. "L'entrainement de l'armée, en théorie, dit-il, était bon mais en pratique il était insuffisant."

Blanchard raconta comment, dans son secteur, les unités de tanks remplirent leur tâche avec beaucoup de courage et de sang-froid mais il ajouta: "Elles se trouvèrent submergées par le nombre écrasant de tanks ennemis."

Daladier, à la fin du témoignage de Blanchard, se leva pour louer ce dernier de la façon dont il conduisit ses troupes dans son important secteur.

IN MEMORIAM

BEAULIEU — A Québec, le 16 mars, à l'âge de 61 ans et 11 mois, est décédée Dame Alice Emond, épouse de M. Eugène Beaulieu, maître-boucher.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 391, rue St-Joseph à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 17mars-2fs-B-R74301-E

CLOUTIER — A Chambord, le 15 mars 1942 à l'âge de 32 ans et 9 mois, est décédé accidentellement Rosario Cloutier, employé du C.N.R., époux de Dame Lucille Michaud.

Les funérailles auront lieu jeudi matin. Départ des salons mortuaires de la maison Germain Lépine Ltée, 283, St-Vallier, à 7 heures 45, pour le train de Lévis partant à 8 heures 45.

Le service sera chanté à l'église du Cap St-Ignace et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. 17mars-2fs-B-R74300-E

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

Nouvelle Crème Déodorisante

pour arrêter, sans danger, la

Transpiration sous les Bras

1. Ne détériore pas les robes ni les chemises d'hommes. N'irrite pas l'épiderme.
2. Sèche immédiatement. On peut l'employer tout de suite après s'être rasé.
3. Arrête instantanément la transpiration durant 1 à 3 jours. Enlève l'odeur de la transpiration.
4. Une crème pure, blanche, pas grasse, qui s'absorbe sans laisser de tache.
5. Le "American Institute of Laundering" a décerné le cachet d'approbation à Arrid, comme étant inoffensif pour les tissus.

Arrid est le DÉODORISANT QUI SE VEND LE PLUS Essayez-en un pot aujourd'hui!

ARRID

dans tous les magasins tenant des articles de toilette. (Aussi en pots à 15¢ et 39¢)

39¢ le pot

PRÉCIEUX

Voilà ce que vous direz de Feen-a-mint quand vous l'aurez essayé. C'est une délicieuse *gomme à mâcher* laxative au goût de menthe, qui agit doucement et efficacement sans affecter l'estomac. Achetez-en à la pharmacie.

9F-41

Hanson attaque les membres de l'office canadien du blé

Ottawa, 18. (PC) — Leader conservateur à la Chambre des Communes, l'hon. R. B. Hanson, affirmant que de fortes sommes sont payées à des individus qui ne font rien ou presque rien pour mériter cet argent, a recommandé hier que les membres de l'Office Canadien du Blé soient appelée à comparaitre devant le comité de l'Agriculture de la Chambre.

M. Hanson a déclaré qu'il n'était pas disposé à permettre qu'un bill du gouvernement augmentant le prix initial du blé soit adopté avant d'avoir eu l'occasion de questionner les membres de l'Office du Blé. Le bill en question a pour effet d'augmenter de soixante-dix cents à quatre-vingt-dix cents le boisseau le prix du blé pour la base numéro un au nord de Fort William.

Le leader conservateur a déclaré que son parti appuierait un amendement des C.C.F. recommandant un prix initial de un dollar le boisseau et des "prix paritaires" pour les produits agricoles.

Après avoir protesté contre le fait que l'Office du Blé a été gratifié de nouveaux pouvoirs plus vastes par un décret alors que le parlement était en session, M. Hanson a déclaré qu'il avait examiné les rapports de l'Office et qu'il désirait savoir ce que certains item signifient.

"J'ai raison de croire, a dit M. Hanson, que l'Office Canadien du Blé, avec la connaissance et le consentement du gouvernement, fournit de grosses sommes en compensation à ceux qui, partiellement à cause de la guerre et partiellement à cause des opérations de l'Office, sont privés de l'avantage de gagner des charges de courtage sur un marché ouvert normal et que de fortes sommes annuelles sont payées à des individus qui ne font rien ou presque rien pour les mériter". M. Hanson était le troisième orateur à prendre la parole au cours du débat sur le blé, hier après-midi.

M. W. F. Rickard, député libéral de Durham, a déclaré que le gouvernement avait été aussi loin qu'il le pouvait dans l'augmentation des prix du blé et que les fermiers de l'Ontario en étaient venus à la conclusion que rien ne pouvait satisfaire l'Ouest du Canada, quelle que fût la proposition. "J'affirme que nous n'acceptons pas un blé à un dollar le boisseau et que nous n'acceptons pas ce que l'Ouest propose", dit M. Rickard. "Nous avons nos propres problèmes en Ontario et l'Ouest n'est pas le seul endroit du pays à avoir un problème agricole."

M. Victor Quelch, (N. D. Acadia) a déclaré qu'il regrettait que la majorité des libéraux de l'Ouest se croient obligés de voter contre un prix d'un dollar le boisseau pour des raisons politiques.

Après le discours de M. Hanson, M. Gordon Ross (libéral Moose Jaw) a pris la parole pour dire qu'il était d'opinion que, lorsque tous les faits seront connus, il apparaitra évident que l'Office du Blé exécute ses opérations d'une façon qui est à l'avantage du pays.

Navire attaqué en vue de Atlantic City

Boston, 18 — (P.C.) — La Nouvelle-Angleterre a subi hier sa plus lourde épreuve de la guerre, lorsque la marine américaine a annoncé qu'un sous-marin avait coulé un navire marchand, au large des côtes du New-Jersey, causant la mort de 20 hommes, dont 18 venaient de la Nouvelle-Angleterre.

Quatorze matelots, faisant partie d'un équipage de 34 hommes, et comprenant le capitaine G.-D. Clark, de Machias, Me., ont survécu à l'attaque, lorsque le sous-marin lança trois torpilles, alors que l'on était en vue de la ville d'Atlantic City, samedi dernier. Le submersible était si petit que le capitaine Clark croit qu'il n'a pu traverser l'Atlantique sans se ravitailler.

Vos amis les médecins

La médecine n'est pas l'art de traiter les maladies, mais le malade

Il existe un vieil adage, que l'on entend citer souvent, et qui veut "qu'il n'y ait pas de maladies, qu'il n'y ait que des malades". Sous une forme trop absolue peut-être, il traduit cependant une vérité majeure : la médecine ne vise pas à traiter les maladies, mais le malade.

Nous avons déjà vu précédemment que, si la médecine est une science, être médecin est un art, et que cette science médicale en est une pratique. Pour n'être pas une science abstraite, il n'en faut pas conclure qu'elle s'applique, dans la pratique, uniquement à la matière. Non, car son objet est "l'homme", à la fois matière et esprit, l'homme vivant, composé d'un corps et d'une âme. D'où il découle clairement que la médecine est une science ordonnée à l'homme et non à la maladie, à l'homme malade et non à la maladie de l'homme. La maladie est une abstraction, le malade ramène au concret.

Mais si la médecine est une science pratique, être médecin est un art. En effet, la connaissance, même parfaite, du meilleur traité de médecine, ne confère pas du tout, à dire vrai, la science médicale, qui n'apparaît vraiment qu'au moment même où le médecin quitte le domaine de la théorie pour entrer dans celui de la pratique, c'est-à-dire au lit du malade.

Le médecin doit non seulement savoir en théorie ce qu'il convient de faire pour vaincre la maladie, mais il s'agit surtout pour lui de guérir le malade, non pas n'importe quel malade atteint ou souffrant de telle ou telle maladie, mais bien celui qui réclame ses soins, avec toutes ses particularités physiologiques qui font qu'il n'est en rien semblable à un autre malade atteint de la même maladie, qu'il n'a rien d'abstrait.

Et c'est par là même que se révèle l'art d'être médecin. C'est par ce renouvellement incessant de la faculté d'observation, d'application et d'invention avec chaque malade, par toutes les indications variant infiniment et soumises à l'intuition autant qu'à la perception réelle, par la confiance à faire naître à conquérir, à garder, par son objet, en un mot, qui est non la maladie mais l'homme malade, — que la science médicale se complète obligatoirement, se double nécessairement chez celui qui la possède de l'art d'être médecin. Cette science et cet art, confondus et unis pour l'oeuvre de guérison, telle est donc la médecine, qui vise à traiter, non les maladies, mais le malade.

L'anatomie, la physiologie, la pathologie, la pharmacologie, la bactériologie sont, certes, le fondement du savoir médical, mais pour le médecin, elles ne sont qu'autant de sources pour juger de son malade en sa complexité vivante, pour juger de sa constitution intime, de sa physionomie biologique, en tenant grand compte de son milieu, de celui qui l'a formé et de celui où il vit, aussi bien physique, que social et que moral.

L'Homme seul, objet de la médecine, est, pour le médecin, non pas un problème précis à résoudre selon telle règle rigoureuse tracée par la science, mais un problème sans cesse nouveau, dont les données varient avec chaque malade et dont la solution ne se trouve pas dans les traités scientifiques mais dans l'homme lui-même.

C'est lui que le médecin interroge, confesse, s'il le faut, avec sa science, oui, mais aussi et tout autant avec son intelligence et son coeur. Pour arriver à guérir, il ne suffit pas au médecin des seules analyses de laboratoire, il est nécessaire, indispensable qu'il ait un contact immédiat avec son malade, qu'il l'observe attentivement, qu'il suscite chez lui la confiance et même l'abandon.

Si l'objet de la science médicale, ce sont les maladies théoriquement, avec beaucoup plus de vérité, et sur un plan bien plus humain, on peut affirmer que l'objet de l'action du médecin, c'est le malade.

Du reste, quel est le but de cette action du médecin ? C'est la guérison. Or, la guérison est-elle vraiment une victoire sur la maladie ? Pas du tout. Une maladie a-t-elle jamais été atteinte dans son essence même par la guérison d'un malade ? Une épidémie est-elle conjurée par ce qu'une de ses victimes est guérie ? Est-elle moins dangereuse pour d'autres ? Hélas ! non. Et c'est bien la preuve la meilleure, la plus irrécusable que la médecine vise à traiter non pas les maladies, mais le malade.

La médecine, dont les fins essentielles sont la guérison pour les malades et la préservation, le maintien de la santé aussi parfaite que possible pour les bien portants, — prévenir et guérir — est uniquement au service de l'"homme." Dans la nature même de l'homme, elle trouve les conditions de son existence les règles de son utile ministère.

Etre médecin, c'est se vouer au soulagement de l'homme, le recevoir, le prendre, l'accueillir fraternellement dans sa grandeur et sa misère dans les multiples complexités de sa nature, — c'est le guider ou le redresser, c'est la défendre ou le sauver.

Et c'est la tâche immense, ingrate parfois, noble sans cesse, indispensable, toujours, à laquelle se consacrent, amis lecteurs, avec toute leur science, tout leur art, tout leur coeur, vos amis les médecins.

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec

IL EST SI BON

Délicieux
Nourrissant
Peu coûteux

Vous aimerez la riche saveur de chocolat de ce cacao *corsé* de *qualité supérieure*.

La boite économique de 1-lb. en contient suffisamment pour faire de 75 à 80 grandes tasses à déjeuner.

C82F

BAKER'S BRAND COCOA

SOULAGE LA RAIDEUR RHUMATISMALE L'HUILE ÉCLECTRIQUE DU DR. THOMAS

T93F

A MON POINT DE VUE

PAR *l'Honorable Colin Gibson*

MINISTRE DU REVENU NATIONAL

Les peuples que le Canada doit combattre aujourd'hui sont d'une barbarie et d'une brutalité telles que jamais l'univers n'en connut. Pour notre patrie, pour l'Empire, pour la civilisation tout entière, la lutte se résume en deux mots: vaincre — ou périr.

La part que prend le Dominion contre l'agresseur et les forces sinistres du despotisme exige un apport toujours croissant d'hommes, de capitaux et de matériel.

Nombreux sont ceux qui se sont enrôlés dans nos forces de terre et de mer, et la marine, l'armée et le corps d'aviation comptent déjà plus de 400,000 volontaires, consentants à servir dans n'importe quel pays du monde. Nos généreuses Canadiennes ont aussi répondu à l'appel en s'engageant par milliers dans le Canadian Women's Army Corps et la Canadian Women's Auxiliary Air Force.

Notre production d'armes, d'équipement, d'avions, de navires et de chars d'assaut est un véritable prodige industriel. Outre les munitions que nous fournissons à nos alliés, nous expédions aussi en Angleterre d'énormes quantités de denrées alimentaires.

Pour maintenir cet effectif et produire ces approvisionnements, l'Etat doit disposer de fonds immenses; le peuple canadien l'a compris et a largement contribué au Trésor public.

Depuis le début des hostilités, le gouvernement s'est efforcé de défrayer les dépenses nationales en y affectant le maximum possible du revenu courant, puis de les solder en lançant des emprunts.

En conséquence de l'augmentation de certains impôts et de l'établissement de nouvelles contributions, les trois services du ministère des revenus publics (douane, accise, impôt sur le revenu), dont les perceptions étaient de moins de $450,000,000.00 avant la guerre; ont porté à environ $1,300,000,000.00 le revenu estimatif de cette année, jusqu'à la fin de mars 1942.

Les taux de l'impôt sur le revenu ont été fortement augmentés et les exemptions diminuées. L'impôt de la défense nationale a ajouté un million de contribuables au rôle des impositions et la taxation des surplus de bénéfices permet de consacrer à des fins de guerre les bénéfices additionnels qui dérivent des dépenses de guerre. Pour la première fois, le Dominion a adopté une loi qui lui permet de prélever un impôt sur toutes les successions de plus de $5,000.00.

Les souscripteurs à chacun de nos emprunts de guerre ont libéralement démontré leur patriotisme. Il est clair que le peuple canadien comprend la gravité de la situation et collaboré de bon coeur à "l'effort de guerre" national.

On ne peut, dans une période telle que celle que nous traversons, avoir à la fois des babioles et des chars d'assaut. Notre productivité, délaissant la fabrication d'objets de luxe et superflus, doit appliquer à la guerre le travail de nos usines et nos riches matières premières. Les fabriques, l'agriculture et les mille occupations nécessaires aux besoins de la population civile réclament pour ces tâches d'importance nationale une main-d'oeuvre nombreuse et des deux sexes.

Gardons-nous de croire que notre pays n'intéresse pas l'ennemi et que ses agents et ses colonnards nous ont oubliés. Tous tant que nous sommes, nous devons veiller constamment à éviter tout geste et toute parole qui pourraient faciliter leurs sinistres manoeuvres — en faisant courir de fausses rumeurs, en critiquant nos alliés, en portant atteinte, de quelque façon que ce soit, à l'unité de notre pays et de l'Empire.

Les circonstances exigent que, tous travaillant de concert, nous coordonnions pour la cause commune nos efforts les plus énergiques.

L'avenir de notre patrie n'est pas entre nos mains, il dépend de l'issue de ce conflit universel. Il nous faut, à l'exemple de nos alliés, nous armer de courage et nous préparer vaillamment aux plus durs sacrifices, aux plus sombres afflictions. La victoire est à ce prix.

Dans quelques semaines, un plébiscite permettra a notre population de répondre LIBREMENT "OUI" ou "NON" à la question qui lui sera posée, ou même de s'abstenir de voter.

SELON MOI, HITLER voterait "NON", QUISLING ne voterait pas du tout, et les CANADIENS voteront "OUI".

Tobin Gibson

MINISTRE DU REVENU NATIONAL

★ Voici le sixième d'une série d'articles par des législateurs canadiens, traitant de questions d'intérêt vital pour le pays. Ces articles seront publiés dans un nombre de journaux disséminés à travers le Canada. Le prochain paraitra le 1er avril et sera suivi d'autres qui seront ensuite publiés à toutes les deux semaines.

Cet espace est gracieusement offert, comme contribution a l'effort de guerre du Canada, par Hull Iron & Steel Foundries Limited

La discipline, une grande nécessité de la démocratie

La discipline dans une démocratie doit être une discipline personnelle, déclare le ministre des Finances Ilsley. — La restriction des intérêts et des libertés des individus nécessaire.

Ottawa, 18. — (P.C.) — La discipline est la plus grande nécessité de la démocratie, a déclaré hier soir le ministre des Finances, l'hon. J.-L. Ilsley, dans une allocution radiophonique.

Ce discours du ministre devait être prononcé devant la réunion de la Fédération d'agriculture de l'Ontario hier soir, à Toronto, mais les conditions atmosphériques empêchèrent M. Ilsley de se rendre à Toronto par avion, de sorte que son discours fut diffusé d'Ottawa.

M. Ilsley a demandé aux fermiers de l'Ontario d'exercer une discipline personnelle en se conformant au contrôle des prix et aux autres législations de temps de guerre tout en produisant plus rapidement et plus efficacement pour aider le Canada à livrer ses marchandises.

"La discipline dans une démocratie doit être une discipline personnelle, dit M. Ilsley. Nous nous gouvernons nous-mêmes et le seul doute sérieux qui est entré dans mon esprit au cours des deux dernières années est un doute à l'effet de savoir si nous, au Canada et aux Etats-Unis, et, pour le même sujet, en Angleterre, nous avons la capacité d'offrir le degré de discipline personnelle qui est nécessaire pour nous donner l'efficience propre à la victoire."

M. Ilsley a dit que l'augmentation constante des exigences de guerre a rendu nécessaire une atteinte aux intérêts et aux libertés des individus. Le plafonnement des prix est un exemple de cette restriction et "devrait suspendre... la tentative constante des individus ou des groupes qui cherchent à se tenir au-dessus de la foule pour améliorer leur position aux dépens de celle des autres.

"Nous avions la tâche de mettre fin à cette vicieuse spirale (l'inflation) et à l'enrayer rapidement, dit-il. Nous l'avons enrayée efficacement avec la politique de plafonnement des prix.

"Je puis vous assurer que le principe du plafonnement a été appliqué et sera appliqué aux produits agricoles avec justice et bon sens."

A l'exception du blé, que M. Ilsley classa comme un "cas spécial", il est d'avis que le niveau général des prix pour les produits de la ferme est "raisonnablement satisfaisant" en regard des autres prix et des coûts de la production.

Honneur pour Westmount

Montréal, 18. — (P.C.) Le sous-lieutenant P.-A.-R. Thompson, de la réserve navale volontaire, mentionné dans un communiqué de l'Amirauté, hier, demeurait dans les environs de Westmount et s'enrôla dans la marine en mars 1940. Il traversa outre-mer presque immédiatement.

Le communiqué d'hier, qui mentionnait comment une seule vedette britannique avait engagé la bataille avec trois E-boats allemands, était le second dans lequel le lieut. Thompson était mentionné. En effet, le 26 juillet 1940, il fut mentionné pour ses services dans des opérations heureuses qui empêchèrent du matériel de guerre de tomber entre les mains de l'ennemi.

Le major Hamel remplace le major Draper

Le major W.-H. Draper, commandant de la 15e compagnie du corps canadien de la prévôté, cantonnée à la Citadelle de Québec, quittera bientôt notre ville pour aller à Montréal, où il sera officier commandant de la 15e compagnie de la prévôté.

Le major Draper sera remplacé ici par le major Jean Hamel, qui, pendant toute l'année dernière, a travaillé aux quartiers généraux de la Défense nationale, à Ottawa.

Plaintes au sujet du prix du beurre

Une légère augmentation a été notée, mais le prix de base est respecté.

A la Commission des prix et du commerce en temps de guerre on a reçu, en ces derniers temps, une foule de plaintes concernant le prix du beurre. Interrogé au sujet du bien-fondé de ces plaintes, le directeur régional, M. Ls-P. Plamondon a déclaré qu'en effet le prix du beurre avait augmenté de quelques cents en ces derniers temps Une brève enquête a toutefois révélé que le prix de base, du 15 septembre au 11 octobre, était respecté. M. Plamondon ajouta que durant une bonne partie de l'hiver, le beurre fut en vente à un prix inférieur à celui des mois d'automne. Certaines laiteries ont, récemment, remis en vigueur les prix à l'affiche durant la période du 15 septembre au 11 octobre, ce que la loi leur permet. Le directeur de la Commission demande au public de signaler les hausses qui pourraient sembler trop fortes.

Dans l'active

Nouvelles recrues : Odilon Ferron, Hache Office, N.-B.; C.-S.-J. Baker, Scotstown, P.Q.; P.-E. Fillion, Giffard, P.Q.; J.-T.-F. Laliberté, Québec, P.Q.; Joseph-Léon Pelletier, St-Joseph de Kamouraska, P.Q.; T.-Ls Bergeron, Riv.-du-Moulin de Chicoutimi, P.Q.; J.-Y. Gosselin, Québec, P.Q.; J.-G.-H. Lepage, Québec, P.Q.; W. Moisan, Québec, P.Q.; J-P. Savary, Québec, P.Q.

Affluence aux patinoires de cette oeuvre

Des milliers d'adultes et d'enfants ont fréquenté cet hiver les patinoires de l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

Le maire Lucien Borne, le chef de la Sûreté municipale, le capitaine A.-S. Bigaouette, et plusieurs chefs de départements ont reçu hier la visite de M. l'abbé Alfred Leblond, directeur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec, venu les rencontrer à l'Hôtel de Ville dans l'intérêt de l'oeuvre qu'il dirige.

M. l'abbé Leblond a communiqué aux journalistes quelques statistiques sur l'affluence aux sept patinoires mises à la disposition des enfants et des adultes cet hiver par l'O. T. J. 106,501 présences ont été enregistrées cette année. Il y en avait eu 124,217 l'année précédente, mais il faut considérer qu'il y a eu 160 séances de patinage de moins cette année en raison de la brièveté de la saison. Il y avait cependant une patinoire de plus. Voici le tableau des présences aux sept patinoires de l'O. T. J.

Patinoires	Adultes	Enfants
Victoria	13,911	6,004
Esplanade	11,071	5,468
St-Mathieu	9,951	7,311
Ferland	9,546	3,496
Dollard	6,100	2,103
Plaines d'Abrah.	3,845	7,847
St-Sacrement	1,882	991
Total	53,307	33,220

Réunions et Conférences

Comité administratif — Assemblée régulière à 3 h. 30, à la salle du comité.

La Ligue pour la défense du Canada — Soirée au Palais Montcalm. Causerie de M. Maxime Raymond sur le plébiscite.

Société et Institut de Chimie — Réunion conjointe à 8 h., à l'amphithâtre de chimie de l'université Laval. Conférence de M. E. Bois sur le "Séchage du tabac".

Soirée coopérative — Assemblée générale de la coopérative "La Québécoise", à la Bourse du Travail, 692, rue St-Vallier, à 8 h.

Société avicole — Assemblée à 8 h., à l'Ecole Technique. Vues animées.

Revue des modes — Au théâtre Capitol, en matinée et en soirée. Organisée par la maison Maurice Pollack.

Francs libéraux — Assemblée régulière au local, 91, 6e rue.

Unions internationales : 110 du Pont — La Fraternité des charpentiers menuisiers, local 730 ; la Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 217.

Syndicats nationaux : 17 Caron — L'Union protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs, la Fraternité des plombiers électriciens.

St-Jean-Baptiste — Réunion régulière à 12 h. 30 précises, à l'hôtel Victoria.

Cheval abattu par la S.P.C.A. à Saint-Roch

A la suite d'une collision entre une voiture de livraison de boulanger et une camionnette. — Une patte cassée.

Un cheval a dû être abattu en pleine rue, hier midi, à l'angle des rues Caron et Des Commissaires, à la suite d'une collision entre une voiture de livraison de la boulangerie Arthur Ferland, de Beauport, et une camionnette de la manufacture d'eau de javelle Chantecler.

L'animal eut une patte cassée lorsqu'il fut renversé par la camionnette, arrivant dans la rue des Commissaires, alors que la voiture, qui circulait dans la rue Caron, s'apprêtait à traverser cette rue. Il a été abattu d'un coup de feu peu de temps après l'accident par un représentant de la société protectrice des animaux.

Radio-Police a fait enquête sur l'accident, qui s'est produit à 11 h. 55. Le cheval avait une valeur de $200, dit-on. La voiture a été légèrement endommagée. Le conducteur et la camionnette s'en sont tirés à peu près indemnes.

La position de l'Eire en face de la guerre

M. J.-A. MacManamy explique pour quelles raisons de Valera refuse de céder aux Alliés des bases en Irlande. — Au club Rotary.

"L'entrée de l'Eire dans le conflit actuel, qui serait rendue inévitable par la cession des bases de la côte irlandaise, amènerait le massacre de villes non protégées comme Dublin, Cork et Limerick et surtout entrainerait une division dans le cabinet de l'Eire et des troubles avec l'Armée républicaines irlandaise". M. J.-A. McManamy, courtier de Québec, a fait cette déclaration en posant le problème de la situation de l'Irlande dans le conflit actuel, au cours d'une causerie, prononcée devant les membres du club Rotary, au dejeuner causerie hebdomadaire, au Château Frontenac, hier midi.

Le conférencier a été présenté par M. Jack Marnell, et remercié par M. William Warmington. La réunion était sous la présidence de M. Arthur Lagueux, président du club.

L'attitude de l'Irlande ne veut pas dire qu'elle n'est pas prête à collaborer avec les Alliés pour réduire l'ennemi à néant. En effet, les Irlandais, partout dans le monde, et particulièrement dans notre pays, où ils constituent une minorité assez forte, sont d'excellents citoyens. "Ils obéissent aux lois, respectent tous les droits, sont fidèles à la terre de leurs pères et loyaux à leur pays d'adoption", déclarait le conférencier

"Si de Valera refuse de céder ses bases, c'est pour protéger les populations des villes non protégées qui seraient bombardées sans merci. N'oublions pas que de Valera a permis que 150,000 jeunes Irlandais s'enrôlent pour aller combattre aux côtés des troupiers britanniques. Ce qui veut dire que proportionnellement, l'Irlande a fait sa part pour la formation d'une armée considérable au service des démocraties".

Plombiers et électriciens au parlement

Rencontre avec le conseil régional du Travail pour faire hausser leur salaire de $0.75 à $0.80 de l'heure.

Le conseil régional du Travail, siégeant hier après-midi sous la présidence de M. Gérard Tremblay, sous-ministre provincial du Travail a reçu une délégation des plombiers et des électriciens membres des unions locales internationales.

Ces ouvriers gagnent actuellement $0.75 de l'heure, en vertu de la loi. Leurs représentations auprès de conseil régional avaient pour but de faire hausser leur salaire à $0.80 de l'heure.

On leur a répondu qu'ils devraient au préalable signer une entente avec les patrons, convaincre leurs patrons qu'ils devaient signer, et faire ensuite application de nouveau au conseil.

Comme les ouvriers ont déjà demandé à leurs patrons d'hausser leurs salaires et que ceux-ci leur avaient répondu que la loi les en empêchait, ils n'auront donc maintenant aucune difficulté à faire signer les patrons, ces derniers étant convaincus d'avance qu'ils peuvent augmenter les salaires de leurs employés sans trop en souffrir.

Une longue discussion a précédé cette décision du conseil.

Les ouvriers vont maintenant faire les démarches auprès des patrons. Les plombiers et les électriciens tiendront bientôt une réunion conjointe où ils décideront à quelle date ils rencontreront les patrons pour leur faire signer l'entente.

M. J.-M. Walsh représentait le Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Les autres représentants des ouvriers étaient MM. J. Guérard, officier général de l'union des plombiers de la province; Patrick Delisle, président de l'union locale des plombiers, et J. Bédard, président de l'union des électriciens, et quelques autres.

Tél.: Jour 2-3002 Soir 5577
Dr H.-A. HOULE
Chirurgien-Dentiste
Jour — 76 rue St-Joseph
Soir — 550 Ch. Ste-Foy
QUEBEC

McNaughton à Québec

La rumeur qui circulait à Québec depuis environ un mois, à l'effet que le lieut.-général A.-G.-L. McNaughton, commandant en chef du corps expéditionnaire canadien outre-mer, viendrait visiter notre ville, a été définitivement confirmée par Ottawa, hier.

Le général McNaughton viendra ici avant de retourner outre-mer. Cette semaine, il va continuer sa tournée dans les usines de guerre, de sorte que l'on ne sait pas exactement à quelle date il sera à Québec.

Rencontre des propriétaires avec le maire

La Ligue des Propriétaires soumet ses suggestions au maire au sujet des amendements projetés à la charte.

Les membres du bureau de direction de la Ligue des Propriétaires, dirigés par le notaire de La Bruère Fortier, nouveau président, ont rencontré le maire Borne pour lui soumettre leur opinion sur certains problèmes municipaux principalement en ce qui a trait à l'amendement à la charte de la ville.

Les propriétaires ont recommandé une nouvelle répartition des profits de la taxe de vente de façon à ne remettre aux municipalités voisines que la partie de la taxe perçue dans leurs limites. Ils ont également suggéré de nouveau la nomination d'un gérant pour la ville. Le maire leur a fait remarquer que le trésorier de la ville, M. C.-R. Fontaine, en sa qualité de chef des services municipaux, remplit actuellement les fonctions d'un gérant municipal.

La délégation s'est également prononcée en faveur du projet d'exploitation des puits artésiens du bassin du lac St-Charles pour l'alimentation de l'aqueduc et a également suggéré que la Commission d'Embellissement s'intéresse à l'amélioration du parc Lockwell. Les proprios sont également en faveur de l'enfouissement des fils électriques dans le sol. Ils se sont opposés à la commutation de taxes consentie à l'Anglo Pulp et à la Cie Morton, tout en approuvant celle consentie à la Cie F.-X. Drolet.

La réunion a été très cordiale et les délégués ont demandé au maire de les avertir de la présentation du bill de Québec et de leur faire tenir compte des copies complètes des amendements proposés.

L'heure avancée abandonnée en Australie

Melbourne, 18, (PC) — Le premier ministre John Curtin a déclaré hier à Canberra que l'heure avancée sera abandonnée après le 31 mars parce que des enquêtes industrielles ont démontré que la longue période de lumière du jour après les heures de travail augmente la fatigue et ralentit la production.

Vétéran décédé

Ovila Côté, âgé d'une trentaine d'années, ancien soldat revenu d'outre-mer il y a quelques mois, est décédé subitement, hier matin, dans un refuge de la rue Sous-le-Fort. Le Dr Paul-V. Marceau, coroner du district, a fait les recherches d'usage, et déclaré que sa mort est due à des causes naturelles.

Il était originaire des Cantons de l'Est.

Hommes de 30, 40, 50 ans
Manquez-vous d'ENTRAIN ?
Désirez-vous l'élan, l'énergie, la vitalité normale ? **Essayez les Tablettes Toniques Ostrex.** Contiennent toniques, stimulants, extraits d'huitres; aident à conserver votre vigueur même après 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai spécial, seulement 35c. Toutes bonnes pharmacies.

Au Palais de Justice

Un sorcier sur l'île d'Orléans cherche le trésor caché

Un bonhomme renvoyé aux assises pour avoir abusé de la naïveté d'un cultivateur de St-Pierre. — $63 pour acheter les esprits ! — Un trésor enterré sur la grève. — Accusé d'obtention d'argent par faux prétextes.

Mânes de Philippe-Aubert de Gaspé, il y a encore des sorciers sur l'île d'Orléans comme au temps de la Corriveau! — A preuve que M. le juge Laetare Roy vient d'en renvoyer un à la Cour d'assises pour y subir son procès sur l'accusation... de faux prétextes.

On sait que ce qui constitue un sorcier, c'est la crédulité de son public. Mais il faut qu'il y mette du sien. Nous connaissions la magie noire de l'affaire Cloutier, le sorcier égrillard de St-Henri. Nous aurons maintenant le sorcier de St-Pierre de l'île des Sorciers.

Théodore Leroux se présenta, l'autre jour, chez un cultivateur de St-Pierre de l'île d'Orléans. Il était accompagné du forgeron de l'endroit, qui croyait dur comme fer à ses talents surnaturels.

—"Il y a un trésor d'enterré sur ta terre. J'ai vu ça dans les cartes!"

Le cultivateur semblait dur de la feuille. Il répugnait surtout à donner les $63 que lui demandait l'habile homme. Pourquoi cet argent?

—"C'est pour acheter les esprits!"

Malgré la vraisemblance de l'explication, le cultivateur se faisait tirer l'oreille et hésitait à donner cet argent à Leroux pour permettre à ses esprits de tirer des entrailles du sol le prestigieux trésor qui perdait son temps à quelques pieds sous terre.

Le forgeron lui-même était navré du peu d'empressement que mettait le cultivateur à profiter de l'aubai-

(Suite à la page 5, 7e col.)

Feu Rosario Cloutier

M. Rosario Cloutier, qui a été victime d'un accident ferroviaire, à Chambord, laisse sur terre plusieurs parents, en plus de sa femme, née Lucile Michaud, et d'un enfant de quelques mois. Le défunt était fils de madame Edouard Cloutier, de St-Roch, et frère de madame Henri-Paul Papillon, aussi de Québec.

A ces parents éprouvés L'Evénement-Journal présente ses respectueuses condoléances.

Cent clubs détruits

Plymouth, 18 (P.C.) — Plus de 100 clubs ont été détruits de fond en comble par l'ennemi, mais il en reste encore au delà de 300 pour satisfaire les citoyens assoiffés.

Pilules Dodd's
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS
DODD'S KIDNEY PILLS

Visitez notre nouveau...
Comptoir de Disques
LE PLUS CONSIDERABLE ET LE PLUS MODERNE A QUEBEC
Des centaines sont venus le visiter depuis l'ouverture ! Assortiment complet des toutes dernières créations — à des prix très populaires.
4 *SALONS D'AUDITION INDIVIDUELS*
Venez écouter vos disques préférés, dans le **silence d'une chambre close**... Une innovation fort appréciée des clients. Ecoutez-les ! Faites-les répéter aussi longtemps que vous le désirez.
Gratis! UNE SUPERBE MAPPEMONDE EN COULEURS avec chaque achat de disque. L'Europe et l'Orient, et vue générale du Pacifique.
Enregistrement des succès des plus grands artistes.
Marques les plus réputées
LINDSAY
C.W. LINDSAY & CIE LIMITÉE Fondée 1877

Toujours prête!..
"Qu'il s'agisse de maladie au foyer, une visite inattendue—rien ne vous enviera avec une CONNOR.
—Mlle Hélène Chagnon.

CONNOR THERMO *Automatique*
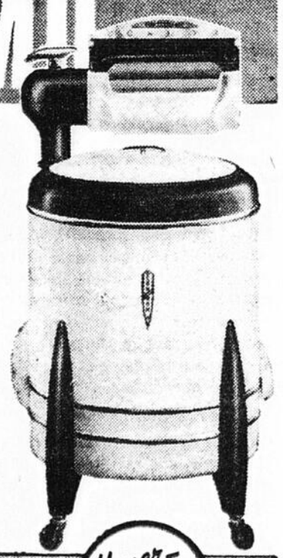
ELLE EST TOUJOURS PRÊTE À SERVIR CHAQUE FOIS QU'UNE ABONDANCE DE LINGE PROPRE EST REQUISE
à la hâte
Elle fait tout le travail de blanchissage, elle-même. Vous n'avez qu'à la regarder travailler et vous pouvez vaquer à toutes vos autres occupations.
203F
GARANTIE DE 4 ANS
PAIEMENTS FACILES
Voyez-les chez
Prix à partir de $105.50
LINDSAY
C.W. LINDSAY & CIE LIMITÉE Fondée 1877
E.-H. DROLET, gérant 201-203 rue Saint-Jean

LA BIÈRE **Select** *ÇA C'EST D'LA BIÈRE*

Tu n'avais pas essayé la bière SELECT ! . . . Tu vois ce que tu manquais . . . Elle est épatante !

5-5